



DIXIÈME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS: 8-19 AVRIL 2013

La dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF10) s'ouvre aujourd'hui à Istanbul, en Turquie. La réunion abordera une série de sujets, notamment: une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument non juridiquement contraignant sur tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts) et visant l'accomplissement des quatre Objectifs d'ensemble sur les forêts (OEF); les contributions provenant des niveaux régional et sous-régional; les forêts et le développement économique, y compris les produits et services forestiers, les programmes forestiers nationaux et autres politiques et stratégies sectorielles, la réduction des risques de désastres et de leurs impacts, et les avantages des forêts et des arbres pour les communautés urbaines; les questions émergentes; le renforcement de la coopération, et la coordination des politiques et des programmes, y compris l'émission de plus amples orientations au profit du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF); et les Moyens de mise en œuvre (MMO) pour la Gestion durable des forêts (GDF).

BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le FNUF a été créé en 2000, après cinq ans d'un dialogue sur les politiques forestières modéré par le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a créé, par sa résolution E/2000/35, le FNUF en tant qu'organe subsidiaire ayant pour principal objectif la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les principales fonctions du FNUF consistent à: faciliter la mise en œuvre des accords relatifs aux forêts et favoriser une conception commune de la GDF; faciliter la constante élaboration de politiques et la continuité du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les Grands groupes, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents de manière holistique, exhaustive et intégrée; améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes relatifs aux questions forestières; promouvoir la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les travaux du GIF/FIF ont abouti à plus de 270 propositions d'action visant la GDF, qui constituent la base du Programme de travail pluriannuel (PTPA) et du Plan d'action du FNUF, dont les divers points sont examinés lors des sessions annuelles. Les initiatives menées par des pays et des organisations ont également contribué aux travaux du FNUF.

SESSION D'ORGANISATION: La session d'organisation du FNUF a eu lieu du 12 au 16 février 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont décidé que le Secrétariat du FNUF serait situé à New York, et ont avancé sur la création du PCF, qui regroupe 14 entités majeures parmi les organisations internationales, institutions et secrétariats de conventions dans le secteur des forêts.

FNUF1: La première session du FNUF s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont examiné et adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, sur l'élaboration d'un Plan d'action pour la mise en œuvre des Propositions d'action du GIF/FIF, et sur la collaboration du FNUF avec le PCF. Les délégués ont également recommandé la mise en place de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir au FNUF des avis techniques concernant: les approches à adopter et les mécanismes à mettre en place pour le Suivi, l'évaluation et la communication des données (SEC); le financement et le transfert des Technologies écologiquement rationnelles (TER); et l'examen, à des fins de recommandation, des éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

FNUF2: La deuxième session du FNUF s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont adopté une Déclaration ministérielle et un Message adressé au Sommet de la terre pour le développement durable, ainsi que huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation des forêts et la protection des types exceptionnels de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de remise en état et de conservation dans les pays dotés d'un faible couvert forestier; la promotion des forêts naturelles et plantées; les critères précis pour l'évaluation de l'efficacité de l'Accord international sur les forêts (AIF); et les propositions de révision du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

FNUF3: La FNUF3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003, et a adopté six résolutions portant sur: l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds d'affectation spéciale du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. Des termes de référence ont également été adoptés concernant le format des rapports volontaires, et trois groupes spéciaux d'experts ont été mis en place pour examiner: le SEC; le financement et le transfert des technologies; et les éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts, à des fins de recommandation.

FNUF4: La FNUF4 s'est tenue à Genève, en Suisse, du 3 au 14 mai 2004 et a adopté cinq résolutions portant sur: le savoir scientifique sur les forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le SEC et les critères et indicateurs; l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; et, le financement et le transfert des TER. La FNUF4 a tenté, sans y parvenir, de s'accorder sur des



résolutions concernant le savoir traditionnel sur les forêts et l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

FNUF5: La FNUF5 s'est déroulée du 16 au 27 mai 2005, à New York. Les participants ne sont pas parvenus à un accord sur le renforcement de l'AIF et ils n'ont produit ni déclaration ministérielle ni résultat négocié. Cependant, ils se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs d'ensemble, à savoir: accroître considérablement la surface de forêts protégées et de forêts sous gestion durable dans le monde; inverser le déclin de l'Aide publique au développement (APD) destinée à la GDF; stopper l'érosion du couvert forestier; et renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts. Ils se sont également entendus sur le principe d'une négociation, à une date ultérieure, des termes de référence d'un code volontaire ou d'un accord international concernant les forêts, ainsi que des moyens de mise en œuvre.

FNUF6: La FNUF6 a eu lieu du 13 au 24 février 2006 à New York. Les délégués ont produit un texte de négociation contenant un nouveau libellé sur la fonction de l'AIF, un engagement à réunir la FNUF tous les deux ans à compter de 2007, et une demande que la FNUF7 adopte un instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts. La FNUF6 a également établi quatre objectifs d'ensemble pour l'AIF: stopper l'érosion du couvert forestier dans le monde grâce à la GDF, y compris la protection, la restauration, le boisement et le reboisement; renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts et la contribution des forêts à la concrétisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale; accroître considérablement la surface de forêts protégées dans le monde et celle de forêts gérées durablement; et, inverser le déclin de l'APD destinée à la GDF et mobiliser davantage de ressources financières nouvelles et supplémentaires de toutes provenances, pour la mise en œuvre de la GDF.

FNUF7: La FNUF7 s'est tenue du 16 au 27 avril 2007 à New York. Après deux semaines de négociations s'achevant par une session nocturne, les délégués ont adopté un instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts) et un PTPA pour la période 2007-2015. Les délégués ont également participé à deux dialogues multipartites, à une réunion-débat avec les organisations membres du PCF, et au lancement des préparatifs de l'Année internationale des Forêts 2011. Les délégués ont convenu qu'« un mécanisme financier mondial volontaire/une approche par portefeuille/un cadre de financement des forêts pour tous les types de forêts » serait élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

FNUF8: La FNUF8 s'est tenue du 20 avril au 1er mai 2009 à New York. Les délégués ont discuté: des forêts dans un environnement en évolution, y compris les questions des liens entre forêts et changements climatiques, de stopper la perte du couvert forestier et la dégradation forestière, et des liens entre forêts et conservation de la biodiversité; ainsi que des moyens de mise en œuvre de la GDF. A la suite d'une session qui occupa entièrement la dernière nuit, les délégués ont adopté une résolution concernant les forêts dans un environnement en évolution, le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et programmes intersectoriels, et les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur une décision concernant le financement de la GDF, et ont décidé de transmettre le texte de négociation entre crochets à la prochaine session du Forum.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA FNUF9: La session extraordinaire de la FNUF9 s'est tenue le 30 octobre 2009 à New York. Le Forum a décidé de créer un groupe spécial d'experts intergouvernemental à composition non limitée (AHEG) chargé de formuler des propositions de stratégies visant à mobiliser des ressources pour appuyer la mise en œuvre de la GDF, la réalisation des quatre Objectifs d'ensemble sur les forêts et la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. Le Forum a également établi un processus de facilitation pour, entre autres: aider à mobiliser et à promouvoir des ressources financières nouvelles et supplémentaires de toutes provenances pour la GDF; identifier, faciliter et simplifier l'accès à toutes les sources de financement; identifier les obstacles, les lacunes et les possibilités pour le financement de la GDF; et faciliter le transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement et le renforcement de leurs capacités.

FNUF9: La FNUF9 s'est tenue du 24 janvier au 4 février 2011 à New York et a lancé l'Année internationale des Forêts. Le Forum a adopté par acclamation une résolution concernant les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté, qui, entre autre: prévoyait les procédures pour l'évaluation des progrès; encourageait une coopération régionale et sous-régionale accrue; appelait à une meilleure coopération, y compris avec les Grands groupes; et établissait les MMO, notamment le processus de l'AHEG.

FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE INTERSESSIONS

AHEG2: La deuxième réunion de l'AHEG s'est déroulée du 14 au 18 janvier 2013 à Vienne, en Autriche, pour achever les recommandations concernant le financement destiné aux forêts en vue de leur examen à la FNUF10. La réunion a abordé une série de contributions sur le financement destiné aux forêts, notamment: les principales conclusions relatives au financement destiné aux forêts de l'étude 2012 du Groupe consultatif sur le financement; les résultats de l'initiative prise par des organisations dans le cadre du PCF; les résultats des réunions du processus facilitateur concernant le financement destiné aux forêts; les actions en faveur des forêts et du développement économique; les conclusions de l'étude sur les impacts du prix du carbone sur le financement destiné aux forêts; les actions du secteur privé concernant le financement destiné aux forêts; l'identification d'actions et de stratégies nationales visant à mobiliser des financements destinés aux forêts; et l'identification d'actions et de stratégies internationales visant à mobiliser des financements destinés aux forêts.

Sur la base de ses discussions, les co-Présidents ont établi des options pour examen par la FNUF10 concernant: la bonne gouvernance; l'engagement de toutes les parties prenantes et la construction de partenariats; la collaboration intersectorielle; le renforcement des capacités; l'engagement du secteur privé et des marchés formels et informels; l'élaboration d'options de financement destiné aux forêts au niveau national; le traitement des lacunes d'information géographique et thématique sur la GDF; le financement de la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts; l'APD; la coopération régionale; le renforcement des mécanismes multilatéraux existants de financement pour les forêts et l'amélioration de l'accès à leurs ressources; les fonds nouveaux et émergents; l'intégration des forêts dans les processus de prise de décisions concernant le développement; et le lien forêts/agenda de développement des Nations Unies post-2015/objectifs de développement durable. Le compte-rendu de la réunion a été adopté par acclamation.

CNI-FORÊTS: Le processus du Comité de négociation intergouvernemental pour un Instrument juridiquement contraignant sur les forêts en Europe (CNI-Forêts) a été lancé lors de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe pour négocier un accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe devant être conclu au plus tard le 30 juin 2013. La CNI-Forêts 1, qui s'est déroulée au 27 février au 2 mars 2012 à Vienne, en Autriche, s'est occupée de fournir des orientations au Bureau du CNI pour l'élaboration d'un premier texte de négociation de l'accord mandaté. La CNI-Forêts 2, tenue du 3 au 7 septembre 2012 à Bonn, en Allemagne, a entamé la première lecture du premier texte rédigé par le Bureau, et a révisé la feuille de route du processus de négociation et des travaux intersessions.

La première session de la CNI-Forêts 3, qui s'est déroulée du 28 janvier au 1er février 2013 à Antalya, en Turquie, a conclu la deuxième lecture du projet de texte de négociation et entamé la troisième lecture. La réunion a été suspendue et les délégués ont décidé de se rassembler de nouveau du 3 au 5 avril 2013 à Saint Petersburg, en Fédération de Russie, pour consacrer plus de temps à l'achèvement des tâches clés avant la dernière session de la CNI-Forêts 3 prévue du 10 au 14 juin 2013 à Varsovie, en Pologne. Ces tâches clés comprenaient: prendre une décision concernant la possibilité de placer l'accord sur le parapluie des Nations Unies; entamer l'examen juridique des clauses finales de l'accord; négocier les dispositions financières et concernant le respect des dispositions; et décider de la feuille de route des négociations entre Saint Petersburg et la Conférence ministérielle extraordinaire prévue pour la fin 2013 à Madrid, en Espagne, où les résultats des négociations seront présentés aux ministres pour leur éventuelle adoption et signature. La CNI-Forêts 3 a décidé par référendum le placement de l'accord sous le parapluie des Nations Unies et la rédaction des paragraphes du préambule. Les autres questions seront décidées à la CNI-Forêts 4 à Varsovie, en Pologne.

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****LUNDI, 8 AVRIL 2013**

La dixième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF10) s'est ouverte aujourd'hui à Istanbul, en Turquie. La réunion s'est tenue en plénière tout au long de la journée. Dans la session matinale, la plénière a abordé l'organisation des travaux, l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts, et le lien entre forêts et développement économique. Le Segment ministériel de la réunion a été ouvert également. Dans l'après-midi, la plénière a examiné les questions nouvelles et les MMO d'une GDF, et les délégués ont entendu des déclarations dans le cadre du Segment ministériel.

PLENIERE

ORGANISATION DES TRAVAUX: Wu Hongbo, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, a lancé la FNUF10 et les délégués ont rappelé les membres du Bureau élus lors de la première session de la FNUF10: Srecko Juricic (Croatie); Mario Ruales Carranza (Equateur); Shuli Davidovich (Israël); Saiful Azam Martinus Abdullah (Malaisie); et Anna Masinja (Zambie). Ils ont élu Carranza par acclamation en tant que Président de la FNUF10 et co-Président du Segment ministériel, et Abdullah comme Rapporteur.

Les délégués ont adopté l'ordre du jour (E/CN.18/2013/1/Rev.1) et accepté la nomination de Veysel Eroglu, Ministre des affaires forestières et de l'eau, Turquie, comme co-Président du Segment ministériel. Le Président Carranza de la FNUF10 a souligné l'organisation des travaux de la FNUF10, en signalant que les travaux seraient menés dans le cadre de deux groupes de travail une fois le Segment ministériel terminé. Les délégués ont décidé que Davidovich et Masinja coprésideraient le Groupe de travail 1, et que Juricic et Abdullah coprésideraient le Groupe de travail 2.

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUMENT CONCERNANT LES FORÊTS: La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a résumé le Rapport du Secrétaire-général sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant (IJNC) et dans la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts (OEF) (E/CN.18/2013/2). Elle a signalé que les dispositions de l'Instrument concernant les forêts sont de plus en plus incorporées aux politiques et programmes nationaux, et a souligné qu'il y a une reconnaissance grandissante des avantages socio-économiques des forêts, ainsi que des preuves de la contribution de la GDF à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

LES FORÊTS ET LE DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE: La Directrice McAlpine a présenté le Rapport du Secrétaire-général sur les forêts et le développement économique (E/CN.18/2013/4) et le Rapport du Secrétaire-général sur conclusions et recommandations permettant d'aborder les enjeux importants relatifs aux forêts et au développement économique (E/CN.18/2013/5), en décrivant les questions relatives aux contributions monétaires et non monétaires des forêts au développement économique, ainsi que les rapports entre les forêts et les autres secteurs. Elle a souligné

les défis, comme le manque de données suffisantes et le besoin d'identifier les catégories prioritaires, et a appelé à un plus grand échange d'informations sud-sud.

QUESTIONS NOUVELLES: Dans l'après-midi, la Directrice McAlpine a présenté le Rapport du Secrétaire général sur les questions nouvelles (E/CN.18/2013/6), en soulignant que trois questions nouvelles ont été identifiées: les OMD et l'agenda de développement post-2015; les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20); et l'avenir de l'AIF. Elle a précisé que la révision de l'AIF, prévue pour 2015, évaluera, entre autres, le FNUF et ses fonctions, ainsi que le rôle joué par le PCF. Elle a indiqué que le rapport prie instamment la FNUF10 de discuter des préparatifs pour la révision, y compris une éventuelle feuille de route, des travaux intersessions et les implications financières. McAlpine a également signalé que la FNUF devrait examiner différentes possibilités pour l'avenir de l'AIF, y compris un accord juridiquement contraignant, un accord cadre ou la prorogation de l'Instrument concernant les forêts.

MMO: Dans l'après-midi, la Directrice McAlpine a présenté le Rapport du Secrétaire général sur les MMO d'une GDF (E/CN.18/2013/11 et E/CN.18/2013/12), en signalant que les MMO comprennent le financement des forêts et l'échange de technologies. Elle a évoqué les différentes positions concernant le financement des forêts, y compris la proposition d'un fonds mondial pour les forêts et les efforts déployés pour assurer une utilisation plus efficace des financements actuellement disponibles. Elle a indiqué que le rapport reconnaît qu'établir un fonds demandera des efforts à long terme pour examiner les modalités, mais que des décisions doivent être prises dans l'immédiat pour assurer un soutien financier aux pays qui en ont le plus besoin. Elle a évoqué les conclusions de l'AHEG et indiqué que d'autres sources de financement des forêts ont été identifiées, notamment aux niveaux national et régional, ainsi que dans d'autres forums comme les processus relatifs au climat et à la biodiversité.

Naoko Ishii, Président directeur général du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a annoncé que le Mécanisme incitatif du FEM pour les forêts a prolongé ses travaux durant la période 2010-2014 et fournira jusqu'à 1 milliard de dollars US pour la mise en œuvre d'une GDF et pour les programmes de Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et la conservation des forêts, la gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+) au cours de la période.

SEGMENT MINISTÉRIEL: Dans la matinée, le Président de la FNUF10 et co-Président du Segment ministériel de la FNUF10 Carranza a lancé le Segment ministériel en remerciant le gouvernement turc pour son accueil. Il a souligné que, malgré la reconnaissance globale des fonctions sociales, culturelles et environnementales des forêts, la contribution économique des forêts aux économies locales, nationales et mondiale est loin d'être pleinement reconnue. Il a mis en exergue les travaux intersessions entrepris par l'AHEG concernant le financement des forêts, en indiquant que la FNUF10 est une occasion pour prendre des mesures concrètes sur la question.



Le co-Président du Segment ministériel de la FNUF10 Eroğlu a souligné le besoin de soulager la pauvreté au niveau mondial et le rôle des forêts dans la réalisation de cet objectif. Il a instamment prié les participants à se centrer sur le lien entre les forêts et le développement économique, non pas seulement dans le cadre de l'environnement, mais également du point de vue du développement durable.

Recep Tayyip Erdoğan, Premier ministre de Turquie, a souligné le rôle des forêts dans la prévention de l'érosion, de la protection de l'eau potable, dans la préservation des écosystèmes et dans le soulagement de la pauvreté, et a instamment demandé que la GDF soit incluse dans l'agenda de développement post-2015. Il a mis en exergue le rôle que doit jouer le FNUF pour faire comprendre au monde les mesures nécessaires à la protection des forêts.

Le Président du Conseil économique et social des Nations Unies, Néstor Osorio, Représentant permanent aux Nations Unies, Colombie, a souligné que le rôle du FNUF consiste à intégrer les trois piliers du développement durable, et l'a félicité de s'assurer que les forêts restent un sujet important dans l'agenda global de développement.

Le Sous-secrétaire général Wu a déclaré que la GDF doit disposer de cadres institutionnels et politiques solides et d'un financement approprié et durable si elle veut réussir. Il a souhaité que la FNUF10 fasse une importante contribution dans ce sens.

La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a présenté le programme de travail FNUF10, conçu pour soutenir l'examen des questions prioritaires, comme la connexion entre les forêts et les questions sociales, économiques et environnementales, ainsi que la convergence des résultats de la FNUF10 avec l'agenda de développement post-2015 et les résultats de Rio+20. Elle a estimé que la FNUF10 est prête à produire des décisions concernant les liens entre forêts et développement économique, et concernant le besoin de financement des forêts pour réaliser les objectifs des Principes et de l'Instrument concernant les forêts.

Eduardo Rojas-Briales, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Président du PCF, a souligné que le moment est opportun pour relier la FNUF10 aux résultats de Rio+20, à l'agenda de développement post-2015, et au processus de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a expliqué que l'approche panoramique du PCF établit un mécanisme pour l'étude intersectorielle et permet de sensibiliser sur les contributions socio-économiques des forêts au développement humain.

Au cours des déclarations ministérielles de l'après-midi, Inia Batikoto Seruiratu, Ministre d'agriculture, de la pêche et des forêts, et du développement provincial, Îles Fidji, au nom du G77/CHINE, avec Henri Djombo, Ministre de l'économie, des forêts et du développement durable, République du Congo, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et Gabriel Tchango, Ministre des eaux et forêts du Gabon, Jean Claude Nduwayo, Ministres des eaux, de l'environnement, du territoire et de l'aménagement urbain du Burundi, Mathieu Babaud Darret, Ministre des eaux et forêts de Côte d'Ivoire, et Luis Alberto Figueiredo Machado, Sous-secrétaire général à l'environnement, l'énergie, les sciences et les technologies du Brésil, a soutenu l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts, centré sur les pays en développement. Le GROUPE AFRICAÏN, avec Nduwayo et Darret, a également appelé à la mise en place d'un Fonds africain pour les forêts. Darret a souligné les barrières financières qu'affrontent les pays africains, en appelant à un mécanisme durable de financement des forêts.

Ginma do Kromosoeto, Ministre de l'aménagement de l'espace, du territoire et de la gestion des forêts du Surinam, a demandé des ressources financières appropriées pour soutenir les pays en développement dans la réalisation des objectifs de l'Instrument concernant les forêts. Blaise Ahanhanzo-Glèlè, Ministre de l'environnement, du logement et du développement urbain, s'exprimant au nom du Bénin, a souligné le besoin d'évaluer la performance des programmes actuels de financement des forêts, afin d'informer la future gestion de ces programmes.

Bautista Rojas Gómez, Ministre de l'environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine, et Christine Sagnò, Directrice nationale des eaux et forêts du Guinée, ont affirmé qu'il est nécessaire d'augmenter le soutien pour le renforcement des capacités. Ephraïm Kamuntu, Ministre de l'eau et de l'environnement de l'Ouganda, a demandé un soutien international pour la gestion des domaines forestiers et des plantations forestières, et pour faciliter l'accès aux fonds pour les forêts en supprimant les conditions et procédures trop

strictes. Waleed Assaf, Ministre de l'agriculture de Palestine, a instamment demandé des financements pour les projets de boisement.

Le G77/CHINE et Tchango ont soutenu le document final de Rio+20, « L'Avenir que nous voulons », et la participation du FNUF dans l'agenda de développement post-2015. Zulkifli Hassan, Ministre des forêts d'Indonésie, a souligné le moment crucial que représente la FNUF10 pour affirmer les synergies entre le FNUF et l'agenda de développement post-2015.

Blaise Ahanhanzo-Glèlè, Ministre de l'environnement, du logement et du développement urbain du Bénin, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a souligné les recommandations du Rapport du PNUE sur l'économie verte, visant à reconnaître la contribution des forêts à l'économie verte, et a souligné que combattre la désertification et la sécheresse est un prérequis de la GDF. Jari Koskinen, Ministre de l'agriculture et des forêts de Finlande, a appelé à travailler en faveur d'une économie verte basée sur la biologie, avec les forêts comme élément central, et a instamment demandé des investissements dans les forêts.

Bela Szombati, Ministre conseiller, Directeur de la délégation de l'UE en Turquie, a souligné que les forêts contribuent au développement économique à travers leur valeur monétaire, et a demandé une feuille de route claire qui permette au FNUF de prendre une décision concernant son mandat pour la prochaine session.

Jean Omer Beriziky, Premier ministre et Ministre de l'environnement et des forêts de Madagascar, a souligné qu'il est important d'engager toutes les parties prenantes dans les efforts de protection des forêts, notamment les communautés, les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG). Sagnò a plaidé pour un élargissement du dialogue régional sur les forêts.

Chadi Mohanna, Ministre de l'agriculture du Liban, Mduduzi Duncan Dlamini, Ministre du tourisme et des affaires environnementales du Swaziland, Satya Veyash Faugoo, Ministre de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire de Maurice, Fatmir Mediu, Ministre de l'environnement, des forêts et de l'administration de l'eau d'Albanie, Abdeladim Lhafi, Haut commissaire pour l'eau, les forêts et la lutte contre la désertification du Maroc, et Alireza Orangi, Ministre adjoint d'agriculture de l'Iran, ont signalé plusieurs initiatives forestières nationales, comprenant des efforts pour mettre en oeuvre la GDF.

Susil Premajayanth, Ministre de l'environnement et des énergies renouvelables du Sri Lanka, a souligné que les efforts pour la protection des forêts devraient permettre d'atteindre un équilibre entre l'intérêt de maintenir une harmonie entre l'homme et la nature, les intérêts environnementaux et ceux liés au développement. Mikhail Amelyanovich, Ministre des forêts du Belarus, a souligné l'importance des efforts déployés par le FNUF pour assurer la qualité de vie et le bien-être des populations dépendantes des forêts. Lhafi a appelé à une politique cohérente assortie d'un cadre juridique permettant d'intégrer tous les secteurs, et comprenant des politiques d'évaluation et une mobilisation des financements.

DANS LES COULOIRS

C'est par une matinée pluvieuse que les délégués à la session d'ouverture de la FNUF10 ont entendu les discours des dignitaires sur les principales questions à aborder, comme le financement durable des forêts et le rôle des forêts dans l'agenda de développement post-2015. Il est très vite apparu que les délégués hésitaient sur la question de savoir si le fonds mondial pour les forêts serait une option viable, ou si le financement devrait être abordé par d'autres moyens. Quelques délégués de pays en développement ont déploré les conditionnalités liées à ces « autres moyens ». D'autres ont estimé que les alternatives visant à améliorer la capacité à accéder aux fonds pourraient être admises comme solutions temporaires.

Les délégués ont aussi été occupés à discuter la révision 2015 de l'AIF. Se rappelant le Rapport du Secrétaire général sur les questions nouvelles, de nombreux délégués ont indiqué que la FNUF10 doit impérativement s'organiser et planifier en vue de la révision 2015, afin de s'assurer que les forêts restent un sujet important dans l'agenda du développement, plutôt que de discuter sur ce qui devrait survenir après 2015. Certaines Parties ont cependant averti qu'une décision sur la révision 2015 et une décision sur le financement pourraient être perçues comme co-dépendantes l'une de l'autre, notamment au vu de leur programmation dans le cadre du même Groupe de travail.

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****MARDI, 9 AVRIL 2013**

La FNUF10 s'est poursuivie mardi 9 avril. Dans la matinée, les participants se sont rassemblés autour de deux tables rondes, l'une sur le lien entre forêts et développement économique, et l'autre sur les résultats de Rio+20, l'agenda de développement post-2015 et l'AIF. Les délégués se sont ensuite réunis en plénière pour un dialogue interactif de haut niveau avec les directeurs des organisations membres du PCF, suivi d'une continuation du Segment ministériel qui s'est poursuivie tout l'après-midi.

TABLES RONDES

FORÊTS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: Cette table ronde était co-présidée par Alhaji Inusah Fuseini, Ministre du territoire et des ressources naturelles du Ghana, et Arvids Ozols, Secrétaire d'Etat adjoint, Ministère d'agriculture de la Lettonie.

Uma Lele, ancienne Conseillère à la Banque mondiale, a rapporté que certains pays à revenus intermédiaires ont récupéré du couvert forestier en utilisant des initiatives et des fonds nationaux, comprenant notamment le paiement pour services écosystémiques (PSE). Elle a souligné le caractère essentiel d'une bonne gouvernance.

L'ARGENTINE et l'INDE ont estimé que le manque d'appréciation de la valeur non monétaire des forêts entrave la reconnaissance de leur contribution au capital naturel. La FINLANDE a signalé que la contribution du secteur forestier à l'économie finlandaise est la plus d'importante de la Commission économique des Nations Unies pour la région Europe. Le CANADA a décrit les politiques forestières nationales élaborées pour maximiser la valeur des ressources forestières, notamment par l'élargissement du panier de produits finaux. La MALAISIE, ISRAËL et le LESOTHO ont rapporté des campagnes nationales de plantation d'arbres.

L'IRAN a appelé à combler les lacunes financières au moyen de ressources dédiées, avec une attention particulière sur les PMA. La GRENADE a expliqué que, en tant que PEID, malgré un réel engagement vis-à-vis des initiatives forestières, les défis qu'elle affronte en lien avec les changements climatiques sont de plus en plus importants.

Le SOUDAN a indiqué être en train de revoir ses politiques pour augmenter la couverture de réserves forestières et a demandé la coopération internationale et régionale. Le BELARUS a instamment demandé la coopération pour élaborer des moyens non contraignants de garantir la GDF. ISRAËL a proposé un programme méditerranéen de coopération interrégionale et s'est porté volontaire pour fournir le financement de départ.

L'Irlande, au nom de l'UE, a appelé à des orientations politiques claires, des investissements accrus en provenance du secteur privé, l'intégration des forêts dans l'aménagement urbain, la bonne gouvernance et la coopération intersectorielle.

Dans son rapport d'après-midi à la plénière, le co-Président Fuesini a indiqué le besoin de gérer les données relatives aux avantages monétaires et non monétaires pour faciliter la coopération intersectorielle.

RÉSULTATS DE RIO+20, AGENDA DE DÉVELOPPEMENT POST-2015 ET AIF: Cette table ronde était co-présidée par Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur à l'environnement, Ministère des affaires étrangères de la France, et par Luis Alberto Figueiredo Machado, Sous-secrétaire général

à l'environnement, les sciences et les technologies, Ministère des relations extérieures du Brésil. Wu Hongbo, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux Affaires économiques et sociales, a instamment demandé aux décideurs politiques de fournir des orientations sur l'intégration de la GDF dans les politiques socio-économiques et dans les discussions de l'agenda de développement post-2015.

La TURQUIE, l'ARGENTINE et le GABON ont souligné le besoin de garantir que les forêts soient traitées de façon appropriée dans l'agenda de développement post-2015, et la TURQUIE a également appelé à l'établissement d'actions prioritaires pour les forêts dans le cadre de l'économie verte. La BOLIVIE a rappelé que l'économie verte est un outil pour parvenir au développement durable.

La THAÏLANDE a appelé à la valorisation des forêts et des écosystèmes et à la prise en compte de leurs avantages, et a suggéré d'utiliser ceci comme base pour le PSE. La REPUBLIQUE DU CONGO et le TOGO ont souligné que les discussions internationales sur les forêts doivent tenir compte des questions transversales et des avantages socioéconomiques des forêts.

L'INDONÉSIE a proposé la création d'un objectif « parapluie » sur les ressources naturelles. L'UE a signalé que Rio+20 a réaffirmé tous les principes de Rio. L'ALLEMAGNE a appelé à une meilleure coopération internationale et à la fixation de standards pour la GDF, y compris à travers un instrument international juridiquement contraignant.

L'INDE a argumenté contre la création d'un accord juridiquement contraignant comme résultat de la révision 2015. La MALAISIE a estimé que les structures et processus actuels devraient être révisés en mettant un accent plus marqué sur les questions transversales.

Dans son rapport d'après-midi à la plénière, les co-Présidents Machado et Thébault ont énuméré les suggestions clés pour soutenir les contributions des forêts au développement durable, en mettant en exergue une série d'options, parmi lesquelles l'élaboration d'un ODD sur les forêts.

PLENIERE**DIALOGUE INTERACTIF DE HAUT NIVEAU AVEC LES DIRECTEURS DES ORGANISATIONS MEMBRES DU PCF:**

La Directrice du FNUF Jan McAlpine a modéré le dialogue que haut niveau. Tony Simons, Directeur général du Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), a rapporté la publication conjointe de l'ICRAF et de la FAO intitulée « Mettre en avant l'agroforesterie dans l'agenda politique », visant à guider l'optimisation de la contribution agro-forestière au développement national.

Naoko Ishii, Président directeur général du FEM, a signalé que le rôle central des forêts dans le développement durable constitue une opportunité pour augmenter le financement des forêts, et a souligné que le FEM-6 vise, entre autres, à traiter les moteurs de la déforestation.

Niels Elers Koch, Président de l'Union internationale des organisations de recherche forestière, et vice-Président du PCF, a exposé les travaux de l'organisation pour rassembler les sciences naturelles et sociales dans le but de fournir des informations utiles au secteur politique.

Stewart Maginnis, UICN, a encouragé la coopération intersectorielle pour démontrer la capacité des forêts à contribuer dans l'affrontement des défis tels que les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la croissance économique locale.



Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux, a suggéré de faire des efforts pour augmenter la contribution des forêts tropicales au développement durable, notamment à travers l'estimation de la valeur des services écosystémiques, et l'élargissement des mises en œuvre réussies.

Tim Christophersen, Programme des Nations Unies pour l'environnement, a soutenu les observations de l'Ouganda à la Table ronde 1 concernant l'élaboration d'un dossier d'affaires solide sur la valeur des forêts pour encourager l'investissement des autres secteurs, et a appelé à une plateforme pour le partage des meilleures pratiques.

Peter Dewees, Banque mondiale, a appelé à la mobilisation des investissements tous secteurs confondus, en soulignant que l'investissement privé dans les forêts est actuellement neuf fois supérieur au financement provenant du secteur public. Mohamadou-Mansour N'Diaye, CNUDD, a évoqué les objectifs de prévention de la dégradation des sols et de la restauration des sols dégradés, en soulignant qu'il est important d'engager les organisations communautaires.

Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la CDB, a souligné l'importance d'une approche intégrée du développement, en appelant instamment à intégrer les considérations sur les écosystèmes et les forêts aux autres considérations sectorielles, afin d'aider à réaliser les objectifs liés à l'eau, la santé et l'énergie.

Peter Holmgren, Directeur général du Centre de recherche internationale sur les forêts, a signalé que les « journées des paysages » peuvent permettre un plus grand décloisonnement institutionnel que les « journées des forêts », dans le but d'affronter les défis de façon multisectorielle. Eduardo Rojas-Briales, Directeur général adjoint à la foresterie, FAO, a souligné que les ODD offrent une opportunité de traiter tous les piliers du développement durable, mais a mis en garde contre un accent insuffisant sur les forêts.

SEGMENT MINISTÉRIEL: Peu avant le déjeuner puis tout au long de l'après-midi, les ministres et chefs de délégations ont présenté des déclarations. Fouad Mohadji, Vice-Président des Comores, et Moshe Kamhi, Consul général d'Israël à Istanbul, ont souligné l'importance de la coopération. Yaroslav Makarchuk, Premier secrétaire en chef de l'Agence pour les ressources des forêts d'Etat de l'Ukraine, a mis en exergue le travail de sensibilisation mené en Ukraine à travers une campagne annuelle, à l'occasion de la Journée mondiale des forêts, intitulée « Les forêts de demain dans vos mains ».

Farid Ahmed Mogawar, Ministre d'agriculture du Yémen, a appelé les parties prenantes à travailler de concert pour aborder de façon intégrée les défis forestiers et les besoins de ceux qui dépendent des forêts pour leur subsistance. Diego Pacheco Balanza, Bolivie, a appelé à une vision holistique et intégrée des forêts à différents niveaux, et à un engagement plus fort des organisations communautaires et des populations autochtones.

Henri Djombo, Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement de la République du Congo, Kevin Smyth, Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer d'Irlande et Don Koo Lee, ancien Ministre du service forestier de la République de Corée, ont noté les synergies entre la CCNUCC, la CDB et la CNUDD, et ont appelé à davantage de coopération entre le FNUF et ces conventions. Gianpaolo Scarante, Ambassadeur de Turquie en Italie, a réitéré que REDD+ dans le cadre de la CCNUCC constitue un important moyen pour renforcer la GDF.

Rolf Manser, Bureau fédéral pour l'environnement de la Suisse, a appelé à un processus crédible de révision qui reconnaisse la responsabilité du FNUF dans la coordination des questions forestières au sein des Nations Unies. Russell Phillips, Ministre conseiller de l'agriculture de l'Australie, a signalé des initiatives nationales de renforcement des capacités visant à réduire la dégradation des forêts et à augmenter la participation à REDD+.

Alhaji Inusah Fuesini, Ministre du territoire et des ressources naturelles du Ghana, a appelé au renforcement des partenariats, à des travaux intersessions et à un cadre d'évaluation pour l'Instrument concernant les forêts. Daniel André, Directeur des eaux et forêts du Sénégal, a appelé à des discussions pour établir un accord forestier juridiquement contraignant.

Fabiana Loguzzo, Directrice des affaires environnementales, Ministère des affaires étrangères et de la culture de l'Argentine, a appelé à un élan politique pour pousser la mise en œuvre, et améliorer la coopération et le renforcement des capacités, notamment dans les pays en développement. Gerhard Mannsberger, Ministre fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau de l'Autriche, a appelé à une décision fixant une feuille de route pour la période d'ici à 2015, afin de prendre des décisions claires sur l'avenir du FNUF et des tous les types de forêts.

Domingos Nazaré da Cruz Veloso, Directeur national des forêts, Ministère de l'agriculture de l'Angola, Mohammad Hamad, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des ressources marines de la Lybie, Joseph Iita, Secrétaire permanent, Ministère de l'agriculture, des eaux et des forêts de la Namibie, Jenipher

Chilunga, Ministre de l'environnement et de la gestion du changement climatique du Malawi, Ernesto Adobo Jr., Sous-secrétaire du Département de l'environnement et des ressources naturelles des Philippines, Oyun Sanjaasuren, Ministre de l'environnement et du développement vert de la Mongolie, Tufuga Gafoa Faitua, Ministre associé au Ministère des ressources naturelles de Samoa, Keiji Fukuda, Consul général du Japon à Istanbul, Wijarn Simachaya, Secrétaire permanent en chef du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement de la Thaïlande, Angelo Sartori, Corporation nationale des forêts du Chili, Masran Salleh, Directeur général adjoint du Département des forêts de la Malaisie, V. Rajagopalan, Ministère de l'environnement et des forêts de l'Inde, Noval Mohammed Sepin, Ministère de l'agriculture et du développement rural de l'Algérie, et Edward Kamara, Autorité du développement des forêts du Libéria, ont évoqué, entre autres, des initiatives nationales visant à: mettre en œuvre des politiques de GDF; augmenter le couvert forestier; promouvoir la gestion des forêts par les communautés; et s'adapter aux changements climatiques.

Concernant la GDF, Tom Rösser, Ministre adjoint, Département des ressources naturelles du Canada, Matthias Schwoerer, Ministre fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs de l'Allemagne, Tajul Islam, Ministre des affaires de la guerre de libération du Bangladesh, et Javier Díaz-Carmona, Ministère des affaires étrangères du Costa Rica, s'exprimant au nom de la COALITION DES NATIONS A FORÊTS TROPICALES (CfRN), ont décrit des éléments de mise en œuvre de la GDF, notamment: des approches intégrées; l'engagement des communautés; la bonne gouvernance; et un financement accru pour l'atténuation des changements climatiques.

Gelu Puiu, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'environnement et des changements climatiques de la Roumanie, a instamment demandé une gestion des forêts visant à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures. Astride Nazaire, Conseillère ministérielle, Mission permanente aux Nations Unies, Haïti, a exprimé l'espoir que les vulnérabilités écologiques puissent être transformées en une « renaissance durable ».

Anders Lönnblad, Directeur général adjoint au Ministère des affaires rurales de la Suède, a appelé à l'intégration de la communauté forestière et à la coordination intersectorielle. Alexander Panfilov, Directeur adjoint de l'Agence fédérale des forêts, Fédération de Russie, a signalé une responsabilité partagée entre les secteurs public et privé concernant la gestion des forêts.

Nguyen Ba Ngai, Directeur général adjoint, Direction des forêts, Ministère de l'agriculture et du développement rural du Vietnam, a appelé les pays consommateurs de bois à élaborer les politiques commerciales appropriées pour réduire les impacts négatifs sur les communautés dépendantes des forêts dans les pays producteurs de bois.

Concernant le financement, Jorge Abarca del Carpio, Ambassadeur du Pérou en Turquie, Nthabiseng Motete, Département d'agriculture, des forêts et de la pêche de l'Afrique du Sud, et la CfRN, ont soutenu la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts.

En conclusion, le Sous-secrétaire général Wu a salué le rigoureux débat sur des questions essentielles, en signalant que celui-ci a fourni des orientations en termes de: conservation des forêts; traitement des obstacles; et tirer parti des opportunités offertes par la GDF.

Néstor Osorio, Président de l'ECOSOC, a loué le haut niveau d'engagement, en signalant que les résultats s'annoncent favorables pour l'avenir des forêts. Veysel Eroglu, co-Président du Segment ministériel et Ministre des affaires forestières et de l'eau de la Turquie, a instamment plaidé pour une coopération plus importante et pour un partage continu des connaissances pour contribuer à la lutte contre la dégradation forestières.

DANS LES COULOIRS

Les participants à la FNUF10 ont entamé la journée très tôt par deux tables rondes sur les principaux thèmes de la réunion. Se pressant pour revenir à la plénière et participer au dialogue interactif avec les directeurs des organisations membres du PCF, plusieurs délégués se montraient heureux de pouvoir interrompre la litane de déclarations ministérielles par une petite pause.

Pendant, malgré cette « touche » aux questions de fonds, la plupart étaient –comme le signifiait un délégué– en « mode de veille », dans l'attente impatiente de dépasser les déclarations politiques et d'entamer les discussions dans les groupes de travail. Ce mode de veille était évident au vu du fait que certaines réunions de coordination régionale étaient en cours, alors que d'autres devaient encore se réunir. Quoi qu'il en soit, à la clôture du Segment ministériel, les délégués exprimaient leur satisfaction vis-à-vis de l'organisation de la réunion, l'un d'entre eux déclarant même qu'ils pourront désormais passer le reste de la réunion à discuter des questions de fonds « sans interruptions ».

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****MERCREDI, 10 AVRIL 2013**

La FNUF10 s'est poursuivie mercredi 10 avril en séance plénière. Dans la matinée les délégués ont abordé les points suivants de l'ordre du jour: les contributions régionales et sous-régionales; le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes, en ce compris la formulation de nouvelles orientations pour le PCF; et les forêts et le développement économique. Dans l'après-midi, un Dialogue multipartite a eu lieu. Les délégués ont assisté dans la soirée à la cérémonie de remise des Prix « Des Forêts pour les Peuples » des Nations Unies.

PLÉNIÈRE**CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES:**

La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté le Rapport du Secrétaire général sur les contributions régionales et sous-régionales (E/CN.18/2013/3), en soulignant que ce document constitue un apport de grande valeur. Concernant le thème de la FNUF10, elle a attiré l'attention sur le travail de collecte de données relatives aux forêts et a instamment demandé que ces données soient prises comme une contribution à la comptabilité nationale. Elle a mis certaines actions en exergue, notamment: les engagements politiques influents; la renforcement et l'harmonisation de la gouvernance; et le partage des meilleures pratiques.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION: La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté le Rapport du Secrétaire général le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes, en ce compris la formulation de nouvelles orientations pour le PCF (E/CN.18/2013/8), en décrivant la coopération du FNUF avec, entre autres: le PCF, à mode de suivi de Rio+20; les peuples autochtones et les forêts dans l'agenda de développement post-2015; et les autres AEM et organisations des Nations Unies, notamment sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

La Directrice du FNUF McAlpine a présenté une Note du Secrétariat concernant les activités de l'Année internationale des forêts 2011 (E/CN.18/2013/9), en signalant que le thème « Des forêts pour les peuples » soulignait les liens intersectoriels des forêts.

Eduardo Rojas-Briales, FAO, et Président du PCF, a présenté la note d'information intitulée Cadre de travail du PCF pour 2011 et 2012 (E/CN.18/2013/10), en soulignant les réussites du PCF, notamment la contribution unique coordonnée sur les forêts à Rio+20. Il a mis en exergue une étude actualisée sur le financement des forêts, la mise en place du Prix Wangari Maathai, l'accueil des Journées 5 et 6 des forêts, et la publication de fiches informatives sur la GDF.

FORÊTS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:

Les représentants du Japon, de l'Allemagne, les Pays-Bas et de l'Ukraine ont présenté les initiatives conduites par les pays (ICP) rapportés aux Secrétariat du FNUF par lettre (E/CN.18/2013/14, 15, 16 et 17).

Gen Totani, Ministre de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, a rapporté le « Séminaire internationale sur les défis de la GDF », accueilli conjointement avec l'Indonésie à Tokyo, au Japon, en 2011, et partageant des recommandations sur, entre autres: l'intégration des rapports; la facilitation des dialogues multipartites; et l'intégration des forêts dans l'agenda du développement durable.

Matthias Schwoerer, Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture et de la protection des consommateurs de l'Allemagne, a évoqué la conférence sur les « Contributions des forêts à l'économie verte », qui s'est tenue à Bonn, en Allemagne, en octobre 2011, et qui a abordé la façon dont le secteur forestier pourrait améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

Rob Busink, Ministère des affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation des Pays-Bas, a rapporté la réunion « Un chemin vers l'économie verte dans le contexte du développement durable », qui s'est tenue à Hanoï, au Vietnam, en janvier 2012. Il a souligné: le rôle du secteur privé pour promouvoir la croissance verte, les liens entre foresterie, agriculture et sécurité alimentaire; et le besoin d'intégrer la GDF.

Lyubov Polyakova, Agence des ressources forestières de l'État, Ukraine, a rapporté la discussion sur les « Forêts dans l'économie verte pour les pays d'Europe de l'Est, et d'Asie centrale et du Nord: Forum de Lviv », qui a eu lieu à Lviv, en Ukraine, en septembre 2012, notamment sur: l'économie verte, la compréhension des tendances clés concernant les forêts; et la génération de revenus par les activités liées aux forêts.

DECLARATIONS DES PAYS: Concernant le renforcement de la coopération et de la coordination, la BOLIVIE a déploré que le FNUF ne joue par son rôle de coordination des politiques forestières au niveau international. Les ETATS-UNIS ont instamment demandé au FNUF de maintenir un rôle de facilitateur au sein du PCF, plutôt que d'assumer les fonctions de coordination de niveau système au sein des Nations Unies.

Le BRESIL a mis en exergue la réunion de l'Initiative des Grands groupes du FNUF, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 18 au 22 mars 2013, au cours de laquelle l'importance de la participation de la société civile au FNUF a été reconnue. L'ETHIOPIE a rapporté les activités du Réseau international du bambou et du rotin, ainsi que sa demande de rejoindre le PCF.

La Nouvelle-Zélande, au nom du PROCESSUS DE MONTREAL, a évoqué sa collaboration croissante avec l'ITTO, FOREST EUROPE et la FAO, ainsi que les efforts déployés pour élaborer un partenariat sur les indicateurs forestiers. L'Irlande, au nom de l'UE et la CROATIE, a rapporté la coopération de l'UE à travers la Mise en application des lois forestières, la gouvernance et le commerce liés aux forêts, visant à exclure le bois illégal du marché européen.

La MALAISIE a mis en garde contre la fragmentation et la dilution des ressources et des capacités au sein du PCF. Évoquant le Processus de Téhéran, l'IRAN a signalé que le processus fournit un cadre de travail permettant de faciliter le soutien au PCF pour les pays à faible couvert forestier.

L'INDE a instamment plaidé pour davantage de coopération aux niveaux régional, sous-régional et national, afin de faciliter, entre autres, le transfert de technologies et le renforcement des capacités. La REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO a décrit les activités nationales menées en partenariat avec les bailleurs de fonds pour soutenir la mise en œuvre de la GDF.

Concernant les forêts et le développement économique, la CHINE a proposé que le PCF: formule un plan de mise en œuvre pour soutenir les travaux du FNUF et renforcer la collaboration; organise les efforts collectifs d'évaluation et d'étude; et soutienne les consultations pertinentes et la prise de décisions post-2015. L'ARGENTINE a appelé à plus d'information sur le rôle des forêts dans l'économie verte dans le contexte de la GDF.



Rojas-Briales a noté, en réponse aux interventions, que les priorités du PCF sont déterminées et mandatées par le FNUF et les Etats membres, en avertissant qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre dans les activités du PCF pour pouvoir aborder de façon appropriée les trois piliers du développement durable.

DEBAT MULTIPARTITE: La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté une Note du Secrétariat sur le Débat multipartite (E/CN.18/2013/7), en remerciant les Grands groupes pour leur soumission du Document de discussion sur les forêts et le développement économique (E/CN.18/2013/7/Add.1) qui comprend des conclusions et des recommandations à discuter dans le cadre de la FNUF10.

Le Modérateur Shashi Kant, de l'Université de Toronto, Canada, a encadré le Débat multipartite en encourageant les membres à « tomber amoureux de la durabilité ».

Peter deMarsh, de la Fédération canadienne de propriétaires de lots boisés, au nom des AGRICULTEURS ET PETITS PROPRIETAIRES DE TERRAINS BOISES, a signalé que pour assurer les moyens de subsistance, augmenter le couvert forestier et protéger les forêts, il faut remplir une série de conditions, notamment: le respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales; les savoirs traditionnels et scientifiques, l'éducation et le renforcement des capacités; et l'accès et le partage des avantages.

Hubertus Samangun, Coordinateur régional de l'Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales, au nom des PEUPLES AUTOCHTONES, a plaidé pour un accès simplifié aux fonds disponibles, par exemple à travers le Programme de petites subventions du FEM. Paul Opanga, de l'Internationale des travailleurs de la construction et du bois, au nom des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS ET COMMERÇANTS FORESTIERS, a instamment prié les Etats membres de garantir des salaires de subsistance aux travailleurs, plutôt que des « salaires de pauvreté », en signalant qu'une « forêt qui rapporte est une forêt qui reste sur pied », et qu'un travail forestier doit être à la fois vert et digne.

Sim Heok-Choh, de l'Association d'institutions de recherche forestière d'Asie Pacifique, au nom des COMMUNAUTES SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, a instamment demandé le renforcement de la recherche, de l'éducation et de la formation en lien avec les forêts, ainsi que la promotion d'environnements aptes à recevoir l'investissement du secteur privé dans la science et la technologie.

Lambert Okrah, du Partenariat des Grands groupes sur les forêts, au nom des ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG), a signalé que les discussions entre participants lors des initiatives conduites par les Grands groupes qui ont eu lieu début 2013, comprenaient un débat sur les systèmes de gouvernance et les entreprises communautaires. Ghanshyam Pandey, Président de la Fédération des utilisateurs de forêts communautaires, Népal, et de l'Alliance globale sur la foresterie communautaire, au nom des AGRICULTEURS ET PETITS PROPRIETAIRES DE TERRAINS BOISES, a instamment demandé la garantie des droits de tenure foncière pour les peuples autochtones, les agriculteurs et les petits propriétaires de terrains boisés.

Jukka Halonen, de la Fédération finlandaise des industries forestières, au nom du groupe INDUSTRIE, a instamment demandé la pleine participation de tous les Grands groupes dans les forums internationaux. Cécile Ndjebet, du Réseau de femmes pour la gestion communautaire des forêts, au nom du groupe FEMMES, a appelé à: l'inclusion des femmes dans le développement économique basé sur les forêts; la réforme des systèmes de tenure foncière pour garantir les droits fonciers des femmes; le financement des entreprises forestières conduites par des femmes; et le renforcement des capacités pour assurer une représentation appropriée des femmes dans les instruments de prise de décisions.

Tolulope Daramola, de l'Association internationale des étudiants en foresterie (IFSA), au nom du groupe ENFANCE ET JEUNESSE, a présenté les recommandations issues de la Conférence IFSA de mai 2012 sur « les forêts dans une économie verte: contribution et position des jeunes », notamment celle de créer un programme pour la jeunesse, celle d'embaucher un représentant des jeunes au Secrétariat du FNUF, et celle d'organiser des activités forestières annuelles pour la jeunesse aux niveaux national, régional et international.

Andrei Laletin, des Amis des forêts sibériennes, au nom des ONG, réagissant sur la tendance croissance des programmes de boisement par la plantation de mono-espèces à grande échelle, a souligné que ces forêts ne peuvent pas fournir les services écosystémiques perdus lors de la destructions des forêts naturelles, et qu'il est nécessaire de promouvoir le partage des avantages issus des ressources génétiques avec les populations forestières.

Au cours des déclarations de l'assistance, la TURQUIE a souligné l'importance d'habiliter les peuples autochtones et locaux pour améliorer leurs conditions de vie. Le NEPAL a partagé les expériences d'un processus multipartite ayant

démonstré son efficacité pour améliorer la gouvernance. L'UGANDA a reconnu l'équilibre obtenu par les Grands groupes qui « agissent avec le cœur » ainsi que leur rôle central dans la mobilisation des programmes. La GUINEE a partagé son succès après avoir confié le développement des groupes communautaires à des femmes. Le LIBERIA a souligné le besoin de bâtir la capacité des parties prenantes à participer à la prise de décision, afin d'éviter que d'autres s'expriment à leur place.

La PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE a souligné que la GDF ne peut être réalisée sans un dialogue fort, continu et amélioré entre parties prenantes, en citant l'engagement des parties prenantes concernées dans la prise de décisions sur les forêts en Papouasie-Nouvelle Guinée. Le SENEGAL a signalé que les politiques ne tenant pas compte des inquiétudes des bénéficiaires sont condamnées à échouer, et a souligné le besoin de prendre en compte les spécificités des groupes, notamment celles des femmes, de la jeunesse et des peuples autochtones.

Le MEXIQUE a souligné l'importance de la société civile dans la mise en œuvre de la GDF. L'INDONESIE a partagé des mécanismes nationaux pour l'intégration des multiples parties prenantes dans la GDF, notamment un conseil pour faciliter les consultations entre le gouvernement, les entreprises et les communautés locales. Le NIGERIA a évoqué une initiative pour engager les femmes dans les pratiques de GDF à travers la formation et des éléments pour des modes de vie durables.

Le LESOTHO a décrit des efforts nationaux pour engager les parties prenantes ayant conduit à une extension du couvert forestier et à une réduction de l'abattage illégal. Le TOGO a décrit ses conditions nationales et les efforts déployés pour intégrer dans les programmes scolaires la sensibilisation vis-à-vis des valeurs forestières et la réduction des risques de désastres.

La SUEDE a souligné que l'industrie forestière et les petits propriétaires forestiers jouent un rôle central dans la création d'emplois et de revenus, en appelant à des investissements à long terme dans l'éducation et la recherche forestières. L'ALLEMAGNE a estimé que le Débat multipartite a élevé le profil des Grands groupes dans les approches intersectorielles à la GDF.

La FINLANDE a appelé à garantir les droits de tenure foncière, afin d'assurer la GDF. L'ARGENTINE a souligné la promotion du commerce juste et de la valeur ajoutée des produits non dérivés du bois provenant des communautés autochtones et locales, afin de leur en assurer les avantages.

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL a indiqué que la GDF peut être réalisée grâce, entre autres choses, à des schémas de consommation et de production durables, à une utilisation et réutilisation efficaces, et aux marchés durables, et a instamment prié le FNUF d'inviter les Etats membres à relever le défi d'intégrer l'agenda forestier dans leurs politiques de développement durable.

Le GHANA a noté que les recommandations issues du Débat multipartite seront employées pour améliorer les plateformes nationales de consultation existantes. La MALAISIE a mis en garde contre la généralisation et la simplification des recommandations issues du Débat multipartite, car elles peuvent s'avérer difficiles à appliquer selon le contexte national. Les ETATS-UNIS ont estimé que le document des Grands groupes enrichirait la discussion concernant de nombreux thèmes qui doivent être examinés dans le cadre du point de l'ordre du jour relatif aux forêts et au développement économique, dans le Groupe de travail 1.

A mode de conclusion, le Modérateur Kant a souligné que le processus du FNUF ne peut être dynamique et vibrant sans la participation des Grands groupes, et a estimé par ailleurs qu'il n'y a aucune raison pour qu'un pays ne soit en désaccord avec les contributions des Grands groupes.

DANS LES COULOIRS

Le troisième jour de la FNUF10 a rempli les délégués d'un certain sens de la coopération, de l'entraide et du travail en équipe, à mesure qu'ils entendaient les rapports du FNUF sur le renforcement de la coopération et participaient au Débat multipartite. Les délégués semblaient satisfaits de la discussion avec les Grands groupes, notamment par la présence de l'Industrie. Des commentaires se sont fait entendre dans les couloirs de la part de participants se disant heureux que les points focaux des Grands groupes aient mis en avant des questions de fond. Cette satisfaction se manifestait même vis-à-vis de l'appel lancé aux bailleurs de fonds pour qu'ils « tiennent leurs engagements », appel qui, d'après certains, sera probablement repris par les pays en développement dans les très prochaines réunions des groupes de travail.

La remise des Prix « Des Forêts pour les Peuples » des Nations Unies a eu lieu en fin de journée, et a offert la formidable opportunité de reconnaître les efforts déployés dans le monde entier par des personnes dont le dur labeur en faveur de la protection des forêts ne sera pas passé inaperçu.

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****JEUDI, 11 AVRIL 2013**

La FNUF 10 s'est poursuivie jeudi 11 avril. La plénière s'est réunie tout au long de la journée pour discuter des points de l'ordre du jour portant sur les questions nouvelles et les MMO d'une GDF. Des événements en marge sur de multiples questions ont eu lieu à l'heure du déjeuner, notamment sur: le secteur privé et le financement des forêts; la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts; et les moyens de mise en œuvre de la conservation forestière. D'autres événements en marge se sont déroulés au cours de la soirée sur: les nouveaux outils pour relever le Défi de Bonn; les résultats de l'Atelier mondial des Grands groupes du FNUF; et les résultats du Forum de Lviv.

PLÉNIÈRE

QUESTIONS NOUVELLES: Le Président de la FNUF10 Mario Ruales Carranza a lancé ce point de l'ordre du jour, qui a été discuté dans la matinée et dans l'après-midi. Concernant l'agenda de développement post-2015, de nombreux pays ont soutenu l'idée de garantir que celui-ci inclue les questions relatives aux forêts et à la GDF. L'Irlande, au nom de l'UE, a indiqué que le FNUF devrait encourager les États membres à intégrer la gestion durable des ressources naturelles, dont les forêts, comme un principe central de l'agenda de développement post-2015. L'INDONÉSIE a proposé d'établir un ODD transversal incluant l'éradication de la pauvreté, la croissance durable et l'équité, et les forêts.

Le GHANA a soutenu, en soulignant les liens intersectoriels, l'inclusion dans les ODD de la sauvegarde des écosystèmes. La CHINE a signalé la responsabilité de faire assumer aux forêts un rôle d'atténuation de la pauvreté dans l'agenda de développement post-2015.

Les ÉTATS-UNIS, avec le BRÉSIL, ont instamment prié qu'un argument solide soit développé pour inclure les forêts dans l'agenda de développement post-2015, et les ÉTATS-UNIS et la COLOMBIE ont mis en garde contre des recommandations trop spécifiques à ce stade. Prenant note des appels à inclure les forêts dans l'agenda de développement post-2015 et ayant déjà un ODD sur les forêts ou les ressources naturelles, la NOUVELLE-ZÉLANDE et l'ARGENTINE ont mis en garde contre une préemption des résultats du processus de l'agenda de développement post-2015.

La CHINE a appelé au renforcement du dialogue mondial sur les forêts. Le MEXIQUE, avec la COLOMBIE, ont identifié le besoin d'assurer une large participation aux discussions sur les forêts dans le cadre de l'agenda de développement post-2015. Le GUATEMALA a proposé de relier la discussion du FNUF sur les forêts dans le contexte de l'agenda de développement post-2015 aux discussions des autres processus tels que la CCNUCC et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Concernant un **AHEG pour le futur AIF**, les Îles Fidji, au nom du G-77/CHINE, avec la BOLIVIE, la TURQUIE, la SUISSE, l'IRAN, le CAMEROUN, le SWAZILAND, l'INDE, l'UE, le BRÉSIL et cuba, ont soutenu l'établissement d'un AHEG chargé de réviser plusieurs aspects, éléments et options

d'un futur AIF, comme c'était recommandé dans le Rapport du Secrétaire général sur les questions nouvelles (E/CN.18/2013/6). Concernant la feuille de route pour la révision 2015, le G-77/CHINE a appelé à la formation immédiate de l'AHEG.

CUBA a estimé que l'AHEG devrait être à composition non limitée et a suggéré, avec le SÉNÉGAL, qu'il se réunisse deux fois pendant la période intersessions. La CHINE a soutenu l'idée de convoquer un AHEG une fois avant la FNUF11, et a déploré l'affaiblissement de l'examen des forêts en tant que question indépendante, ainsi que la fragmentation de la communauté forestière. Soulignant les contraintes financières, la TURQUIE a suggéré de limiter le nombre de réunions de l'AHEG.

Les ÉTATS-UNIS, soutenus par le BRÉSIL, l'UE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le MAROC et le KENYA, ont souligné le besoin d'un mandat simple, clair et concis pour le travail à réaliser par l'AHEG pendant la période intersessions. Le CAMEROUN a estimé que l'AHEG devrait examiner les progrès accomplis par la Commission des forêts d'Afrique centrale.

Le G-77/CHINE a signalé que, si bien les parties prenantes devraient être invitées à apporter des contributions, la prise de décisions devrait être réservée aux États membres. Le BRÉSIL a souligné, avec l'ARGENTINE, que ce processus doit être conduit par les États membres. Le BRÉSIL a par ailleurs noté que le rôle du PCF est de soutenir les États membres. La SUISSE a instamment demandé que la révision soit un processus indépendant avec une méthodologie clairement définie.

CUBA a soutenu la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts, en soulignant que ceci est étroitement lié à la révision de l'AIF. L'UE a suggéré que le processus biennal de révision comprenne une analyse de l'AIF facilitée par les membres du PCF, une autre analyse de l'AIF par les pays et les Grands groupes, et la préparation de documents de contexte comprenant les contributions des Initiatives conduites par les pays, par les régions et par les organisations.

Concernant un **accord juridiquement contraignant sur les forêts**, les PHILIPPINES et la TURQUIE ont appelé à l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur les forêts incluant les trois piliers du développement durable, et la TURQUIE a ajouté que ceci constituerait la meilleure options pour atteindre les objectifs de la GDF.

La MALAISIE s'est dite préoccupée de la prolifération d'accords environnementaux multilatéraux, et a précisé que, malgré son ouverture de principe à l'élaboration d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts après 2015, il est nécessaire d'évaluer l'impact d'un tel accord sur les pays. Le BRÉSIL a plaidé pour un organe ou centre spécifique chargé de traiter les forêts, en soulignant que cette question est différente de celle concernant un éventuel instrument juridiquement contraignant.

Concernant la **comptabilisation du capital naturel**, l'UE a demandé au Secrétariat du FNUF de fournir plus d'informations sur les initiatives de comptabilisation du capital naturel menées par la Banque mondiale et par la Commission des statistiques des Nations Unies concernant l'« au-delà du PIB ». La BOLIVIE a rejeté le concept de comptabilisation du capital naturel sur la base des décisions de Rio+20, en ajoutant que la vision



anthropocentrée est étrangère au concept de nature qu'ont les peuples autochtones, selon lequel la nature est une entité titulaire de droits et non une ressource à exploiter. Le BURUNDI et la SUISSE ont soutenu la comptabilisation du capital naturel, et la SUISSE a évoqué son rôle dans la définition de la valeur des forêts dans la comptabilité nationale, ainsi que pour attirer l'intérêt des secteurs autres que le forestier. L'ARGENTINE a fait remarquer que, puisqu'il s'agit d'un concept relativement nouveau, on devrait entreprendre de plus amples analyses avant de l'appliquer à la GDF.

La RÉPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE a instamment plaidé pour le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale pour conserver la forêt tropicale dans le bassin du Congo. Le représentant congolais a aussi souligné que « les forêts peuvent payer pour elles-mêmes », en appelant au soutien du commerce équitable des produits des forêts locales et nationales. La PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE a appelé à une collaboration continue et améliorée avec les parties prenantes, en soulignant qu'il est important pour l'industrie du bois de prendre des initiatives d'appropriation.

Le GABON a plaidé pour des mesures institutionnelles pour partager les efforts et les ressources dans le but d'aider à tenir les engagements pris lors du Sommet de la Terre de Rio et de Rio+20, notamment par les pays en développement.

Le G-77/CHINE a plaidé pour que la FNUF11 soit organisée et accueillie par une entité des Nations Unies. Le SOUDAN a proposé, avec le soutien du GHANA, du NIGER, du GABON, du KENYA, du MAROC, du SENEGAL, de l'AFRIQUE DU SUD, de la NAMIBIE, du SWAZILAND, de la TURQUIE, et de l'OUGANDA, de tenir la FNUF11 en Afrique, au Siège du PNUE à Nairobi, au Kenya. L'ANGOLA a soutenu la tenue à Nairobi d'une réunion préparatoire pour la FNUF11.

En conclusion, la Directrice du FNUF McAlpine a expliqué que les éléments d'une feuille de route ou programme de travail pour la période intersessions d'ici la FNUF11, pour le suivi de Rio+20 et pour l'agenda de développement post-2015, doivent être clairement définis dans une décision par les États membres. Elle a précisé que le Secrétariat, l'ECOSOC et les autres directions des Nations Unies requièrent un mandat clair concernant ce qu'on attend d'eux en termes de soutien au FNUF pour ces questions. Elle a énuméré les problèmes de financement qui vont entraver la mise en place d'un AHEG, en expliquant que la tenue d'une réunion d'AHEG coûte 270.000 dollars US, alors qu'il ne reste que 90.000 dollars US dans le budget 2013 et 180.000 dollars US pour toute la période biennale. McAlpine a indiqué que le Secrétariat continuera de donner des informations sur le financement aux États membres, pour les aider dans leurs discussions sur le programme de travail et la proposition de tenir la FNUF11 à Nairobi.

Le Secrétariat a précisé que si le travail intersessions convenu n'est pas « exceptionnel », il faudra rédiger un budget de programme et le soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale. La Directrice McAlpine a souligné que la FNUF10 doit prendre une décision sur la feuille de route, de façon à informer le travail intersessions du FNUF et permettre ainsi à la FNUF11 de prendre une décision sur l'éventuelle négociation d'un accord juridiquement contraignant. Le Président Carranza a indiqué que les États membres devraient établir des priorités dans le but d'affecter les ressources de façon réaliste, plutôt que de prendre toutes les décisions « sous réserve des fonds disponibles ».

MMO: Les discussions sur ce point de l'ordre du jour ont eu lieu au cours de la matinée. Concernant la **création d'un nouveau fonds mondial pour les forêts ou l'utilisation des mécanismes existants**, le G-77/CHINE, le BRÉSIL, la CHINE, le NIGER, CUBA, la RÉPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE, l'ARGENTINE, la PALESTINE, la BOLIVIE et l'AFRIQUE DU SUD ont soutenu la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts. La TURQUIE a souligné le besoin de combiner un mécanisme mondial de financement et des instruments de financement spécifiques, ainsi que celui d'un accès juste et équitable à ces fonds. L'ARGENTINE, la CHINE, l'AFRIQUE DU SUD et le KENYA ont soutenu l'ouverture d'un guichet autonome pour le financement des forêts au sein du FEM, qui est facile d'accès pour les États membres, notamment pour les pays en développement.

L'UE a estimé que le Rapport du Secrétaire-général sur les MMO d'une GDF (E/CN.18/2013/11) n'explique pas de façon appropriée comment un tel fond permettrait de dépasser les obstacles à la GDF. Signalant que le rôle de l'APD est de catalyser d'autres sources de financement, les ÉTATS-UNIS se sont opposés à la mise en place d'un nouveau fonds mondial pour les forêts et a appelé à augmenter plutôt l'efficacité des

fonds et mécanismes existants. Le représentant des États-Unis s'est également opposé à demander au FEM de créer un nouveau point focal autonome pour les forêts, en suggérant plutôt d'adresser un « signal fort » au FEM lui signifiant que la GDF devrait être une partie clé de son travail.

La SUISSE a demandé de la flexibilité concernant le financement des forêts, en soulignant qu'un tel financement devrait venir de toutes les sources. La représentante suisse a insisté, avec les ÉTATS-UNIS, sur le fait que les conditions favorables, tel un système opérationnel de gouvernance forestière, doivent être réunies pour pouvoir générer des financements et des investissements additionnels pour les forêts.

La SUISSE a ajouté que le FNUF, au vu de son mandat politique et de sa structure, ne peut jouer qu'un rôle limité dans le financement des forêts, car il ne dispose pas d'un mandat pour établir de nouvelles structures ou mécanismes de financement. La représentante suisse a affirmé que les organisations membres du PCF devraient s'employer à fournir au FNUF des informations sur le financement, par exemple en mettant à jour le Livre source du PCF sur le financement pour la GDF.

La PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE a plaidé pour une meilleure collaboration des parties prenantes concernant les MMO et pour l'application des leçons tirées de l'actuel Programme pluriannuel de travail.

Concernant le **financement pour la GDF**, l'UE a fait observer une différence significative entre le financement public et l'investissement privé pour une GDF, en signalant le besoin d'intégrer les mécanismes internationaux de financement des forêts pour garantir l'accès.

Le G-77/CHINE, l'INDONÉSIE, la MALAISIE et l'IRAN ont plaidé pour l'allocation de financements supplémentaires aux pays en développement pour leur permettre d'atteindre les quatre OEF, pour la suppression des conditions trop strictes de l'accès à ces fonds et pour l'augmentation du transfert de technologies pour une GDF. CUBA a signalé, en déplorant le coût de la mise en œuvre d'une GDF, que les objectifs des bailleurs de fonds et ceux des pays bénéficiaires ne sont pas toujours alignés.

Le LESOTHO a décrit des expériences nationales de mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts, en signalant des défis actuels concernant le financement et en appelant à un plan d'action intégré pour faciliter la fourniture de soutien technique et de financements aux pays en développement.

La CHINE a encouragé les synergies entre les mécanismes de financement pour identifier les lacunes thématiques et géographiques dans le but de prioriser le financement. Le TOGO a proposé d'établir un programme pour soutenir les Pays à faible couvert forestier (PFCF) dans l'évaluation de la contribution des forêts et des arbres en dehors des forêts à leurs économies, et a plaidé pour une augmentation des financements pour les PEID et les PFCF visant à stopper l'actuel déclin du couvert forestier.

DANS LES COULOIRS

Par cette matinée de jeudi menaçante de pluie, l'ambiance à la FNUF10 était visiblement plus sérieuse et intense alors que les participants entamaient leurs discussions sur les MMO et les questions nouvelles. Ces discussions étaient réservées aux États membres, ce qui a beaucoup déplu à plusieurs Grands groupes. Certains États membres se demandaient également si le Débat multipartite avait été suffisant en termes de participation des Grands groupes à la prise de décisions, l'un d'entre eux suggérant même que le FNUF invite les Grands groupes à participer aux négociations. Plusieurs représentants des Grands groupes ont discuté de cette suggestion, avec divers degrés de soutien. Certains estimaient qu'ils sont effectivement tenus en marge des discussions, mais d'autres ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du Débat de mercredi, en arguant que celui-ci a suscité un plus grand intérêt et de plus amples discussions parmi les États membres.

A mesure que la journée avançait, un sentiment d'encouragement grandissait chez certains, après que les pays en développement eurent appelé à la définition d'une feuille de route pour la révision 2015. Certains ont mis cela sur le compte des travaux intersessions menés par l'AHEG sur le financement des forêts qui s'est tenu en janvier 2013. D'autres ont cependant exprimé une certaine frustration face à certains pays se tenant seuls avec leurs déclarations, comportement qui pourrait bien ralentir les progrès. Au coucher du soleil, un sentiment de clarté et de fraîcheur a empli le Forum car de nombreux représentants se montraient confiants sur le fait que la FNUF10 produira certainement des décisions significatives.

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****VENDREDI 12 AVRIL 2013**

La FNUF10 s'est poursuivie vendredi 12 avril. Le Groupe de travail 1 (GT1) s'est réuni au cours de la journée pour discuter des forêts et du développement économique dans la matinée, et dans l'après-midi de l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et dans la réalisation des quatre OEF ; des contributions régionales et sous-régionales ; et du renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, y compris la fourniture d'orientations supplémentaires aux PCF. Le Groupe de travail 2 (GT2) a discuté des MMO d'une GDF dans la matinée, et des questions nouvelles dans l'après-midi. Une plénière d'état des lieux s'est déroulée au cours de la soirée pour réviser les progrès accomplis.

GROUPES DE TRAVAIL

GT1: Forêts et développement économique: Dans la matinée de ce vendredi, le vice-Président de la FNUF10 et co-Président du GT1 Shulamit Davidovich (Israël) a présenté l'ordre du jour établi sur la base du Rapport du Secrétaire général sur les forêts et le développement économique et sur les conclusions et recommandations pour aborder les défis importants concernant les forêts et le développement économique (E/CN.18/2013/4 et E/CN.18/2013/5). Les participants ont discuté de questions variées, parmi lesquelles: les produits et services forestiers ; les programmes forestiers nationaux et les autres politiques sectorielles ; la réduction des risques et des impacts de désastres ; et les avantages des forêts et des arbres pour les communautés urbaines.

La SUISSE a appelé, avec le soutien des PHILIPPINES, à un instrument juridiquement contraignant sur les forêts. Le BRÉSIL a proposé de supprimer les références à la « comptabilisation du capital naturel » en arguant que ce concept doit être clarifié.

L'UE a plaidé pour une meilleure traduction de la valeur des forêts dans la comptabilité nationale et pour la reconnaissance du rôle des forêts dans l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. La SUISSE a souligné que le PSE n'est pas une solution « à taille unique ».

La DOMINIQUE a signalé le défi que représente engager les entreprises dans le PSE sans augmenter les coûts pour le consommateur. La COLOMBIE a parlé de mettre en œuvre la comptabilité verte à travers le partenariat quinquennal mondial de la Banque mondiale sur la comptabilisation du bien-être et l'estimation de la valeur des services écosystémiques.

Les ETATS-UNIS ont plaidé pour mettre l'accent sur les approches paysagistes de la GDF, incluant les questions de l'utilisation des terres et de la tenure. La GRENADE a appelé à davantage de financement et de renforcement des capacités pour les approches paysagistes. Le BRÉSIL, la MALAISIE, l'INDONÉSIE et l'ARGENTINE ont souligné que l'expression « approche paysagiste » ne fait pas partie du langage convenu et devrait être remplacée par « les diverses approches disponibles ».

La CHINE, la TUNISIE, le SÉNÉGAL, la MALAISIE, MAURICE, le BURKINA FASO, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, le GHANA, le KENYA, le LESOTHO et l'UGANDA ont appelé à un renforcement des capacités

pour évaluer les multiples avantages offerts par les forêts. L'INDONÉSIE a appelé à renforcer la formule sur le transfert de technologies et le partage d'information.

Le BRÉSIL a suggéré de remplacer « comme un moyen de mettre en place des systèmes efficaces d'aménagement du territoire » par « pour avancer dans la mise en œuvre de la GDF ». La PALESTINE a instamment plaidé pour la prise en compte des différences entre pays et entre types de forêts au moment de promouvoir la GDF.

Le BRÉSIL a signalé le besoin de disposer d'un rapport des progrès accomplis par l'AHEG2 pour mieux informer la décision sur le processus facilitateur. La BOLIVIE a instamment demandé que les résultats de Rio+20 soient intégrés dans le projet de décision.

La MALAISIE a appelé à un partenariat avec les organisations économiques pour améliorer le financement des programmes forestiers et a demandé, avec le LESOTHO, du soutien pour la collecte et l'analyse de données, en particulier dans les pays en développement.

Evaluation des progrès accomplis, Coopération régionale et sous-régionale, et Renforcement de la coopération: Dans l'après-midi la FNUF10, la vice-Présidente de la FNUF10 et co-Présidente du GT1 Anna Masinja (Zambie), a invité les délégués à discuter des points de l'ordre du jour portant sur: l'évaluation des progrès accomplis ; la coopération régional et sous-régionale ; et le renforcement de la coopération.

Concernant l'évaluation des progrès accomplis, l'UE a appelé, lors de son exposé des négociations pour un accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe, au renforcement des capacités des PFCF et des PEID à mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts. L'Indonésie a souligné, au nom du G-77/CHINE, que les fonds inappropriés entravent l'établissement de rapports. Le JAPON a souligné le soutien que son gouvernement apporte au renforcement des capacités pour la mise en œuvre.

Le MEXIQUE a plaidé pour un soutien technique et une harmonisation continue des méthodologies d'établissement des rapports par les pays. La SUISSE s'est opposée à la réunion d'un groupe d'experts techniques pour aborder les méthodologies d'établissement des rapports, et a mis en cause, avec le soutien des ETATS-UNIS et de la NOUVELLE-ZELANDE, l'utilisation de l'expression « processus facilitateur » pour parler de la révision de l'AIIF. Le BRÉSIL a instamment demandé le prompt achèvement de la méthodologie d'établissement des rapports, et la COLOMBIE a proposé une date limite en Décembre 2013 pour achever ladite méthodologie.

La BOLIVIE a appelé à la création d'un « instrument unique d'établissement des rapports pour les conventions des Nations Unies » qui soit aligné avec l'Instrument concernant les forêts. Les ETATS-UNIS ont soutenu, avec la NOUVELLE-ZELANDE, l'intégration de l'Instrument concernant les forêts avec d'autres processus d'établissement des rapports. L'ARGENTINE a noté que, malgré sa soumission d'un rapport, aucune des mesures utilisées n'a été reprise dans l'évaluation.

La MALAISIE a noté que l'adoption de l'Instrument concernant les forêts a renforcé les efforts nationaux concernant la GDF et a proposé que la participation au groupe d'experts soit ouverte à tous les États membres, et que le groupe reçoive un mandat clair et une source de financement.



Sur la **coopération régionale et sous-régionale**, la REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE a instamment demandé que les initiatives de la Commission des forêts d'Afrique centrale soient citées comme des exemples réussis de coopération régionale. La TURQUIE a partagé les succès remportés dans le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale, en déclarant que l'établissement de rapports reste un défi à relever.

Concernant le **renforcement de la coopération**, la G-77/CHINE a estimé que la coopération Sud-Sud n'est pas une alternative à la coopération Nord-Sud et a appelé à mettre en place un fonds mondial pour les forêts pour attirer des financements existants, nouveaux et supplémentaires. La CHINE, en notant la dépendance des communautés locales vis-à-vis des ressources forestières dans les pays en développement, a appelé à une augmentation de l'APD. L'AFRIQUE DU SUD a appelé le FNUF à travailler de concert avec les groupes régionaux et sous-régionaux, comme la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, pour promouvoir la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

GT2: MMO: Dans la matinée de vendredi, le vice-Président de la FNUF10 et co-Président du GT2 Srećko Juričić (Croatie), a ouvert la discussion sur les MMO. Jan Heino (Finlande), co-Président de l'AHEG2, a cité les principales questions nouvelles pour les réunions intersessions: promouvoir la collaboration intersectorielle; augmenter l'engagement du secteur privé; et assurer des efforts nationaux continus dans le financement des forêts.

Paulino Franco de Carvalho Neto (Brésil), co-Président de l'AHEG2, a cité les recommandations, notamment: encourager l'investissement du secteur privé; renforcer la collecte de données nationales sur le financement des forêts; et identifier les opportunités pour mobiliser de nouvelles sources de financement des forêts.

Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, CUBA, la TURQUIE, la BOLIVIE, la CHINE et l'ARABIE SAOUDITE, ont soutenu la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts. Le CANADA, la NOUVELLE-ZELANDE et les ETATS-UNIS s'y sont opposés. Le GROUPE AFRICAÏN a par ailleurs instamment demandé la création de fonds régionaux, par exemple un fonds africain pour les forêts, avec des modalités d'accès simplifiées.

La SUISSE s'est dite disposée à envisager le fonds mondial pour les forêts, mais uniquement dans le cadre d'un instrument juridiquement contraignant comprenant des engagements. L'UE a noté le manque d'indices de la nécessité d'un fonds mondial pour les forêts.

CUBA a souligné que les mécanismes actuels de financement pose encore des difficultés à l'heure d'accéder aux financements. Le JAPON a affirmé qu'un nouveau fonds aurait des coûts administratifs et opérationnels, en citant des alternatives comme l'amélioration de l'accès aux mécanismes de financement existants. La TURQUIE a souligné que la consolidation de toutes les sources de financement peut augmenter l'efficacité.

L'ARABIE SAOUDITE a instamment demandé que le fonds soit fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. La BOLIVIE a appelé à une approche intégrée des forêts dans tous les processus pertinents des Nations Unies, y compris ceux relatifs aux changements climatiques et à la biodiversité.

Le Ghana, au nom du G-77/CHINE, avec le soutien des ETATS-UNIS et de l'INDONESIE, a indiqué que le transfert de technologies et le renforcement des capacités ne devraient pas être en discussion, car ils sont inclus dans les MMO. L'UE a recommandé que le Secrétariat du FNUF lance des discussions avec l'Organisation pour la coopération et le développement économique dans le but d'améliorer les données forestières.

La CHINE, avec le GROUPE AFRICAÏN, a suggéré d'utiliser une combinaison de mécanismes comprenant un point focal dédié au sein du FEM pour la GDF. L'UE a souligné l'importance d'avoir une vaste gamme de sources de financement, y compris des approches de marché, l'utilisation efficace du commerce et des opportunités d'investissement, et le financement national. Le SENEGAL a appelé au renforcement des mécanismes de collecte des données.

La SUISSE a souligné le rôle des organisations forestières régionales dans le financement des forêts, en indiquant que ces organisations devraient travailler avec le FNUF pour traiter les vides de financement. Le MAROC a noté le besoin d'un paquet de mécanismes de financement, y compris à travers la collaboration Sud-Sud, régionale et interrégionale.

L'IRAN a plaidé pour des mécanismes de financements appropriés aux PCFC. L'UE a fait observer que le financement pour ceci peut être obtenu à travers les financements affectés aux zones arides. La TURQUIE a souligné le rôle des marchés de carbone dans la production d'opportunités financières pour la GDF.

QUESTIONS NOUVELLES: Le vice-Président de la FNUF10 et co-Président du GT2 Saiful Azam Martinus Abdulla (Malaisie), a lancé la session d'après-midi sur les questions nouvelles. Le Secrétariat a présenté une vue d'ensemble des principales questions, en rappelant aux délégués que le thème de la FNUF11 est « Forêts: progrès accomplis, défis à relever et marche à suivre en vue de l'accord international sur les forêts », et a mis en exergue quelques-unes des questions à examiner lors de la FNUF11, notamment l'étude de l'efficacité de l'AIF.

Le G-77/CHINE a appelé à un ODD spécifique aux forêts. En admettant qu'il est trop tôt pour parler des spécificités de cet objectif, le représentant a estimé qu'il devra être fondé sur le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et sur l'Agenda 21. Il s'est opposé à l'inclusion de la comptabilisation du capital naturel et a soutenu la mise en place d'un AHEG qui devrait se réunir deux fois avant la FNUF11. L'UE a signalé que le concept de comptabilisation du capital naturel est présent dans le document final de Rio+20, bien que non explicitement.

Les ETATS-UNIS et le JAPON ont soutenu la mise en place d'un AHEG, et les ETATS-UNIS ont appelé à la tenue de deux réunions de l'AHEG, suivant la disponibilité des ressources. Concernant le portée de la révision de l'AIF, les ETATS-UNIS ont suggéré de réviser quatre éléments: les aspects juridiques comme l'Instrument concernant les forêts; les options pour un instrument juridiquement contraignant et les résolutions du FNUF; les questions d'organisation comme le FNUF et ses réunions; le FNUF, le Secrétariat, le PCF et leur mode de fonctionnement; et le processus facilitateur.

CUBA a signalé que le document final devrait, entre autres, aborder le financement pour une GDF, notamment dans les pays en développement. L'ARGENTINE a plaidé pour que l'AHEG se réunisse dans un centre des Nations Unies, pour que les pays en développement puissent avoir un soutien garanti.

Le JAPON et l'UE ont mis en garde contre toute préemption du résultat du processus de l'agenda de développement post-2015. L'UE a souligné le besoin d'envoyer un message clair sur l'importance des forêts pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté, pour qu'il soit inclus dans le résultat final de l'agenda de développement.

L'UE a soutenu la tenue d'une réunion de l'AHEG, en signalant que d'autres processus préparatoires, comme les Initiatives menées par des pays et par des régions, doivent également faire l'objet d'un examen adéquat. Le BRÉSIL a soutenu la tenue de la FNUF11, ainsi que celle de deux réunions de l'AHEG, à New York. La BOLIVIE a estimé que l'ordre du jour et le champ de travail de l'AHEG devraient inclure un appel à commentaires et à contributions de la part des États membres, dont la compilation serait confiée au Secrétariat.

La MALAISIE a instamment prié les membres du PCF de participer à l'AHEG. Le co-Président Abdulla a informé les délégués que l'avant projet serait rédigé à la prochaine session, lundi 15 avril.

PLÉNIÈRE

Les délégués se sont rassemblés dans l'après-midi pour une courte séance plénière d'état des lieux, où le Président de la FNUF10 Carranza a fourni une vue d'ensemble du travail accompli en cours de la semaine. Il a noté que les Ministres et autres participants de haut niveau ont fourni des orientations au cours du Segment ministériel sur les questions à aborder. Il a fait remarquer que les discussions en plénière et dans les Groupes de travail ont permis d'informer le contenu des premiers projets de décisions, qui seront distribués lundi, avant la réunion des Groupes de travail.

DANS LES COULOIRS

Alors que la première moitié de la FNUF10 s'est achevée ce vendredi, des voix contraires se sont faites entendre concernant les progrès accomplis pendant la semaine. Certains participants estimaient que, malgré le lent démarrage de la FNUF10, la plupart des Parties sont apparemment disposées à enrichir les discussions par des apports constructifs et à atteindre un compromis sur les questions clés que sont les MMO d'une GDF et le lien entre forêts et développement économique. D'après l'un des délégués, cet état d'esprit était évident chez certains bailleurs de fonds, qui ont signifié leur volonté d'envisager un éventuel fonds mondial pour les forêts en tant qu'objectif à long terme, ou en tant que composante d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts.

D'autres ont pourtant exprimé des inquiétudes vis-à-vis du fait que ceci n'est pas vrai pour toutes les délégations. Un participant a été entendu disant que certaines Parties sont arrivées à la FNUF10 avec des positions si strictement établies, que les négociations pourraient bien s'en voir paralysées. Certains ont été jusqu'à dire que les opinions étaient si divergentes dans les réunions de coordination régionale que les progrès y ont été fort limités concernant les questions de fond. Seul le temps le dira.

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****LUNDI, 15 AVRIL 2013**

La FNUF10 a repris lundi 15 avril. Le Groupe de travail 1 (GT1) s'est réuni durant la journée pour discuter de l'avant-projet de texte pour les décisions sur: les forêts et le développement économique ; l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts pour la réalisation des quatre OEF ; les contributions régionales et sous-régionales ; et le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, y compris la fourniture d'orientations supplémentaires aux PCF. Le Groupe de travail 2 (GT2) a discuté de l'avant-projet de texte pour les décisions sur les questions nouvelles et les MMO d'une GDF.

GROUPES DE TRAVAIL

GT1: Dans la matinée de lundi, la vice-Présidente de la FNUF10 et co-Présidente du GT1 Anna Masinja a présenté l'avant-projet de décision sur les forêts et le développement économique.

Au cours des observations générales, l'Indonésie a déclaré, au nom du G-77/CHINE, que le rôle du secteur privé devrait être complémentaire à l'obligation des gouvernements de mettre en œuvre la GDF, et non pas un substitut. La représentante indonésienne a appelé à combler le vide de financement existant, notamment pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

L'Irlande a estimé, au nom de l'UE, que le texte doit tenir compte des éléments que le GT2 est en train d'examiner. La BOLIVIE a déploré le modèle de marchandisation à « taille unique », et a souligné que la GDF ne peut omettre le rôle des gouvernements ni celui de l'action collective menée par les peuples autochtones et les communautés locales.

Les ETATS-UNIS ont plaidé pour une formulation plus forte concernant les approches paysagistes individuelles, les forêts urbaines et la contribution des forêts, y compris les liens avec d'autres secteurs et avec le développement durable. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a appelé à la coordination des mécanismes d'établissement des rapports concernant la GDF et a demandé une plus grande coopération de la part des bailleurs de fonds pour éviter la redondance du financement des projets.

L'ARGENTINE a mis en question la portée et l'utilisation de l'expression « systèmes nationaux de comptabilisation » en référence à l'estimation des avantages sociaux et économiques offerts par les forêts.

La TURQUIE a instamment demandé un accent mis sur le suivi et l'évaluation des initiatives de GDF, ainsi que l'inclusion de formules plus fortes concernant le lien entre la GDF et la gestion de l'utilisation des sols. Le BRÉSIL a appelé à prêter plus d'attention au financement, au renforcement des capacités et au transfert de technologies pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. Le LESOTHO a plaidé pour une coopération renforcée concernant les programmes de formation en foresterie à court et à long terme, l'aménagement du territoire, la récupération des eaux et la gestion de l'information.

Au cours de la première lecture des paragraphes opérationnels (OP) dans l'après-midi, les ETATS-UNIS ont proposé, concernant l'amélioration de la collecte de données et de l'établissement de rapports (OP1a), un libellé sur l'estimation de la contribution des forêts aux autres secteurs. L'ARGENTINE a estimé qu'une formulation plus large sur l'estimation augmente le degré de subjectivité. La BOLIVIE a souligné que l'estimation inclut, entre autre, la contribution en eau et en nourriture, et qu'elle se sert de diverses approches et outils conformément aux législations nationales. L'UE a suggéré de reconnaître les contributions monétaires et non monétaires des forêts. Le KENYA a demandé, au nom du G-77/CHINE, un retour au texte initial dans l'attente de plus amples consultations.

Concernant l'intégration de la GDF dans les stratégies nationales de développement (OP1b), l'UE a proposé de cesser l'utilisation de l'Instrument concernant les forêts pour l'identification d'approches collaboratives et intégrées à l'aménagement du territoire. Les ETATS-UNIS ont présenté un texte (OP1b bis) sur le soutien aux stratégies de développement économique qui, entre autre, évitent la dégradation des forêts.

Concernant la création, le renforcement et la mise en œuvre de stratégies pour la GDF (OP1c), le G-77/CHINE a suggéré d'ajouter « des politiques holistiques, équilibrées, intégrales et cohérentes ».

Les ETATS-UNIS ont suggéré (OP1c alt) d'élaborer l'approche paysagiste en tant qu'approche intégrée pour la GDF.

L'UE a préféré, et la SUISSE l'a soutenue (OP1c bis), « reconnaître le rôle que jouent les écosystèmes forestiers dans le développement économique ».

Concernant le renforcement des environnements propices pour attirer l'investissement du secteur privé (OP1d), le G-77/CHINE a suggéré de renforcer le rôle et la participation des peuples autochtones et des communautés locales.

Concernant les cadres juridiques au service du développement économique (OP1e), le G-77/CHINE a proposé d'établir et de renforcer les cadres et la gouvernance. L'UE a appelé à promouvoir l'égalité de genre (OP1e bis)

Concernant les investissements (OP1f), l'UE a appelé à promouvoir l'investissement public et privé, notamment en provenance des petits porteurs, et à intégrer les forêts urbaines dans l'aménagement urbain (OP1f bis).

Concernant l'intégration des stratégies (OP1g), le G-77/CHINE a inclus les politiques intégrales, équilibrées et cohérentes. La SUISSE a suggéré la mise en place de mécanismes de financement pour réduire les risques et les impacts de désastres naturels et d'événements climatiques.

L'UE a suggéré de transférer les paragraphes de préambule (PP) vers le texte opérationnel, notamment sur: les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts ; les activités de collaboration avec le PCF ; et les apports des forêts aux développement durable.

Concernant la contribution positive des forêts à la croissance économique (PP7), l'UE, les ETATS-UNIS, le G-77/CHINE et la TURQUIE ont présenté des ajouts aux contributions des forêts à la croissance économique.



Concernant les avantages des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la GDF (PP8), l'UE a plaidé pour une référence à de « multiples avantages » et le G-77/CHINE a instamment demandé l'inclusion des avantages culturels.

GT2: Questions nouvelles: Lundi matin, le vice-Président de la FNUF10 et co-Président du GT2 Saiful Azam Martinus Abdullah a présenté l'avant-projet de décision.

Le Ghana, au nom du G-77/CHINE, avec l'UE, les ÉTATS-UNIS, le JAPON, le BRÉSIL, la SUISSE, CUBA, la NOUVELLE-ZÉLANDE, la GUINÉE, l'INDONÉSIE et la CHINE, ont demandé que le mandat de l'AHEG soit clarifié. Le BRÉSIL, avec CUBA et la GUINÉE, s'est dit favorable à la tenue de deux réunions. La SUISSE a noté que définir clairement la portée du processus de révision permettra à l'AHEG de prendre des décisions informées.

Le G-77/CHINE, contré par l'UE, les ÉTATS-UNIS, le JAPON, le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE, a proposé l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts et d'un point focal sur les forêts au sein du FEM. La TURQUIE a soutenu l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts. Les ÉTATS-UNIS ont appelé plutôt, avec le soutien du JAPON, à une formulation plus forte concernant l'attention portée par le FEM aux forêts. Le Sénégal a soutenu, au nom du GROUPE AFRICAÏN, l'établissement de fonds régionaux pour les forêts.

L'UE, les ÉTATS-UNIS et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont souhaité renforcer le libellé sur le financement national et privé, ainsi que celui sur la gouvernance forestière et les environnements propices. Le BRÉSIL, l'AFRIQUE DU SUD et d'autres ont estimé que le FNUF devrait se centrer, en tant que forum international, sur la responsabilité des gouvernements.

Le G-77/CHINE a noté le manque de références au principe de responsabilités communes mais différenciées (RCD), en soulignant que le soutien devrait circuler du « Nord vers le Sud ». L'UE a appelé pour une mention équilibrée de tous les principes de Rio.

Le CAMEROUN a instamment demandé, avec le soutien des ÉTATS-UNIS, un soutien pour les groupes et commissions forestiers régionaux. La JAMAÏQUE a instamment plaidé pour un traitement spécial des PEÏD dans le financement de la GDF et s'est dite favorable à la tenue de la FNUF11 à New York. Le GROUPE AFRICAÏN a plaidé pour un libellé plus fort concernant le soutien aux PFCF et, avec le soutien de la NOUVELLE-ZÉLANDE, concernant les actions locales, nationales et régionales. Les ONG ont appelé les États membres, au nom des GRANDS GROUPEs, à adopter une feuille de route claire pour le mécanisme de financement destiné à la mise en œuvre de la GDF.

Au cours de la première lecture du texte sur les questions nouvelles (EI), le G-77/CHINE a demandé l'introduction d'une note de bas de page pour clarifier les thèmes et sous-thèmes de la FNUF11, et la rédaction d'un texte sur les interconnexions entre l'agenda de développement post-2015, le suivi de Rio+20 et les thèmes de la FNUF11.

Concernant le rôle des forêts de la réalisation du développement durable (EI OP1), les ÉTATS-UNIS ont proposé un libellé visant à garantir que la FNUF10 informe les processus en cours du fait que « l'échec dans une meilleure conservation et une gestion durable des forêts pourrait mettre en péril la réalisation d'autres objectifs de développement convenus au niveau international ». L'UE a instamment demandé que soit souligné le rôle de la GDF dans la réalisation des OMD.

La Nouvelle-Zélande a proposé un libellé supplémentaire priant le Secrétariat du FNUF de promouvoir les messages sur l'importance des forêts dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international dans l'agenda de développement post-2015 et dans les discussions des résultats de Rio+20.

Concernant la mise en place d'un AHEG intergouvernemental à composition non limitée (EI OP3), le G-77/CHINE a proposé un paragraphe alternatif visant à clarifier le mandat de l'AHEG. L'UE a mis en garde contre l'établissement d'un AHEG à la fois intergouvernemental et à composition non limitée, car c'est le mandat de l'AHEG qui déterminera sa forme.

Mettant en garde sur l'actuelle confusion entre les concepts relatifs au processus de révision 2015 et ceux relatifs à l'agenda de développement post-2015, la SUISSE a proposé un nouveau paragraphe clarifiant le processus de révision 2015 (EI OP4).

Concernant la fréquence des réunions de l'AHEG (EI OP5), les ÉTATS-UNIS, avec le JAPON, se sont dits favorables à une formulation statuant que l'AHEG se réunira « au moins une fois », en faisant allusion à de possibles contraintes budgétaires.

Concernant les présentations de points de vues sur les options pour le futur AIF (EI OP6), le G-77/CHINE a suggéré que le Secrétariat prépare une évaluation complète de l'actuel AIF, y compris de ses lacunes, et l'UE a proposé de spécifier la demande de points de vues sur l'efficacité et l'effectivité de l'AIF.

Concernant la fourniture de soutien au Fonds d'affectation spéciale pour les forêts (EI OP9), le JAPON a suggéré de noter que le soutien est volontaire et les ÉTATS-UNIS ont proposé de remplacer « assurer la pleine participation des pays en développement et des pays à économies en transition » par « soutenir la participation des pays en développement et des pays à économies en transition ». L'UE a proposé de prioriser les PMA et de demander au Secrétariat de prioriser la couverture des billets d'avion en classe économique, des allocations journalières et des dépenses liées aux déplacements, et d'en faire rapport à la FNUF11. Le G-77/CHINE a préféré retenir le texte initial.

MMO: Concernant les approches au financement des forêts (MMO OP2), le G-77/CHINE a proposé de faire référence au principe de RCD, les ÉTATS-UNIS préférant la formulation du document final de Rio+20, et l'UE proposant un libellé clarifiant que le financement destiné à la GDF devrait provenir continuellement d'une gamme de sources complémentaires.

Concernant les actions à entreprise par les États membres et autres parties prenantes concernées, les délégués ont discuté des paragraphes sur le financement des forêts (MMO OP3), y compris ceux sur la création de conditions propices, l'allocation de ressources appropriées au comblement des lacunes et au renforcement de la coopération. Le G-77/CHINE a demandé des éclaircissements concernant les acteurs devant fournir des ressources appropriées. L'UE a demandé l'insertion de « l'utilisation efficace du financement des forêts ».

Concernant les actions nationales à entreprendre (MMO OP4), les ÉTATS-UNIS, avec l'UE, ont appelé à un libellé plus fort sur l'intégration des parties prenantes dans l'inclusion des forêts aux plans et politiques nationaux. Le G-77/CHINE a suggéré un libellé permettant la prise d'action suivant les circonstances et les capacités nationales. La SUISSE a proposé, avec le soutien des ÉTATS-UNIS, des paragraphes alternatifs appelant les États membres à fournir des données pour financer et élaborer des stratégies nationales en faveur de la GDF.

Concernant les actions régionales (MMO OP5), la SUISSE et le G-77/CHINE ont proposé un libellé portant sur la nature, l'approche et l'objectif du soutien aux organisations régionales et sous-régionales.

Concernant les actions au niveau international (MMO OP6-OP9), les ÉTATS-UNIS ont suggéré de clarifier que les mécanismes de financement doivent améliorer l'accès aux fonds « conformément à leurs mandats », et le JAPON et les ÉTATS-UNIS ont proposé de supprimer le texte invitant le FEM à mettre en place un nouveau point focal sur les forêts. Le JAPON a demandé des éclaircissements au sujet des effets budgétaires de la fourniture de ressources par les bailleurs de fonds au processus facilitateur.

DANS LES COULOIRS

Suite à la pause du week-end, au cours de laquelle les délégués ont pu profiter d'activités organisées par le gouvernement turque, comme un croisière sur le Bosphore, les Groupes de travail se sont réunis lundi pour entamer une première lecture des projets de décisions. Le week-end ayant permis de coordonner les positions, les négociations ont débuté positivement, avec de nombreuses délégations soulignant une convergence générale concernant les questions les plus larges. Cependant, à mesure qu'ils plongeaient dans le vif du texte, il est devenu évident que de nombreuses questions restaient délicates.

Alors que les délégués tentaient d'achever les premières lectures, plusieurs interventions ont mené à l'inclusion de formules comme « conformément aux priorités nationales » pour prendre en compte les différences nationales et régionales. À maintes reprises, ceci fut ponctué de pauses pour permettre d'urgentes consultations, dans un essai de concilier les positions divergentes. Reste à voir si cette tactique permettra d'assurer une conclusion effective de la FNUF10 en temps utile. Comme l'a si bien dit un délégué, « pour qu'il y ait consensus, les délégués vont devoir commencer à établir leurs priorités ».

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****MARDI, 16 AVRIL 2013**

La FNUF 10 s'est poursuivie mardi 16 avril. Dans la matinée, la plénière a abordé le Fonds d'affectation spéciale du Forum et entendu un compte-rendu sur les aspects budgétaires et juridiques. Dans la matinée et dans l'après-midi, les Groupes de travail ont poursuivi leurs lectures des avant-projets de textes pour leurs décisions. Le GT1 a achevé la première lecture du texte sur: l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts pour la réalisation des quatre OEF; les contributions régionales et sous-régionales; les forêts et le développement économique; et le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, y compris la fourniture d'orientations supplémentaires aux PCF. Le GT2 a achevé la première lecture du texte sur les questions nouvelles et les MMÔ. Le GT2 a également conduit des consultations informelles sur les questions relatives à l'AHEG et au Fonds mondial pour les forêts, qui se sont poursuivies jusque dans la soirée.

PLENIERE

FONDS D'AFFECTION SPECIALE DU FORUM: Le Président de la FNUF10 Mario Ruales Carranza a présenté ce point de l'ordre du jour. La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté une vue d'ensemble de la Note du Secrétariat sur les Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui le FNUF (E/CN.18/2013/13). Elle a énuméré les contributions volontaires reçues des États membres pour la période biennale 2011-2012, en décrivant la façon dont les fonds ont été dépensés. La Directrice McAlpine du FNUF a qualifié de « précaire » la situation du personnel du Secrétariat, du fait des déficits budgétaires, et a appelé à des plus amples contributions de la part des États membres.

Ivan Koulov, DAES, a décrit, entre autres, les coûts de la tenue des réunions à New York, Nairobi et Vienne, incluant les déplacements du personnel des Nations Unies, les services de conférence et le soutien à la participation des experts provenant des pays en développement. Il a conclu que les réunions coûteraient environ 100.000 dollars US de moins à New York qu'à Vienne, et 150.000 dollars US de moins qu'à Nairobi.

Stadler Trengove, Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, a expliqué la signification d'un AHEG à composition non limitée, en indiquant que la participation serait ouverte à tous les États et aux Grands groupes. Il a signalé qu'il appartient au FNUF de décider des modalités et des mandats de l'AHEG. Concernant les options d'études d'experts indépendants des entités des Nations Unies, il a présenté quelques possibilités, notamment: le Bureau conjoint indépendant; le Conseil d'auditeurs; et le Comité consultatif indépendant sur les questions d'audit.

Dans les discussions qui ont suivi, les délégués ont réagi sur certaines questions, notamment: le coût des réunions à New York par rapport à Nairobi; les Incidences sur le programme budgétaire (PBI) des tâches à assigner au Secrétariat dans les résolutions de la FNUF10; le besoin de répercuter officiellement

les fonds dépensés par les pays dans les Initiatives conduites par eux; le besoin d'indiquer des priorités claires pour le travail du Secrétariat dans la prochaine période biennale; la définition du terme « intergouvernemental » dans le contexte de l'AHEG; les effets juridiques de commanditer une étude de l'AIF; et l'appel à des contributions supplémentaires pour le Fonds d'affectation spéciale, ainsi que le besoin d'un équilibre entre les ressources financières disponibles et les perspectives de travail.

En réponse aux observations, Koulov a expliqué que coût additionnel des services de conférence, y compris les traductions pour les réunions tenues en dehors de New York, excèdent les économies faites grâce à des coûts moins élevés en transport aérien et en allocations journalières à Nairobi. Il a spécifié que les PBI ne sont pas présentées aux organes subsidiaires.

Trengove a expliqué ce que signifie le terme « intergouvernemental » en indiquant que les Grands groupes seront les bienvenus, même s'ils ne pourront pas voter ni contredire les décisions.

GROUPE DE TRAVAIL 1

Concernant la mobilisation de ressources pour les forêts et le développement économique (OP2), l'Indonésie a proposé, au nom du G-77/CHINE, d'ajouter un libellé (OP2 bis-ter) sur le renforcement de la collaboration, de la coopération, et des processus régionaux et sous-régionaux. L'Irlande, au nom de l'UE, et la SUISSE ont soulevé des doutes concernant l'équilibre entre sources de financements nationales et celles provenant de communauté des bailleurs de fonds, et ont proposé (OP2 quart) de souligner les forêts au sein de l'économie verte.

Concernant le renforcement de la coopération (OP3), le G-77/CHINE a ajouté « Nord-Sud » et « coopération triangulaire », et plusieurs délégués ont proposé d'élargir les bases de données et les réseaux de connaissances.

Concernant l'assistance fournie par les pays au PCF pour l'évaluation des valeurs non marchandes des produits et services forestiers (OP4), l'UE a fourni un libellé alternatif portant sur la mesure de la valeur économique des services non liés au bois (OP4 alt). La SUISSE a mis en exergue l'assistance pour collecter des données solides et pour partager les enseignements tirés. Le G-77/CHINE a suggéré un texte supplémentaire concernant l'élaboration d'approches non marchandes.

Concernant l'assistance fournie par les membres du PCF aux initiatives en cours sur l'estimation de la valeur des forêts (OP5), l'UE et les ÉTATS-UNIS ont noté que cette estimation n'est pas assez développée pour permettre une harmonisation.

Concernant la collaboration avec le PCF sur les critères et les indicateurs pour la GDF, et les moyens de combler les lacunes d'information et de données (OP6a), l'UE a estimé qu'une telle collaboration devrait inclure les organes des Nations Unies. Le G-77/CHINE a présenté un texte supplémentaire à cet effet (OP6a bis).

Concernant la construction de partenariats avec les institutions financières (OP6b), l'UE a estimé, avec la SUISSE, que la portée du mandat était trop large pour le Secrétariat du FNUF.



Concernant la mise en œuvre et l'établissement de rapports dans le cadre de l'Instrument concernant les forêts, et la réalisation des quatre OEF (OP7), l'UE a suggéré d'admettre les progrès accomplis. Le G-77/CHINE a appelé à soutenir le renforcement des capacités, le transfert de technologies et les ressources financières pour renforcer les efforts déployés.

Concernant les rapports à la FNUF11 (OP8), la SUISSE a appelé à contextualiser clairement le processus de révision de l'AIF. Concernant le soutien des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre et les efforts de rapport (OP9), l'UE et la SUISSE ont rappelé les discussions en cours sur les MMO au sein du GT2.

Concernant les opportunités dont dispose le Secrétariat du FNUF pour intégrer l'Instrument concernant les forêts dans les programmes de travail des organisations du PCF (OP10d), la SUISSE a appelé, avec le soutien de l'UE et des ÉTATS-UNIS, à supprimer le texte et de réserver cette responsabilité aux États membres ou au PCF.

Concernant l'encouragement des contributions au FNUF de la part des organisations, processus et Grands groupes (OP11), l'UE a suggéré de supprimer la demande faite aux pays donateurs et aux organisations du PCF de soutenir ces efforts.

Concernant l'invitation de la collaboration du PCF à l'intégration des rapports, (OP12a), l'UE a soutenu l'élargissement de la portée pour promouvoir la cohérence. Le G-77/CHINE a mis le paragraphe entre crochets dans l'attente de consultations informelles.

Concernant le renforcement de l'efficacité du Secrétariat du FNUF dans l'intégration des Grands groupes (OP13a), le G-77/CHINE a suggéré de faire référence aux parties prenantes pertinentes, y compris les peuples autochtones et les communautés locales.

La SUISSE a suggéré de charger le PCF, et non le Secrétariat du FNUF, de faciliter les synergies entre les activités et programmes liés aux forêts visant à promouvoir la GDF (OP13b).

Concernant l'élaboration d'outils de communication sur l'importance de la contribution des forêts aux communautés urbaines (OP13c), l'UE a suggéré que le Secrétariat du FNUF collabore avec le PCF et la FAO, et les ÉTATS-UNIS ont estimé que cette tâche correspond aux États membres.

Concernant la promotion de l'inclusion des forêts dans l'agenda de développement post-2015 (OP13d), l'UE a suggéré d'attendre les résultats de la discussion sur les questions nouvelles au sein du GT2.

Concernant l'encouragement et l'organisation d'une Journée internationale des forêts (OP14), le G-77/CHINE a suggéré de noter la contribution des forêts à la protection de l'intégrité de Notre mère la Terre. L'UE a proposé (OP14 alt) de prendre note de la résolution A/RES/67/200 de l'Assemblée générale des Nations Unies et, par conséquent, de supprimer le besoin de définir le rôle que joue le Secrétariat du FNUF en tant que facilitateur de la célébration (OP15).

La co-Présidente du GT1 Masinja a clos la première lecture de l'avant-projet en réitérant que toutes les propositions doivent être envoyées par écrit au Secrétariat ce mardi avant 19h. Elle a précisé que la deuxième lecture du projet de résolution débutera mercredi matin.

GROUPE DE TRAVAIL 2

MMO: Concernant les actions à tous les niveaux (MMO OP3), les ÉTATS-UNIS et l'UE ont suggéré de renforcer le transfert de TER « selon les termes et conditions mutuellement convenus » et l'UE a proposé d'inviter les États membres et les parties prenantes à adopter des approches de marché pour développer et promouvoir la production et la consommation de produits forestiers provenant de forêts gérées durablement, récoltés conformément à la législation nationale, comme un moyen de mobiliser des ressources supplémentaires et d'augmenter les revenus fiscaux des gouvernements.

La SUISSE a mis en garde, avec les ÉTATS-UNIS, contre la suppression du texte concernant la collecte de données (MMO OP4d alt), en estimant que si les États membres demandent plus d'assistance financière et autre, il devrait y avoir assez de données pour établir des seuils sur les ressources forestières. L'UE a proposé d'inclure un libellé sur la captation du potentiel de financement du secteur privé en faveur de la GDF (MMO OP4f).

Concernant le texte invitant le FEM à envisager la mise en place d'un nouveau point focal sur les forêts dans la FEM-6 (MMO OP7), la SUISSE a instamment demandé, avec le soutien

de l'UE et des ÉTATS-UNIS, de retenir la notion « d'invitation fait au FEM pour qu'il envisage ». Le Ghana s'est dit favorable, au nom du G-77/CHINE, à « appeler le FEM à mettre en place un nouveau point focal dédié à la GDF ». La SUISSE, contrée par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné que la mise en place d'un tel guichet ne devrait se produire qu'une fois établi un instrument juridiquement contraignant.

Concernant le financement pour la GDF, l'UE a proposé (MMO OP10 bis-quart) d'encourager: la FAO à élaborer davantage ses travaux; le secteur privé à envisager une amélioration des informations sur l'échelle des investissements privés; et le Secrétariat du FNUF à améliorer ses sources de données sur le financement public. Le G-77/CHINE a proposé (MMO OP11 alt) d'appeler les pays développés et les conventions à augmenter leurs contributions à la GDF.

Le G-77/CHINE, avec CUBA, l'AFRIQUE DU SUD, le CAMEROUN, l'ARABIE SAOUDITE, le GABON, la CHINE, le GUATEMALA, la TURQUIE et l'ÉQUATEUR, ont préféré le libellé appelant la FNUF10 à établir un fonds mondial pour les forêts (MMO OP12). L'UE, les ÉTATS-UNIS, la SUISSE, le JAPON, le CANADA, la NOUVELLE-ZÉLANDE et la NORVEGE ont instamment demandé que soit maintenu le libellé initial appelant à envisager d'établir un fonds mondial volontaire pour les forêts. La NOUVELLE-ZÉLANDE a mis en garde sur le fait que les discussions n'ont pas encore fait apparaître le besoin d'un fonds mondial pour les forêts.

QUESTIONS NOUVELLES: La SUISSE a demandé un paragraphe de préambule supplémentaire (EI PP0) rappelant la décision de l'ECOSOC par laquelle le FNUF a décidé une révision de l'efficacité de l'AIF en 2015. Concernant la mise en exergue des interconnexions entre l'agenda de développement post-2015, le suivi de Rio+20 et les thèmes de la FNUF11 (EI PP4), l'UE a appelé d'aligner cet aspect sur les discussions de paragraphes similaires dans le cadre du GT1. Le représentant européen a proposé (EI PP4 bis-ter) de reconnaître le besoin de mesurer plus largement les progrès pour compléter le Produit intérieur brut de façon à mieux informer les décisions politiques, et également de noter que l'indicateur 7-1 des OMD (la proportion de surfaces couvertes de forêts) poursuit son évolution négative au niveau mondial. Le MAROC a suggéré de noter le travail sur le financement des forêts entrepris par le Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire-général des Nations Unies sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Les co-Présidents ont proposé, et les délégués ont accepté, d'entreprendre des consultations informelles, facilitées conjointement par l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, sur les paragraphes relatifs à l'AHEG (EI OP3-8 et MMO OP12). Les consultations informelles ont débuté immédiatement et les délégués entameront la deuxième lecture du projet de résolution mercredi matin.

DANS LES COULOIRS

Les premières lectures des projets de décisions se sont poursuivies au cours de cette septième journée de la FNUF10. De nombreux délégués ont exprimé leur exaspération face à la longueur et au caractère ennuyeux des réunions de coordination et des consultations informelles qui se déroulaient, car celles-ci étaient perçues comme des entraves à l'avancement des travaux. Les désaccords au sein des blocs de négociateurs et des groupes régionaux ont commencé à se faire évidents lorsque des pays partageant habituellement la même vision adoptaient des positions divergentes. Même si des concessions ont été faites pour refléter les idées de chacun dans le texte de négociation, des disparités subsistaient sur certaines questions de fond. L'esprit de soutien mutuel semblait évoluer vers une implosion en petites factions sur certaines questions particulières, plutôt que vers le maintien des blocs de négociation existants.

Le GT2 a essayé, concernant les MMO, de résoudre ces désaccords en établissant une groupe de consultations informelles chargé de traiter les questions relatives au fonds mondial pour les forêts et au processus visant à lancer la révision 2015 de l'AIF. Cependant, certains délégués ont estimé que le renforcement des capacités et le soutien pour le transfert de technologies étaient en plein ébranlement. On a pu entendre un délégué frustré s'écrier « si l'éducation est trop chère, et bien essayons l'ignorance, alors ».

**FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10****MERCREDI, 17 AVRIL 2013**

La FNUF 10 s'est poursuivie mercredi 17 avril. Dans la matinée, le GT1 s'est réuni pour la deuxième lecture du projet de texte corrigé. Il a ensuite ajourné les discussions pour mener des consultations par blocs de négociation et s'est rassemblé de nouveau au cours du déjeuner. Pour le GT2, des consultations informelles sur l'AHEG se sont déroulées tôt dans la matinée. Le GT s'est rassemblé pour une mise à jour au sujet de ces consultations informelles, puis celles-ci ont continué.

Dans l'après-midi, le GT1 a continué la deuxième lecture du projet de texte corrigé, alors que les blocs de négociation poursuivaient simultanément leurs consultations informelles. Le GT2 a entamé la deuxième lecture du projet de texte corrigé, pendant que le groupe de rédaction s'attelait à la question de la révision 2015 de l'AIF. Les négociations au sein des deux GT se sont poursuivies jusque tard dans la soirée.

GROUPE DE TRAVAIL

Dans la matinée, la co-Présidente du GT1 Anna Masinja a présenté un projet de texte corrigé. Les délégués ont entamé la deuxième lecture. Tout au long de la journée, le GT1 a convenu par référendum les libellés d'articles touchant à: la Déclaration ministérielle de la FNUF9 sur le lancement de l'Année internationale des forêts (PP2) ; la résolution A/RES/61/193 de l'AGNU (PP3) ; le PPA et les principaux thèmes de la FNUF10 (PP6) ; les avantages des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la GDF (PP8) ; et les mesures à prendre pour traiter les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts (OP1b bis).

L'Irlande a appelé, au nom de l'UE, à inclure l'économie verte (OP1a), et a suggéré, avec les ÉTATS-UNIS, de supprimer le paragraphe du préambule relatif à ce thème.

L'UE a présenté un libellé alternatif sur les contributions des biens et services forestiers aux économies nationales, et leurs impacts sociaux, culturels et environnementaux sur les communautés urbaines et rurales (OP1a alt).

Concernant le texte additionnel présenté par l'UE sur la promotion des opportunités économiques à travers l'égalité des genres en tant que stratégie pour renforcer la gouvernance et les cadres institutionnels (OP1e bis), le Kenya, au nom du G-77/CHINE, a appelé, entre autres, à réviser la législation forestière.

Concernant la mobilisation de ressources pour les forêts et le développement économique (OP2 bis), le G-77/CHINE a salué les efforts des processus régionaux et sous-régionaux, et a invité le Secrétariat du FNUF à coopérer pour accueillir des ateliers régionaux sur les questions liées aux forêts (OP2 ter).

Le co-Président du GT1 Shulamit Davidovich a convoqué le GT1 au cours du déjeuner pour la deuxième lecture des paragraphes du préambule. Concernant le rappel des principes forestiers (PP1), l'Indonésie, au nom du G-77/CHINE, a appelé à inclure les Principes de Rio, notamment celui de RCD, et

la SUISSE s'est opposée, avec l'UE et les ÉTATS-UNIS, à distinguer entre les principes. Le GT1 a convenu d'utiliser l'expression « Instrument juridiquement non contraignant (IJNC) » au lieu d'« Instrument concernant les forêts » dans le texte.

Les délégués ont débattu du meilleur emplacement pour reconnaître les progrès accomplis dans la mise en œuvre du IJNC (PP4). Les ÉTATS-UNIS ont préféré le texte initial de l'avant-projet, l'UE a proposé de déplacer le texte vers les paragraphes opérationnels, et le G-77/CHINE a demandé les amendements faits lors de la première lecture pour faire mention des défis à relever pour accomplir des progrès.

Les délégués ont convenu de revisiter le texte concernant l'inclusion des forêts dans l'agenda de développement post-2015 (PP9) une fois les discussions terminées dans le GT2. Le G-77/CHINE a mis en question les motifs du texte de l'UE sur le défi que pose l'urbanisation (PP9 bis). L'UE et les ÉTATS-UNIS ont souligné sa pertinence, tout en acceptant de reformuler le texte.

Concernant l'élaboration d'outils de communication sur la contribution des forêts aux communautés urbaines (OP13), le G-77/CHINE a suggéré, et l'UE s'y est opposée, de supprimer la référence au bien-être humain et aux communautés urbaines. La SUISSE a proposé, et les délégués ont accepté, de faire référence aux « communautés rurales et urbaines ».

Le G-77/CHINE a soutenu la proposition de l'UE de viser la résolution A/RES/67/200 de l'AGNU concernant la célébration d'une Journée internationale des forêts (OP14 alt) et, avec l'UE mais contré par les ÉTATS-UNIS, de supprimer le rôle du Secrétariat du FNUF en tant que facilitateur des célébrations de la Journée internationale des forêts (OP15).

Concernant le renforcement de la coopération (OP11), les ÉTATS-UNIS ont appuyé la proposition de l'UE de supprimer la référence aux pays donateurs et aux organisations du PCF. Le G-77/CHINE a proposé un préambule pour encourager le partage d'expériences, d'enseignements tirés et meilleures pratiques concernant la GDF.

Concernant l'invitation faite au PCF à collaborer pour l'intégration des rapports (OP12a), les délégués ont débattu des inquiétudes soulevées par la NOUVELLE-ZÉLANDE visant à éviter l'exclusion des processus et organisations comme le Processus de Montréal et l'OIBT.

Concernant le renforcement de l'efficacité du Secrétariat du FNUF pour inclure les Grands groupes (OP13a), les délégués ont convenu de supprimer la référence spécifique aux entreprises et à l'industrie. Le G-77/CHINE a plaidé pour que les communautés autochtones et locales soient spécifiquement mentionnées.

Concernant la poursuite des efforts pour générer des synergies entre les organisations du PCF (OP13b), le G-77/CHINE, l'UE et la TURQUI ont soutenu la proposition de la SUISSE visant à rassembler le texte avec les autres activités du PCF (OP12).



Le GT1 a convenu de supprimer l'amélioration de la collecte systématique, de l'analyse et de la communication des informations (OP1a). Concernant le renforcement des environnements propices (OP1d), les ÉTATS-UNIS ont estimé que la référence aux parties prenantes serait plus appropriée ailleurs.

La SUISSE a soutenu l'élaboration de stratégies d'égalité de genre proposée par l'UE (OP1e bis). Concernant le développement d'incitations à investir dans la GDF (OP1f), les ÉTATS-UNIS et l'UE ont indiqué que l'accent devrait rester sur les communautés forestières et les petits propriétaires.

Concernant les stratégies des États membres pour réduire les risques et impacts des désastres naturels et des événements climatiques extrêmes (OP1g), le G-77/CHINE, contré par l'UE, a mis en exergue les mécanismes de coopération technique et financière. La co-Présidente Masinja a appelé les représentants de ces groupes à une décision finale sur le libellé.

Concernant la mobilisation des ressources pour les forêts et le développement économique (OP2), l'UE a proposé, et les délégués ont accepté, de faire la liaison avec les GT2 pour les orientations sur les discussions d'ordre financier.

GROUPE DE TRAVAIL 2

Le GT2 s'est réuni mercredi matin pour entendre une mise à jour de la part du groupe informel établi pour travailler sur les paragraphes relatifs à l'AHEG (OP3-8). Alan Reid (Nouvelle-Zélande), co-facilitateur du groupe informel, a signalé que le texte a été rédigé de façon à refléter, entre autres, une proposition de mettre en place un AHEG intergouvernemental à composition non limitée et commander une révision indépendante de l'AIF. Il a indiqué que les questions clés à aborder comprenaient la révision: de la performance passée du FNUF et de ses structures de soutien, y compris les Initiatives menées par des pays ; de l'IJNC et des options pour le futur AIF ; de l'IJNC en rapport avec les autres conventions relatives aux forêts ; du Secrétariat du FNUF et de ses fonctions ; des activités du PCF en plus des activités individuelles de ces membres ; des MMO et du processus facilitateur ; et de la relation entre le FNUF et les Nations Unies.

Reid a demandé plus de temps pour permettre au groupe informel de poursuivre ses travaux. Le co-Président du GT2 Saiful Azam Martinus Abdullah a ajourné la réunion jusqu'à l'après-midi pour entamer alors la deuxième lecture du projet de texte corrigé.

Dans l'après-midi, le co-Président du GT2 Srećko Juričić a modéré la session. Le co-facilitateur Reid a déclaré que le groupe informel avait formulé des libellés sur l'AHEG, la révision indépendante, et les contributions des pays et autres parties prenantes. Il a indiqué que le groupe poursuit ses travaux sur les détails de la révision indépendante et sur les questions de financement et d'aide financière.

Le GT a entamé la deuxième lecture du projet de texte corrigé, en commençant par les paragraphes opérationnels. Le GT a approuvé par référendum le paragraphe soulignant l'importance de réaliser les quatre OEF et la GDF pour la sécurité alimentaire, l'eau, la biodiversité, les changements climatiques, l'atténuation de la pauvreté et l'énergie (OP1 bis).

Le GT a convenu par référendum de demander au Secrétariat du FNUF et d'inviter les membres du PCF à promouvoir le message de l'importance des forêts dans la mise en œuvre des résultats de Rio+20 et de l'agenda de développement post-2015 (OP1 ter).

Concernant l'encouragement des États membres à intégrer la GDF dans leurs discussions relatives aux résultats de Rio+20 et à l'agenda de développement post-2015 (OP2), les ÉTATS-UNIS ont proposé un libellé alternatif (OP2 alt). Le GT a convenu par référendum d'encourager les États membres à intégrer pleinement les forêts dans les discussions relatives aux résultats de Rio+20 et à l'agenda de développement post-2015.

Concernant la reconnaissance des contributions apportées par les travail intersessions entrepris par plusieurs organes (OP10), le G-77/CHINE a proposé de supprimer la référence à l'« économie verte » dans le travail des Initiatives menées par les pays sur « le rôle des forêts dans une économie verte ». Le MAROC a proposé, avec le soutien du G-77/CHINE et du

JAPON, de faire référence aux « Initiatives pertinentes menées par les pays » et d'inclure la référence dans la liste des travaux intersessions.

Dans la soirée, le co-facilitateur Reid, rapportant au GT2 les activités du groupe informel, a noté que le groupe avait formulé du texte visant la cohérence du flux de travail lors du processus de révision. Il a souligné que le texte est considéré comme ambitieux, en signalant que la révision doit rester indépendante et qu'il existe toujours des contraintes liées au financement.

Les ÉTATS-UNIS, le JAPON et la SUISSE ont soutenu la proposition de l'UE (OP10 bis) signalant une notable augmentation d'APD pour la GDF. Le G-77/CHINE s'est opposé, en estimant que cette augmentation est due à l'augmentation du financement pour lutter contre les changements climatiques. L'UE a proposé, avec le soutien des ÉTATS-UNIS, un texte de compromis saluant les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'OEF correspondant à l'augmentation de la mobilisation de ressources.

Le G-77/CHINE a appelé à la suppression du texte reconnaissant l'évolution du financement des forêts (OP10 ter), en signalant qu'il accepterait le paragraphe si le texte était lié à la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts. Au vu de la proposition du G-77/CHINE, l'UE a indiqué que, le texte de compromis étant rejeté, il est nécessaire de revenir à la proposition initiale de formulation pour l'OP10 bis.

Concernant les lacunes dans le financement des forêts et l'augmentation du financement pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts (OP12b), le JAPON a proposé, et le GT2 a accepté, de remplacer l'« Instrument concernant les forêts » par « IJNC ». Le G-77/CHINE a proposé, et le GT2 a accepté par référendum, d'inviter les États membres et les autres à « fournir des ressources accrues pour traiter » les lacunes et pour « augmenter le financement destiné à la mise en œuvre de l'IJNC ».

CONSULTATIONS INFORMELLES

AHEG: Dans le groupe informel, co-facilité par Reid et Elise Haber (Afrique du Sud), les délégués ont discuté du texte sur les questions nouvelles, afin d'atteindre un compromis sur le processus de révision de l'AIF et sur un éventuel AHEG.

Au cours des discussions, les délégués ont souhaité inclure des paragraphes clairement définis sur le processus de révision de l'AIF et sur le processus de l'AHEG. Ils ont souligné que le texte de la résolution mandatera la révision et l'AHEG, et fournira un « squelette » de feuille de route, en signalant qu'une annexe à la résolution comprendrait plus de détails et des échéances générales.

Les délégués ont mis en garde contre toute influence exercée sur le processus de l'agenda de développement post-2015 et contre la fixation du nombre de réunions de l'AHEG avant d'atteindre un accord sur ces points. Ils ont instamment demandé l'examen de la méthodologie du processus de révision, et ont appelé à différencier clairement entre le PCF et les organisations membres du PCF au sein du « squelette » et de l'annexe.

DANS LES COULOIRS

De nombreuses délégations ont entamé très tôt le huitième jour de la FNUF10. Les réunions de coordination et les groupes informels étaient chargés de trouver un consensus avant la reprise par les GT de la deuxième lecture des projets de résolutions corrigés. Pour certains, le rythme des groupes de travail semblait avoir adopté les caractéristiques du tramway d'Istanbul, avec beaucoup d'arrêts en cours de route pour permettre aux délégués de « descendre et consulter ».

Cependant, les délégations ont persévéré pour attendre le terminus, même si elles semblaient perdre des passagers en chemin. En général, les délégués semblaient relativement satisfaits des quelques progrès accomplis, car les deux GT voyaient s'empiler les paragraphes approuvés par référendum. D'autres ont senti, par contre, que sur de nombreuses questions les progrès stagnaient. Un délégué a signalé que la plupart des paragraphes approuvés étaient des « fruits à portée de main », en ajoutant que l'accord sur les questions délicates était, de nouveau, remis à plus tard.



FAITS MARQUANTS DE LA FNUF10: JEUDI, 18 AVRIL 2013

La FNUF10 s'est poursuivie jeudi 18 avril. Dans la matinée, à la suite des consultations du groupe informel, les délégués du GT1 ont continué la deuxième lecture du projet de texte corrigé. Les délégués du GT2 se sont de nouveau réunis en groupes informels dans le courant de la matinée, et ont abordé le processus de l'AHEG et les MMO d'une GDF.

Dans l'après-midi, le GT1 s'est rassemblé pour la troisième lecture du projet de texte corrigé. Le GT2 s'est brièvement réuni pour recevoir une mise à jour de la part des groupes informels, puis un résumé des discussions au sein de ces groupes. Dans la soirée, une brève séance plénière d'état des lieux s'est réunie pour évaluer les progrès des GT. Les travaux des deux GT se sont poursuivis jusqu'à tard dans la nuit.

GROUPE DE TRAVAIL 1

Le GT1 s'est de nouveau réuni jeudi matin pour examiner les résultats des consultations du groupe informel. Au cours de la journée, le GT1 a approuvé par référendum, entre autres, les paragraphes: reconnaissant les défis posés par la GDF (PP9 bis); saluant les efforts déployés par les processus régionaux et sous-régionaux pour apporter des contributions au Forum (OP Pre2 bis); prescrivant la poursuite et le renforcement des activités des Grands groupes et reconnaissant l'importance des peuples autochtones et des communautés locales (OP13a); renforçant le rôle des forêts et de la GDF vis-à-vis du développement durable (OP2 quart); et intégrant la GDF dans les stratégies nationales de développement (OP1b).

Christoph Dürr (Suisse), facilitateur du groupe informel, a présenté le texte proposé rédigé par le groupe informel sur: l'inclusion des forêts dans l'agenda de développement post-2015 et dans les politiques et stratégies pour réduire les risques et impacts des désastres naturels et des conditions climatiques extrêmes (PP9 bis); les contributions régionales et sous-régionales (OP2 ter bis); l'assistance des membres du PCF pour l'harmonisation des initiatives en cours pour l'estimation de la valeur des forêts (OP5); et l'efficacité du Secrétariat du FNUF pour intégrer les Grands groupes (OP13a).

Le Kenya a souligné, au nom du G-77/CHINE, que certaines concessions ont été octroyées individuellement par des pays et que le G-77/CHINE requiert plus de temps pour examiner plus avant le nouveau texte et les amendements suggérés.

À la reprise des dialogues, le G-77/CHINE a rapporté des propositions d'amendements sur les politiques pour réduire les risques et impacts des désastres naturels et les effets négatifs des changements climatiques (OP1g).

Les ÉTATS-UNIS ont proposé, avec le soutien de l'UE, d'« inviter » plutôt que d'« appeler » le Secrétariat à collaborer sur les questions relatives à la GDF (OP2 ter bis). Le G-77/CHINE a demandé du temps pour consulter.

Le G-77/CHINE a fait objection à l'agrégation du texte invitant les organisations membres du PCF à prêter assistance aux pays dans l'estimation de la valeur des produits et services forestiers non marchands (OP4, 4 alt 1 et 4 bis), en avertissant que le texte agrégé sape l'accent mis préalablement sur les valeurs non marchandes. Ils ont préféré maintenir la référence aux « produits et services » forestiers plutôt qu'aux « biens et services », dans le but de renforcer les initiatives en cours visant à reconnaître et comptabiliser toute la gamme de valeurs forestières (OP5). Les délégués ont approuvé la suppression des textes alternatifs sur ce point (OP5 alt 1 et alt 2).

Le GT1 s'est de nouveau réuni dans l'après-midi. Le co-Président du GT1 Shulamit Davidovich a présenté un libellé approuvé au sein du GT2 (WGII OP1 ter et OP2) sur l'agenda de développement post-2015, pour son intégration dans le texte du GT en cours d'élaboration.

Le G-77/CHINE a accepté de remplacer le paragraphe de préambule (PP9) concernant la référence à l'agenda de développement des Nations Unies post-2015. Les ÉTATS-UNIS ont proposé, avec le soutien de l'UE, de la NOUVELLE-ZÉLANDE, du MEXIQUE et de la TURQUIE, d'insérer ce texte dans la section portant sur le renforcement de la coopération (OP13d). L'UE a aussi proposé que le libellé arrêté par le GT2 (WGII OP2) sur la prise en compte du rôle des forêts dans l'agenda de développement des Nations Unies post-2015 soit déplacé vers la section du GT1 sur les forêts et le développement économique. La NOUVELLE-ZÉLANDE a signalé l'accord admettant le texte du GT2 sans amendements, et a suggéré d'envoyer au GT2 la proposition du G-77/CHINE demandant le soutien des Nations Unies pour les États membres des processus intergouvernementaux. Le texte est resté entre crochets.

Concernant les contributions des forêts aux économies nationales et locales (OP1a alt), l'Indonésie a appelé, au nom du G-77/CHINE, à l'examen des valeurs marchandes et non marchandes, et la SUISSE s'y est opposée. Le G-77/CHINE a retenu la référence aux « produits » au lieu des « biens ». Les délégués ont convenu de supprimer le texte alternatif sur l'établissement de la collecte de données, de l'analyse et de la communication d'approches non marchandes (OP1a alt 2), et ont



débatu de l'inclusion d'approches de marché (OP1a *alt 2 bis*). Le co-Président Davidovich a demandé que ce paragraphe soit discuté au sein du groupe informel.

Concernant la création, le renforcement et la mise en œuvre de politiques et stratégies pour promouvoir la GDF (OP1c), le G-77/CHINE et la SUISSE, ont suggéré de supprimer la référence au « paysage », et l'UE s'y est opposée. La question a été transmise au groupe informel. Le texte sur la promotion de la GDF et sur le rôle des forêts dans le développement économique (OP1c *alt et 1c bis*) a également été transmis au groupe informel.

Concernant les environnements propices aux investissements pour la GDF (OP1d), les délégués ont convenu de: remplacer « environnements » par « conditions »; et supprimer le terme « durable » des références aux investissements du secteur privé. Le G-77/CHINE, contré par l'UE, a plaidé pour la suppression de l'expression « produits bio » des références aux opportunités liées à l'emploi. Le co-Président Davidovich a transmis la question au groupe informel.

Concernant la mise en place et le renforcement des cadres juridiques pour bénéficier du potentiel des forêts (OP1e), l'UE a proposé de supprimer les références aux « peuples autochtones et communautés locales », en préférant plutôt l'expression « communautés autochtones et locales », et le G-77/CHINE y a fait objection. La question a été transmise au groupe informel.

Le G-77/CHINE a suggéré de supprimer le texte additionnel sur la promotion des opportunités économiques et des stratégies pour l'égalité des genres, en arguant que ce point est inclus dans un paragraphe de préambule (PP7). L'UE et les ÉTATS-UNIS ont souligné que ce point doit être mis en exergue et qu'il devrait être inclus dans un paragraphe opérationnel, mais ont admis qu'il soit placé dans le paragraphe portant sur les cadres juridiques pour bénéficier du potentiel des forêts (OP1e). La SUISSE a proposé d'ajouter l'expression « en vue de promouvoir le commerce international des produits forestiers ». La question a été transmise au groupe informel.

Les délégués ont approuvé le texte prescrivant la promotion des investissements publics et privés, y compris à travers le développement d'incitations positives (OP1f), en délibérant sur: la reconnaissance de la contribution des forêts au développement durable et à l'éradication de la pauvreté; et sur l'équilibre de l'attention portée aux forêts gérées localement.

GROUPE DE TRAVAIL 2

Au cours de l'après-midi, le co-Président du GT2 Srećko Juričić a modéré la session. Le co-facilitateur Alan Reid, du groupe informel sur l'AHEG, a actualisé le GT sur les progrès accomplis par le groupe informel sur l'AHEG, en rapportant que le groupe avait achevé ses travaux et produit un texte qui pourrait faire partie de la résolution finale. Le facilitateur du groupe informel sur les MMO Charles Barber (États-Unis), rapportant les progrès réalisés dans ce groupe, a déclaré que le groupe avait produit un texte au propre sur certaines des questions conflictuelles, mais qu'il nécessite plus de temps pour certaines questions pendantes, notamment les paragraphes relatifs au FEM.

Le co-président Juričić a ajourné la réunion pour permettre au groupe informel sur les MMO de poursuivre ses consultations.

PLÉNIÈRE

Le Président de la FNUF10 Mario Ruales Carranza a lancé la réunion en invitant les co-Présidents des Groupes de travail à communiquer des mises à jour sur l'avancement des travaux de leurs groupes respectifs. Le co-Président du GT1 Davidovich a rapporté que le GT1 a approuvé par référendum huit paragraphes et se trouve proche d'un accord sur d'autres paragraphes, avec la ferme intention de conclure la nuit même.

Le co-Président du GT2 Juričić a rapporté que le groupe informel sur la révision de l'AIF a conclu ses travaux, et que le groupe informel sur les MMO a réalisé des progrès sur nombre de questions pendantes, et a l'intention de poursuivre ses travaux après la plénière. Il a demandé la permission pour que le GT2 puisse poursuivre ses travaux jusqu'à minuit.

Le Président de la FNUF10 Carranza a ajourné la plénière en priant instamment les délégués de redoubler d'efforts pour atteindre un consensus sur les projets de résolutions.

CONSULTATIONS INFORMELLES

MMO: Dans le groupe informel, les délégués ont discuté du texte sur les MMO, comprenant des actions au niveau national (OP13) et international (OP21). Concernant les actions nationales, les délégués ont examiné le texte sur la promotion de l'élaboration d'approches marchandes et non marchandes pour la GDF. Concernant les actions du niveau international, ils ont examiné le rôle du FEM dans la fourniture de financement pour la GDF, ainsi que la création d'un fonds mondial pour les forêts.

Il a eut un large consensus sur l'intensification du rôle du FEM dans le financement de la GDF, avec de nombreux délégués plaidant pour que le FEM mette en place un nouveau point focal sur les forêts et augmente l'allocation de fonds à la GDF lors de ses futures reconstitutions. Quelques délégués ont noté que, le FEM n'étant pas un mécanisme financier du FNUF, le Forum ne devrait pas « appeler » le FEM à entreprendre des actions.

Concernant la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts, les délégués ont reconnu que leurs positions actuelles sont diamétralement opposées, certaines délégations étant pour et d'autres contre sa mise en place. Certains ont préféré appeler à la mise en place immédiate du fonds en laissant pour plus tard la définition de ses modalités, et d'autres ont instamment demandé d'attendre les résultats de la révision 2015 de l'AIF avant d'envisager la mise en place d'un tel fonds. Le groupe informel a décidé de transmettre cette question aux co-Présidents.

DANS LES COULOIRS

Les négociations de jeudi matin ont accueilli les délégués fatigués comme un bon café turc: une petite et intense quantité de négociations avec un lourd sédiment de questions non résolues. Les GT se sont réunis de façon intermittente au cours de la journée pour recevoir des mises à jour des groupes informels, à la suite de quoi les délégués s'en allaient poursuivre le dur labeur d'édulcorer les amertumes du texte non résolu.

Bien que la liste de questions conflictuelles, comme la création du fonds mondial pour les forêts, était longue, les délégués discutaient ici et là d'un certain excès d'attention porté à des textes et des décisions passés. Ils notaient que ceci, et les appels à établir plus de rapports et d'études, ne fait pas bon ménage avec une action intensifiée, et donc avec la responsabilité et la gouvernance, au sein du FNUF et parmi les États membres. Certains délégués déconfits ont observé que cette pratique est de plus en plus répandue.

D'autres délégués soulignaient l'importance de la révision 2015 de l'AIF car elle constitue le seul moyen de savoir « ce qui fonctionne, ce qui fait défaut, et si un instrument juridiquement contraignant permettrait de désengorger les embouteillages ». Un délégué s'est plaint du fait que, si la feuille de route de la révision n'est pas correctement planifiée et s'il y a un manque d'action et de responsabilité, l'AIF pourrait bien se retrouver dans une position fort précaire.

COMPTE-RENDU ET ANALYSE DU BNT: Le compte-rendu et l'analyse du *Bulletin des négociations de la Terre* sur le la FNUF10 sera disponible lundi 22 avril 2013 sur internet: <http://www.iisd.ca/forestry/unff/unff10/>



COMPTE-RENDU DE LA DIXIÈME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS: 8-19 AVRIL 2013

La dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF10) s'est tenue du 8 au 19 avril 2013 à Istanbul, en Turquie, sur le thème « Forêts et développement économique ». Près de 1300 participants ont assisté à la FNUF10, pour aborder toute une gamme de questions, notamment: le lien entre les forêts et le développement économique; les Moyens de mise en œuvre (MMO) d'une Gestion durable des forêts (GDF); et des questions nouvelles telles que les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20), le Programme de développement post-2015 et l'avenir de l'Arrangement international sur les forêts (AIF).

Les délégués, y compris des ministres et des chefs de délégation, ont pris part à un Segment ministériel les 8 et 9 avril. Ce Segment comprenait une session d'ouverture de haut niveau, avec la présence du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan et des déclarations des ministres et chefs de délégation, des tables rondes sur les liens entre forêts et développement économique, et sur le document final de Rio+20, le Programme de développement post-2015 et l'avenir de l'AIF, ainsi qu'un dialogue interactif de haut niveau avec les chefs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).

Un dialogue multipartite s'est déroulé le 10 avril et a été l'occasion pour les États membres de recevoir les contributions des représentants des Grands groupes, notamment: les Femmes; les Agriculteurs et les petits exploitants forestiers; les Syndicats de travailleurs et de commerçants forestiers; les Communautés scientifique et technologique; les Organisations non gouvernementales (ONG); l'Enfance et la Jeunesse; les Peuples autochtones; et l'Industrie. Les autres points de l'ordre du jour ont été abordés en plénière le 11 avril.

Les travaux sur les résultats de la FNUF10 ont été réalisés dans le cadre de deux Groupes des travail (GT) qui se sont réunis du 12 au 19 avril. Le Groupe de travail 1 (GT1) a abordé les points de l'ordre du jour portant sur: l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts (IJNC ou Instrument concernant les forêts), et dans la réalisation des quatre Objectifs

d'ensemble sur les forêts (OEF); les contributions régionales et sous-régionales; les forêts et le développement économique; et le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, avec la fourniture d'orientations supplémentaires aux PCF. Le Groupe de travail 2 (GT2) a abordé les points de l'ordre du jour portant sur les MMO d'une GDF, les questions nouvelles et le Fonds d'affectation spéciale du Forum.

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du FNUF	2
Compte-rendu de la FNUF10	3
Segment ministériel	3
Débat multipartite	4
Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument concernant les forêts et dans la réalisation des quatre OEF	5
Contributions régionales et sous-régionales	6
Forêts et développement économique	6
Questions nouvelles	7
Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes, avec la formulation de nouvelles orientations pour le PCF.	8
Moyens de mise en oeuvre d'une gestion durable des forêts	9
Fonds d'affectation spéciale du Forum	10
Résolution sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'IJNC et dans la réalisation des quatre OEF, sur les contributions régionales et sous-régionales, sur les forêts et le développement économique, et sur le renforcement de la coopération	11
Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le fonds d'affectation spéciale du Forum	13
Plénière de clôture	15
Compte-rendu de la FNUF11	16
Brève analyse de la FNUF10	16
Réunions à venir	17
Glossaire	18

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Tomilola Akanle Eni-ibukun, Ph.D., Tasha Goldberg, Kate Louw, Dorothy Wanja Nyngi, Ph.D., et Anna Schulz. Édition numérique: Francis Dejon. Version française: Alexandra Lefevre - Correctrice: Hélène Kom. Editrices: Deborah Davenport, Ph.D., et Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), et le gouvernement australien. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNU). Le financement permettant la couverture de cette réunion a été fourni par le gouvernement turc. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en turc a été fourni par le gouvernement turc. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.

<http://enb.iisd.mobi/>

Des groupes de contact se sont réunis tout au long de la journée du vendredi 19 avril dans le cadre des deux GT pour traiter des questions pendantes, notamment la façon d'inclure les MMO dans le projet de résolution du GT1 et l'opportunité de faire référence au « Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015 » ou au « Programme de développement post-2015 » dans le projet de résolution du GT2. À l'issue d'une réunion entre les délégués et le Bureau du FNUF spécialement convoquée pour aider à résoudre ces questions, la plénière s'est réunie tôt dans la matinée de samedi pour entendre les rapports sur les résultats des deux GT. La « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » et la « Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum » ont été adoptées par acclamation samedi 20 avril. Les délégués ont salué l'adoption, après des années de délibérations, d'un document de fond sur les MMO et d'une feuille de route précise fixant les étapes pour l'examen de l'efficacité de l'AIF.

BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le FNUF a été créé en 2000, après cinq ans de dialogue sur les politiques forestières au sein du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a créé, par sa résolution E/2000/35, le FNUF en tant qu'organe subsidiaire ayant pour principal objectif la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les principales fonctions du FNUF consistent à: faciliter la mise en œuvre des accords relatifs aux forêts et favoriser une conception commune de la Gestion durable des forêts (GDF); faciliter la constante élaboration de politiques et la continuité du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les Grands groupes, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents de manière holistique, exhaustive et intégrée; améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes relatifs aux questions forestières; promouvoir la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les travaux du GIF/FIF ont abouti à plus de 270 propositions d'action visant la GDF, qui constituait la base du Programme de travail pluriannuel (PTPA) pour 2000-2005 et du Plan d'action pour la mise en œuvre des actions proposées. Les initiatives menées par des pays et des organisations ont également contribué aux travaux du FNUF.

SESSION D'ORGANISATION: La session d'organisation du FNUF a eu lieu du 12 au 16 février 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont décidé que le Secrétariat du FNUF serait situé à New York, et ont accompli des progrès sur la création du PCF, qui regroupe 14 entités majeures parmi les organisations internationales, institutions et secrétariats de conventions dans le secteur des forêts.

FNUF1: La première session du FNUF s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont examiné et adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, sur l'élaboration d'un Plan d'action pour la mise en œuvre des Propositions d'action du GIF/FIF, et sur la collaboration du FNUF avec le PCF. Les délégués ont également

recommandé la mise en place de trois groupes spéciaux d'experts (AHEG) chargés de fournir au FNUF des avis techniques concernant: les approches à adopter et les mécanismes à mettre en place pour le Suivi, l'évaluation et la communication des données (SEC); le financement et le transfert des Technologies écologiquement rationnelles (TER); et l'examen, à des fins de recommandation, des éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

FNUF2: La deuxième session du FNUF s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont adopté une Déclaration ministérielle et un Message adressé au Sommet de la terre pour le développement durable, ainsi que huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation des forêts et la protection des types exceptionnels de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de remise en état et de conservation dans les pays à faible couvert forestier; la promotion des forêts naturelles et plantées; les critères précis pour l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; et les propositions de révision du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

FNUF3: La FNUF3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003, et a adopté six résolutions portant sur: l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds d'affectation spéciale du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. Des termes de référence ont également été adoptés concernant le format des rapports volontaires, et trois groupes spéciaux d'experts ont été mis en place pour examiner: le SEC; le financement et le transfert des technologies; et les éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

FNUF4: La FNUF4 s'est tenue à Genève, en Suisse, du 3 au 14 mai 2004 et a adopté cinq résolutions portant sur: le savoir scientifique sur les forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le SEC et les critères et indicateurs; l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; et, le financement et le transfert des TER. La FNUF4 a tenté, sans y parvenir, de s'accorder sur des résolutions concernant le savoir traditionnel sur les forêts et l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

FNUF5: La FNUF5 s'est déroulée du 16 au 27 mai 2005, à New York. Les participants ne sont pas parvenus à un accord sur le renforcement de l'AIF et ils n'ont produit ni déclaration ministérielle ni résultat négocié. Cependant, ils se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs d'ensemble, à savoir: accroître considérablement la surface de forêts protégées et de forêts sous gestion durable dans le monde; inverser le déclin de l'Aide publique au développement (APD) destinée à la GDF; stopper l'érosion du couvert forestier; et renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts. Ils se sont également entendus sur le principe d'une négociation, à une date ultérieure, des termes de référence d'un code volontaire ou d'un accord international concernant les forêts, ainsi que des moyens de mise en œuvre.

FNUF6: La FNUF6 a eu lieu du 13 au 24 février 2006 à New York. Les délégués ont produit un texte de négociation contenant un nouveau libellé sur la fonction de l'AIF, un

engagement à réunir le FNUF tous les deux ans à compter de 2007, et une demande à la FNUF7 pour qu'elle adopte un Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (IJC ou Instrument concernant les forêts). La FNUF6 a également établi quatre Objectifs d'ensemble sur les forêts (OEF) pour que l'AIF: stoppe l'érosion du couvert forestier dans le monde grâce à la GDF, y compris la protection, la restauration, le boisement et le reboisement; renforce les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts et la contribution des forêts à la concrétisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale; augmente considérablement la surface de forêts protégées dans le monde et celle de forêts gérées durablement; et, inverse le déclin de l'APD destinée à la GDF et mobilise davantage de ressources financières nouvelles et supplémentaires de toutes provenances, pour la mise en œuvre de la GDF.

FNUF7: La FNUF7 s'est tenue du 16 au 27 avril 2007 à New York. Après deux semaines de négociations s'achevant par une session nocturne, les délégués ont adopté l'Instrument concernant les forêts et un PTPA pour la période 2007-2015. Les délégués ont également participé à deux dialogues multipartites, à une réunion-débat avec les organisations membres du PCF, et au lancement des préparatifs de l'Année internationale des Forêts 2011. Les délégués ont convenu qu'« un mécanisme financier mondial volontaire/une approche par portefeuille/un cadre de financement des forêts pour tous les types de forêts » serait élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

FNUF8: La FNUF8 s'est tenue du 20 avril au 1^{er} mai 2009 à New York. Les délégués ont discuté: des forêts dans un environnement en évolution, y compris les questions des liens entre forêts et changements climatiques, de stopper la perte du couvert forestier et la dégradation forestière, et des liens entre forêts et conservation de la biodiversité; ainsi que des moyens de mise en œuvre de la GDF. À la suite d'une session qui occupa entièrement la dernière nuit, les délégués ont adopté une résolution concernant les forêts dans un environnement en évolution, le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et programmes intersectoriels, et les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur une décision concernant le financement de la GDF, et ont décidé de transmettre le texte de négociation entre crochets à la prochaine session du Forum.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA FNUF9: La session extraordinaire de la FNUF9 s'est tenue le 30 octobre 2009 à New York. Le Forum a décidé de créer un AHEG intergouvernemental à composition non limitée chargé de formuler des propositions de stratégies visant à mobiliser des ressources pour appuyer la mise en œuvre de la GDF, la réalisation des quatre OEF et la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. Le Forum a également établi un Processus facilitateur pour, entre autres: aider les pays en développement à se mobiliser, notamment en leur prêtant assistance pour identifier les obstacles et les opportunités dans l'accès au financement nécessaire.

FNUF9: La FNUF9 s'est tenue du 24 janvier au 4 février 2011 à New York et a lancé l'Année internationale des Forêts. Le Forum a adopté par acclamation une résolution concernant les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté, qui, entre autre: prévoyait les procédures pour l'évaluation des progrès; encourageait une

coopération régionale et sous-régionale accrue; appelait à une meilleure coopération, y compris avec les Grands groupes; et établissait les MMO pour la GDF, notamment le processus de l'AHEG.

COMPTE-RENDU DE LA FNUF10

Wu Hongbo, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, a lancé la FNUF10 lundi 8 avril, et a mis en exergue la contribution du FNUF à l'élaboration de cadres institutionnels et politiques solides pour la GDF. Les délégués ont adopté l'ordre du jour (E/CN.18/2013/1/Rev.1) et rappelé les membres du Bureau élus lors de la première session de la FNUF10: Srecko Juricic (Croatie); Mario Ruales Carranza (Équateur); Shuli Davidovich (Israël); Saiful Azam Martinus Abdullah (Malaisie); et Anna Masinja (Zambie). Ils ont élu Carranza par acclamation en tant que Président de la FNUF10 et co-Président du Segment ministériel, et Abdullah comme Rapporteur, et ont accepté la nomination de Veysel Eroglu, Ministre turc des forêts et des affaires relatives à l'eau, comme co-Président du Segment ministériel. Les délégués ont convenu que Davidovich et Masinja co-présideraient le GT1 et que *Juricic* et Abdullah co-présideraient le GT2.

SEGMENT MINISTÉRIEL

Lundi 8 avril, le Président de la FNUF10 et co-Président du Segment ministériel de la FNUF10 Carranza a lancé le Segment ministériel en remerciant le gouvernement turc d'accueillir la FNUF10. Il a souligné que la contribution économique des forêts aux économies locales, nationales et mondiale est loin d'être pleinement reconnue. Il a mis en exergue les travaux intersessions entrepris par le Groupe spécial d'experts (AHEG) concernant le financement des forêts, en indiquant que la FNUF10 est l'occasion d'accomplir des progrès concrets dans ce domaine.

Le co-Président du Segment ministériel de la FNUF10, Eroglu, a souligné le besoin de réduire la pauvreté au niveau mondial, et mis l'accent sur le rôle des forêts dans la réalisation de cet objectif. Il a instamment prié les participants de se concentrer sur le lien entre les forêts et le développement économique, non seulement dans le cadre de l'environnement, mais également du point de vue du développement durable.

Recep Tayyip Erdoğan, Premier ministre de la Turquie, a souligné le rôle des forêts dans la prévention de l'érosion, la protection de l'eau potable, la préservation des écosystèmes et l'atténuation de la pauvreté, et a instamment demandé l'inclusion de la GDF dans le Programme de développement post-2015.

Le Président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Néstor Osorio, Représentant permanent de la Colombie aux Nations Unies, a signalé le rôle du FNUF dans l'intégration des trois piliers du développement durable et l'a félicité de s'assurer que les forêts restent un enjeu important dans l'agenda global de développement.

Le Sous-secrétaire général Wu a déclaré que la GDF doit disposer de cadres institutionnels et politiques solides, et d'un financement approprié et durable, si elle veut réussir. Il a souhaité que la FNUF10 fasse une importante contribution dans ce sens.

La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a présenté l'organisation des travaux de la FNUF10, conçue pour soutenir l'examen des questions prioritaires, comme la connexion

entre les forêts et les questions sociales, économiques et environnementales, ainsi que la convergence des résultats de la FNUF10 avec le Programme de développement post-2015 et les résultats de Rio+20. Elle a déclaré que la FNUF10 est prête à produire des décisions concernant les liens entre les forêts et le développement économique, et concernant le besoin de financement des forêts pour réaliser les objectifs des Principes pour les forêts et de l'Instrument concernant les forêts.

Eduardo Rojas-Briales, de la FAO, a souligné que le moment est opportun pour relier la FNUF10 aux résultats de Rio+20, à l'agenda de développement post-2015, et au processus de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a expliqué que l'approche paysagère du PCF établit un mécanisme pour une étude intersectorielle et permet de sensibiliser sur les contributions socio-économiques des forêts au développement humain.

Le Segment ministériel s'est poursuivi le 9 avril, et comprenait des tables rondes sur Les forêts et le développement économique, et sur le Document final de Rio+20, le Programme de développement post-2015 et l'AIF, ainsi qu'un Dialogue interactif de haut niveau avec les chefs des organisations membres du PCF. Un compte-rendu des déclarations ministérielles et des chefs de délégation est disponible en ligne sur: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13178f.html> et <http://www.iisd.ca/vol13/enb13179f.html>

TABLE RONDE SUR LES FORÊTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: Cette table ronde a eu lieu mardi 9 avril, et était co-présidée par Alhaji Inusah Fuseini, Ministre du territoire et des ressources naturelles du Ghana, et Arvids Ozols, Secrétaire d'État adjoint au Ministère de l'agriculture de la Lettonie. Uma Lele, ancienne Conseillère à la Banque mondiale, y a présenté un exposé sur les moyens de rétablir le couvert forestier.

Au cours des discussions, les délégués ont abordé des questions comme: l'insuffisante reconnaissance de la contribution des forêts au capital naturel due à un manque d'appréciation de la valeur non monétaire des forêts; les politiques et statistiques forestières nationales; les campagnes nationales de plantation d'arbres; les moyens de coopération pour parvenir à une GDF; et l'investissement du secteur privé.

Un compte-rendu des discussions est disponible en ligne sur: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13179f.html>

DOCUMENT FINAL DE RIO+20, PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POST-2015 ET AIF: Cette table ronde s'est tenue mardi 9 avril, et était co-présidée par Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délégué à l'environnement, Ministère des affaires étrangères de la France, et par Luis Alberto Figueiredo Machado, Sous-secrétaire général chargé de l'environnement, de la science et de la technologie, Ministère des relations extérieures du Brésil. Le Sous-secrétaire général Wu Hongbo y a fait un exposé demandant instamment aux décideurs publics de fournir des orientations sur l'intégration de la GDF dans les politiques socio-économiques et dans les discussions du Programme de développement post-2015.

Au cours des discussions, les délégués ont abordé, entre autres: les forêts dans le Programme de développement post-2015; les forêts dans l'économie verte; le paiement pour les services écosystémiques (PSE); un objectif de développement

durable (ODD) sur les forêts ou sur les ressources naturelles; et un instrument international juridiquement contraignant sur les forêts.

Un compte-rendu de la discussion est disponible en ligne sur: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13179f.html>

DIALOGUE INTERACTIF DE HAUT NIVEAU AVEC LES CHEFS DES ORGANISATIONS MEMBRES DU PCF: La Directrice du FNUF Jan McAlpine a facilité mardi 9 avril le dialogue de haut niveau. Les discussions ont abordé: la publication conjointe du Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) et de la FAO intitulée « Mettre en avant l'agroforesterie dans l'agenda politique »; le but de la sixième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) concernant les moteurs de la déforestation; le travail de l'Union internationale des organisations de recherche forestière pour rassembler les sciences naturelles et sociales; la coopération intersectorielle pour démontrer la capacité des forêts à contribuer à relever les défis tels que les changements climatiques; les arguments commerciaux sur la valeur des forêts pour encourager l'investissement des autres secteurs; la mobilisation des investissements tous secteurs confondus; l'intégration de considérations sur les écosystèmes et les forêts aux autres considérations sectorielles; et l'utilisation du concept de « journées des paysages » au lieu des « journées des forêts » pour permettre un décloisonnement institutionnel.

Un compte-rendu de la discussion est disponible en ligne sur: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13179f.html>

DÉBAT MULTIPARTITE

La Directrice du FNUF Jan McAlpine a ouvert mercredi 10 avril le Débat multipartite, en présentant une « Note du Secrétariat sur le Débat multipartite » (E/CN.18/2013/7) et en remerciant les Grands groupes pour leur « Document de discussion sur les forêts et le développement économique » (E/CN.18/2013/7/Add.1) qui comprend des conclusions et des recommandations à examiner dans le cadre de la FNUF10.

Peter deMarsh, de la Fédération canadienne de propriétaires de lots boisés, au nom des Agriculteurs et petits propriétaires de terrains boisés, a établi le lien entre assurer les moyens de subsistance, augmenter le couvert forestier et protéger les forêts, et: le respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales; les savoirs traditionnels et scientifiques, l'éducation et le renforcement des capacités; et l'accès et le partage des avantages.

Hubertus Samangun, Coordinateur régional de l'Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales, au nom des Peuples autochtones, a plaidé pour un accès simplifié aux fonds disponibles, par exemple à travers le Programme de petites subventions du FEM. Paul Opanga, de l'Internationale des travailleurs de la construction et du bois, au nom des Syndicats des travailleurs et commerçants forestiers, a instamment prié les États membres de garantir des salaires de subsistance aux travailleurs, en signalant qu'une « forêt qui rapporte est une forêt qui reste sur pied », et qu'un travail forestier doit être à la fois vert et digne.

Sim Heok-Choh, de l'Association d'institutions de recherche forestière d'Asie Pacifique, au nom des Communautés scientifique et technologique, a plaidé pour le renforcement de

la recherche, de l'éducation et de la formation en lien avec les forêts, et pour la promotion d'environnements aptes à recevoir l'investissement du secteur privé dans la science et la technologie.

Lambert Okrah, du Partenariat des Grands groupes sur les forêts, au nom des ONG, a signalé que les discussions entre participants à l'initiative conduite par les Grands groupes à Rio de Janeiro, au Brésil, début 2013, ont inclut un débat sur les systèmes de gouvernance et les entreprises communautaires.

Ghanshyam Pandey, Président de la Fédération des utilisateurs de forêts communautaires du Népal, et de l'Alliance globale sur la foresterie communautaire, au nom des Agriculteurs et petits propriétaires de terrains boisés, a demandé la garantie des droits de tenure foncière pour les peuples autochtones, les agriculteurs et les petits propriétaires de terrains boisés.

Jukka Halonen, de la Fédération finlandaise des industries forestières, au nom du groupe Industrie, a instamment demandé la pleine participation de tous les Grands groupes dans les forums internationaux. Cécile Ndjebet, du Réseaux de femmes pour la gestion communautaire des forêts, au nom du groupe Femmes, a appelé à l'inclusion des femmes dans un développement économique basé sur les forêts; la réforme des systèmes de tenure foncière pour garantir les droits fonciers des femmes; le financement des entreprises forestières conduites par des femmes; et le renforcement des capacités pour assurer une représentation appropriée des femmes dans les instruments de prise de décisions.

Tolulope Daramola, de l'Association internationale des étudiants en foresterie (IFSA), au nom du groupe Enfance et Jeunesse, a présenté les recommandations issues de la Conférence IFSA de mai 2012 sur « les forêts dans une économie verte: contribution et position des jeunes », notamment celle d'embaucher un représentant des jeunes au Secrétariat du FNUF.

Andrei Laletin, des Amis des forêts sibériennes, au nom des ONG, réagissant sur la tendance croissante des programmes de boisement à la plantation de mono-espèces à grande échelle, a souligné que ces forêts ne peuvent pas fournir les services écosystémiques perdus lors de la destruction des forêts naturelles, et qu'il est nécessaire de promouvoir le partage des avantages issus des ressources génétiques avec les populations forestières.

Au cours des discussions, les délégués ont débattu, entre autres: de l'importance d'habiliter les parties prenantes; des expériences nationales qui intègrent les parties prenantes dans la gestion des forêts; du renforcement des capacités des parties prenantes; du rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la GDF; et de la création d'emplois dans le secteur forestier.

Un compte-rendu de la discussion est disponible en ligne sur: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13180f.html>

DÉCLARATIONS DES PAYS: La plénière a assisté mercredi 10 avril aux déclarations des pays. Concernant le renforcement de la coopération et de la coordination, la Bolivie a déploré que le FNUF ne joue par son rôle de coordination des politiques forestières au niveau international. Les États-Unis ont instamment demandé « au FNUF de maintenir un rôle de facilitateur au sein du PCF », plutôt que d'assumer des fonctions de coordination à l'échelle du système au sein des Nations Unies.

Le Brésil a mis en exergue la réunion de l'Initiative des Grands groupes du FNUF tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 18 au 22 mars 2013, qui a reconnu l'importance de la participation de la société civile au FNUF. L'Éthiopie a rapporté les activités du Réseau international du bambou et du rotin, ainsi que sa demande de rejoindre le PCF.

La Nouvelle-Zélande, au nom du Processus de Montréal, a évoqué sa collaboration croissante avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO), FOREST EUROPE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que les efforts déployés pour élaborer un partenariat sur les indicateurs forestiers. L'Irlande, au nom de l'Union européenne (UE) et de la Croatie, a rapporté la coopération à travers le plan d'action Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) de l'UE, visant à exclure le bois illégal du marché européen.

La Malaisie a mis en garde contre la fragmentation et la dilution des ressources et des capacités au sein du PCF. Évoquant le Processus de Téhéran, l'Iran a signalé que le processus fournit un cadre de travail qui facilite le soutien du PCF aux Pays à faible couvert forestier (PFCF).

L'Inde a instamment plaidé pour davantage de coopération aux niveaux régional, sous-régional et national, afin de faciliter, entre autres, le transfert de technologies et le renforcement des capacités. La République démocratique du Congo a décrit les activités nationales menées en partenariat avec les bailleurs de fonds pour soutenir la mise en œuvre de la GDF.

Concernant les forêts et le développement économique, la Chine a proposé que le PCF formule un plan de mise en œuvre pour soutenir les travaux du FNUF et renforcer la collaboration; organise les efforts collectifs d'évaluation et d'étude; et soutienne les consultations pertinentes et la prise de décisions post-2015. L'Argentine a appelé à plus d'information sur le rôle des forêts dans l'économie verte dans le contexte de la GDF.

Eduardo Rojas-Briales, de la FAO et Président du PCF, a noté, en réponse aux interventions, que les priorités du PCF sont déterminées et mandatées par le FNUF et les États membres, en avertissant qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre dans les activités du PCF pour pouvoir aborder de façon appropriée les trois piliers du développement durable.

ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUMENT CONCERNANT LES FORÊTS ET DANS LA RÉALISATION DES QUATRE OEF

La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a résumé lundi 8 avril le « Rapport du Secrétaire-général sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'IJNC et dans la réalisation des quatre OEF » (E/CN.18/2013/2). Elle a signalé que les dispositions de l'Instrument concernant les forêts sont de plus en plus incorporées aux politiques et programmes nationaux, et a souligné qu'il y a une reconnaissance grandissante des avantages socio-économiques des forêts, ainsi que de la contribution avérée de la GDF à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La question a été présentée vendredi 12 avril devant le GT1 par la co-Présidente Masinja. Au cours des déclarations générales, l'UE, rapportant les négociations pour un accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe, a appelé au renforcement des capacités des PFCF et des PEID pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. La Malaisie a noté que l'adoption de l'Instrument concernant les forêts a renforcé les efforts nationaux concernant la GDF.

Les délégués ont discuté de l'inclusion dans le futur projet de texte, entre autres: du besoin de renforcer les capacités des PFCF pour la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts;

du soutien des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre et la communication des progrès; et des Principes de Rio, notamment celui des responsabilités communes mais différenciées (CRD).

Concernant l'établissement de rapports pour communiquer les progrès accomplis, l'Indonésie a souligné, au nom du G-77/CHINE, que l'insuffisance des fonds entrave l'établissement de rapports et le Mexique a plaidé pour un soutien technique et une harmonisation continue des méthodologies d'établissement des rapports par les pays. La Suisse s'est opposée à la convocation d'un groupe d'experts techniques pour aborder les méthodologies d'établissement des rapports. Le Brésil a instamment demandé le prompt achèvement de la méthodologie d'établissement des rapports, et la Colombie a proposé une date limite en décembre 2013 pour achever ladite méthodologie. Les États-Unis ont soutenu, avec la Nouvelle-Zélande, l'intégration des rapports de l'Instrument concernant les forêts avec d'autres processus d'établissement des rapports.

Mardi 16 avril, au cours de la première lecture du texte, l'UE a suggéré de reconnaître les progrès accomplis concernant la mise en œuvre et l'établissement de rapports dans le cadre de l'Instrument concernant les forêts, et la réalisation des quatre OEF. Le G-77/Chine a appelé à soutenir le renforcement des capacités, le transfert de technologies et les ressources financières pour renforcer l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

Concernant le soutien des bailleurs de fonds aux efforts de mise en œuvre et d'établissement de rapports, l'UE et la Suisse ont attiré l'attention sur les discussions portant sur les MMO d'une GDF dans le cadre du GT2. La Suisse, avec le soutien des États-Unis et de l'UE, a demandé de supprimer le texte sur les opportunités dont dispose le Secrétariat du FNUF pour intégrer l'Instrument concernant les forêts dans les programmes de travail des organisations du PCF.

Au cours de la deuxième lecture du projet de résolution mercredi 17 avril, le G-77/Chine a appelé à l'inclusion des Principes de Rio, notamment celui de RCD, dans le texte du préambule qui rappelle les Principes forestiers. La Suisse s'est opposée, avec l'UE et les États-Unis, à distinguer entre les principes, et le GT1 a convenu d'utiliser l'expression « Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts (IJNC) » au lieu d'« Instrument concernant les forêts » dans le texte.

Les délégués ont débattu du meilleur emplacement pour le texte prenant acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'IJNC. Les États-Unis ont préféré le texte initial de l'avant-projet, et le G-77/Chine a demandé des amendements soulignant les défis à relever pour accomplir des progrès.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté la « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » (résumée à partir de la page 11), comprenant une section sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'IJNC et dans la réalisation des quatre OEF. La Résolution intègre des libellés sur, entre autre: l'inclusion d'expériences réussies dans les rapports des États membres à la FNUF11; le renforcement de la collaboration entre les organisations membres du PCF et les États membres sur des projets pilotes de mise en œuvre de l'IJNC; et l'intégration des directives et formats pour l'établissement des rapports nationaux et leur communication à la FNUF11.

CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES

La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté mercredi 10 avril le « Rapport du Secrétaire général sur les contributions régionales et sous-régionales » (E/CN.18/2013/3), en attirant l'attention sur le travail de collecte de données relatives aux forêts et en demandant que ces données soient prises comme une contribution à la comptabilité nationale.

La co-Présidente du GT1 Masinja a ouvert vendredi 12 avril la discussion du GT1 sur les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ont admis qu'il est nécessaire de collecter des données sur les forêts et ont salué les efforts des processus régionaux et sous-régionaux pour fournir des contributions au Forum. Ils ont également délibéré sur les rôles et responsabilités connexes du Secrétariat du FNUF, des États membres et des organisations membres du PCF, et sur la façon de renforcer la coopération régionale.

Concernant le rôle du Secrétariat du Forum, les délégués ont discuté du besoin pour le FNUF de collaborer avec les conventions des Nations Unies. Avec l'Indonésie s'exprimant au nom du G-77/Chine en faveur d'une telle collaboration, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, l'UE et le Japon ont estimé au contraire qu'il s'agit là d'une tâche devant être menée par les États membres. L'UE et la Suisse se sont opposées à l'inclusion d'autres activités dans le projet de texte, comme l'accueil d'ateliers régionaux et le tissage de partenariats avec les institutions financières, en expliquant que l'ampleur de ces tâches serait trop grande pour le Secrétariat du FNUF.

Le G-77/Chine a proposé que le Secrétariat et les organisations membres du PCF aident les États membres à élaborer des approches non marchandes et à respecter les droits de Notre Mère la Terre, et l'UE s'est centrée sur la contribution des critères et indicateurs de la GDF, et sur les moyens de combler les lacunes d'information et de données. L'UE a proposé d'encourager les organisations membres du PCF à aider les pays pour l'estimation des biens et services forestiers, y compris les Produits forestiers non ligneux (PFNL), afin de soutenir une plus grande harmonisation.

Un groupe de contact s'est réuni jeudi 18 avril pour résoudre la formulation qui ralentissait les discussions, à savoir celle prescrivant que les États membres devraient être « instamment priés », « invités » ou « encouragés » à renforcer la coopération.

Suivant la remarque de l'UE concernant le fait que la collaboration avec les organes des Nations Unies et les organisations membres du PCF pour combler les lacunes d'information et de données était déjà en discussion dans le GT2, les co-Présidents ont accepté de coordonner avec le GT2 et d'utiliser le texte convenu par le GT2 sur cette question.

Document final: Au cours de la plénière de samedi 20 avril, les délégués ont adopté la « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » (résumée à partir de la page 11), comprenant une section sur les contributions régionales et sous-régionales. La Résolution appelle, entre autres, au renforcement de la collaboration sur la GDF et du rôle des forêts et de la GDF dans le développement durable.

FORÊTS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Directrice du FNUF McAlpine a présenté lundi 8 avril le « Rapport du Secrétaire-général sur les forêts et le développement économique » (E/CN.18/2013/4) et le « Rapport du Secrétaire-général sur les conclusions et les recommandations

pour l'examen des enjeux importants relatifs aux forêts et au développement économique » (E/CN.18/2013/5), évoquant les questions relatives aux contributions monétaires et non monétaires des forêts au développement économique, ainsi que les rapports entre les forêts et les autres secteurs.

Les représentants du Japon, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Ukraine ont présenté mercredi 10 avril les Initiatives conduites par les pays (ICP) qui avaient fait l'objet d'un rapport au Secrétariat du FNUF (E/CN.18/2013/14, 15, 16 et 17), en évoquant les réunions régionales et internationales tenues en 2011 et 2012.

La co-Présidente du GT1 Davidovich a ouvert vendredi 12 avril les discussions du GT1 sur cette question. Les délégués ont discuté: des produits et services forestiers; des programmes forestiers nationaux et autres politiques sectorielles; de la réduction des risques et impacts de désastres; et des avantages des forêts et des arbres pour les communautés urbaines.

La co-Présidente du GT1, Anna Masinja, a présenté lundi 15 avril le projet de résolution sur les forêts et le développement économique. Concernant l'amélioration de la collecte de données et de l'établissement de rapports, la Bolivie a souligné que l'estimation des avantages offerts par les forêts inclut la contribution en eau et en nourriture, et qu'elle se sert de diverses approches et outils conformément aux législations nationales. L'UE a suggéré de reconnaître les contributions monétaires et non monétaires des forêts.

Le G-77/Chine a suggéré de stimuler le rôle et la participation des peuples autochtones et des communautés locales dans le renforcement des environnements propices pour attirer l'investissement du secteur privé. L'UE a appelé à la promotion de l'investissement public et privé, notamment en provenance des petits planteurs, et à l'intégration des forêts urbaines dans l'aménagement urbain. La Suisse a suggéré la mise en place de mécanismes de financement pour réduire les risques et les impacts de désastres naturels et d'événements climatiques.

Le GT1 a intégré la proposition de l'UE, avec le soutien de la Suisse, de souligner l'égalité de genre dans la promotion des opportunités économiques et dans le renforcement de la gouvernance et des cadres institutionnels. Le Kenya a appelé, au nom du G-77/Chine, à l'examen de la législation relative aux forêts, entre autres. Concernant les stratégies adoptées par les États membres pour réduire les risques et les impacts de désastres naturels et des événements climatiques extrêmes, le G-77/Chine, contré par l'UE, a mis en exergue les mécanismes de coopération technique et financière. Les délégués ont décidé de relier la question au texte du GT2 sur la mobilisation et la mise en œuvre de ressources pour les forêts et le développement économique.

Un groupe de contact a également abordé plusieurs questions conflictuelles, notamment: l'inclusion des valeurs marchandes et non marchandes des forêts aux économies nationales et locales; l'utilisation du terme « produits » forestiers, plutôt que « biens », dans les approches d'évaluation; l'utilisation de l'approche paysagère pour la GDF; la promotion des opportunités économiques et de l'égalité de genre, et l'utilisation de l'expression « peuples autochtones et communautés locales » au lieu de « communautés autochtones et locales » dans le texte sur l'élaboration et le renforcement des cadres juridiques pour profiter pleinement du potentiel des forêts.

La co-Présidente Masinja a présenté une suggestion de texte de préambule tiré de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui établit des principes dont celui de RCD (Principe 7). Les États-Unis et le Japon ont signalé que ce texte a été approuvé dans un contexte différent, et qu'il requiert donc un examen plus poussé. Cette question et d'autres questions en suspens, y compris la décision sur le texte faisant allusion aux questions nouvelles relatives aux MMO d'une GDF dans le cadre du GT2, ont été résolues plus tard au cours d'une réunion du Bureau qui a permis de concilier les textes des deux GT.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté la « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » (résumée à partir de la page 11), comprenant une section sur les forêts et le développement économique. La Résolution aborde, entre autres: les contributions des forêts aux économies nationales et locales, et au développement durable; l'estimation de la valeur des forêts; la GDF dans les stratégies nationales de développement; les moyens de traiter la déforestation et la dégradation des forêts; le rôle des services écosystémiques forestiers dans le développement économique; la participation des parties prenantes; les investissements publics et privés dans la GDF; la gouvernance juridique et les cadres institutionnels; et les forêts et les arbres en milieu urbain.

QUESTIONS NOUVELLES

La Directrice du FNUF McAlpine a présenté lundi 8 avril le « Rapport du Secrétaire général sur l'AIF, le programme de développement des Nations Unies post-2015 et le document final de la Conférence de Rio+20: liens et incidences » (E/CN.18/2013/6), en soulignant que trois questions nouvelles ont été identifiées: les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et le Programme de développement post-2015; les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20); et l'avenir de l'AIF. Elle a précisé que l'examen d'efficacité de l'AIF, prévu pour 2015, permettra d'évaluer, entre autres, le FNUF et ses fonctions, ainsi que le rôle que joue le PCF. Elle a indiqué que le rapport prie instamment la FNUF10 de discuter des préparatifs pour l'examen d'efficacité, y compris une éventuelle feuille de route, des travaux intersessions et les implications financières. McAlpine a également signalé que le FNUF devrait examiner différentes possibilités pour l'avenir de l'AIF, y compris un accord juridiquement contraignant, un accord cadre ou la prorogation de l'Instrument concernant les forêts.

Le Président de la FNUF10 Carranza a ouvert jeudi 11 avril ce point de l'ordre du jour en séance plénière. De nombreux pays ont soutenu l'idée de garantir que le Programme de développement post-2015 intègre les forêts et la GDF. L'EU a indiqué que le FNUF devrait encourager les États membres à intégrer la gestion durable des ressources naturelles, dont les forêts, comme un principe central du Programme de développement post-2015. L'Indonésie a proposé d'établir un ODD transversal incluant l'éradication de la pauvreté, la croissance durable et l'équité, et les forêts.

La plupart des pays ont soutenu l'établissement d'un AHEG chargé d'examiner plusieurs aspects, éléments et options pour l'avenir de l'AIF, comme l'avait recommandé le Rapport du Secrétaire-général sur les questions nouvelles. Les Îles Fidji, au nom du G-77/Chine, ont signalé que, si bien les parties prenantes devraient être invitées à apporter des contributions, la

prise de décisions devrait être réservée aux États membres. Le Brésil a par ailleurs noté que le rôle du PCF est de soutenir les États membres. La Suisse a instamment demandé que l'examen d'efficacité soit un processus indépendant avec une méthodologie clairement définie.

Les Philippines et la Turquie ont soutenu la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant sur les forêts intégrant les trois piliers du développement durable.

Concernant la comptabilisation du capital naturel, l'UE a demandé au Secrétariat du FNUF de fournir plus d'informations sur les initiatives de comptabilisation du capital naturel menées par la Banque mondiale et par la Commission des statistiques des Nations Unies. Le Burundi et la Suisse ont soutenu la comptabilisation du capital naturel, et la Bolivie l'a rejeté sur la base des décisions de Rio+20.

Le G-77/Chine a plaidé pour que la FNUF11 soit organisée et accueillie par une entité des Nations Unies. Le Soudan a proposé, avec le soutien du Ghana, du Niger, de la Turquie et d'autres, de tenir la FNUF11 en Afrique, au Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à Nairobi, au Kenya.

En conclusion, la Directrice du FNUF McAlpine a énuméré les problèmes de financement qui pourraient entraver la mise en place d'un AHEG. Le Secrétariat a précisé que si le travail intersessions convenu n'est pas « exceptionnel », il faudra rédiger un budget de programme et le soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale (AGNU).

Les délégués ont abordé cette question dans les discussions du GT2. Des consultations informelles ont eu lieu sur les arrangements pour l'examen 2015 d'efficacité de l'AIF, co-facilitées par Alan Reid (Nouvelle-Zélande) et Elise Haber (Afrique du Sud).

Les co-Présidents ont présenté lundi 15 avril un avant-projet de texte sur toutes les questions abordées par le GT2, et de nombreuses modifications ont ensuite été apportées au texte.

Concernant le document final de Rio+20 et le Programme de développement post-2015, le G-77/Chine a appelé à un ODD spécifique sur les forêts, qui devrait être fondé sur le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ) et sur l'Action 21. Le représentant s'est opposé à l'inclusion de la comptabilisation du capital naturel. L'UE a signalé que ce concept est présent dans le document final de Rio+20, bien que non explicitement.

Le Japon et l'UE ont mis en garde contre toute préemption du résultat du processus du Programme de développement post-2015. L'UE et la Nouvelle-Zélande ont souhaité inclure un message clair sur l'importance des forêts pour le développement durable dans le Programme de développement post-2015.

Concernant le rôle des forêts pour parvenir à un développement durable, les États-Unis ont proposé un libellé visant à garantir que la FNUF10 informe les processus en cours du fait que « l'échec d'une meilleure conservation et d'une gestion durable des forêts pourrait mettre en péril la réalisation d'autres objectifs de développement convenus au niveau international ».

L'UE a proposé un libellé reconnaissant le besoin de mesurer plus largement les progrès afin de compléter le Produit intérieur brut, de façon à mieux informer les décisions politiques, et notant que l'indicateur 7-1 des OMD (la proportion de surfaces couvertes de forêts) poursuit son évolution négative au niveau mondial. Le Maroc a suggéré de prendre note du travail sur

le financement des forêts entrepris par le Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire-général des Nations Unies sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Concernant l'examen d'efficacité de l'AIF, la plupart des délégués a soutenu la mise en place d'un AHEG, certains, comme l'UE, proposant une réunion de l'AHEG avant la FNUF11, et d'autres, comme le G-77/Chine, préférant tenir deux réunions. Le Brésil et la Jamaïque ont soutenu la tenue de la FNUF11, ainsi que de deux réunions de l'AHEG, à New York.

Concernant le portée de l'examen d'efficacité de l'AIF, les États-Unis ont suggéré d'examiner quatre éléments: les aspects juridiques, comme l'Instrument concernant les forêts, les options pour un instrument juridiquement contraignant et les résolutions du FNUF; les questions d'organisation comme le FNUF et ses réunions; le FNUF, le Secrétariat, le PCF et leur mode de fonctionnement; et le Processus facilitateur.

Cuba a signalé que le document final devrait, entre autres, aborder le financement pour une GDF, notamment dans les pays en développement. La Bolivie a estimé que l'ordre du jour et le champ de travail de l'AHEG devraient inclure un appel à commentaires et à contributions de la part des États membres. La Malaisie a estimé que les membres du PCF devraient participer à l'AHEG.

Le G-77/Chine a soutenu la mise en place d'un AHEG intergouvernemental à composition non limitée, et l'UE s'y est opposée, en signalant que c'est le mandat de l'AHEG qui déterminera sa forme.

Concernant la présentation de points de vue sur les options pour le futur AIF, le G-77/Chine a suggéré que le Secrétariat prépare une évaluation complète de l'actuel AIF, y compris de ses lacunes, et l'UE a proposé de solliciter des points de vue sur l'efficacité et l'effectivité de l'AIF.

Au cours des discussions informelles sur la forme du texte relatif à l'examen d'efficacité de l'AIF et au processus de l'AHEG, les délégués ont souligné que la résolution devrait inclure l'organe principal, des paragraphes clairement définis sur le processus d'examen de l'AIF et sur le processus de l'AHEG donnant mandat pour l'examen et l'AHEG, ainsi qu'une annexe comprenant plus de détails et des échéances générales.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté en séance plénière la « Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum » (résumée à partir de la page 13), comprenant une section sur les questions nouvelles, prescrivant que l'efficacité de l'AIF sera examinée en 2015, et établissant un AHEG intergouvernemental à composition non limitée pour examiner la performance et l'efficacité de l'AIF. La Résolution comprend une annexe avec les composantes et les activités de l'examen d'efficacité.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ET DE LA COORDINATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES, AVEC LA FORMULATION DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LE PCF

La Directrice du FNUF Jan McAlpine a présenté mercredi 10 avril le « Rapport du Secrétaire-général sur le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes » (E/CN.18/2013/8), en décrivant la coopération du FNUF avec, entre autres: le PCF, à mode de suivi de Rio+20; et les peuples

autochtones et les forêts dans le Programme de développement post-2015. Elle a également présenté la « Note du Secrétariat concernant les activités de l'Année internationale des forêts 2011: tendances et enseignements » (E/CN.18/2013/9), en signalant que le thème « Des forêts pour les peuples » soulignait les connexions intersectorielles des forêts. Rojas-Briales a présenté le « Rapport du Secrétariat sur le cadre de travail du PCF pour 2011 et 2012 » (E/CN.18/2013/10), en soulignant les réussites du PCF, notamment la contribution unique coordonnée sur les forêts à Rio+20.

Le GT1 a entamé vendredi 12 avril l'examen du renforcement de la coopération, où de clairs messages ont été émis reconnaissant la dépendance des communautés locales vis-à-vis des ressources forestières dans les pays en développement, ainsi que les contributions des forêts au développement durable.

L'examen de l'avant-projet de texte a débuté lundi 15 avril. Les délégués ont décidé d'inclure la proposition de l'Indonésie, au nom du G-77/Chine, encourageant le partage d'expériences, d'enseignements tirés et des meilleures pratiques concernant la GDF. Ils ont également convenu de reconnaître: les défis que pose l'urbanisation à la GDF; et le rôle de la GDF dans le renforcement de la résilience face aux risques et impacts de désastres liés aux changements climatiques.

Certains domaines abordés par le GT1 nécessitaient une coordination avec le GT2, notamment la promotion de l'inclusion du rôle des forêts dans l'agenda de développement des Nations Unies. Parmi les autres questions délicates, il y avait la répartition des responsabilités entre les pays donateurs, les organisations du PCF et le Secrétariat du FNUF. Les délégués ont accueilli la proposition de la Suisse d'inviter le PCF –et non le Secrétariat– du FNUF comme c'était le cas dans la première formulation– à faciliter les synergies entre les activités et programmes menés par ses organisations membres en lien avec les forêts, notamment concernant les divers avantages sociaux, économiques, environnementaux et culturels, ainsi que les valeurs des forêts. Ils ont aussi décidé d'inviter les organisations membres du PCF, plutôt que les États membres, à intégrer les rapports. Les délégués ont également discuté de l'intérêt d'établir un réseau pour partager les connaissances, comme l'a proposé le G-77/Chine, mais ne sont pas parvenus à un accord sur les termes.

Les délégués ont débattu du soutien ou non de la proposition des États-Unis de demander aux États membres d'élaborer des outils de communication sur l'importance des forêts pour les communautés urbaines, et se sont mis d'accord sur un libellé demandant au Secrétariat du FNUF de s'en charger, en collaboration avec les organisations membres du PCF.

Le GT1 a discuté pour déterminer s'il fallait en appeler spécifiquement aux pays en développement, comme le proposait le G-77/Chine, dans le texte sur l'organisation et la promotion de la Journée internationale des forêts. Ils ont décidé de laisser ceci aux États membres, comme le proposaient les États-Unis. L'UE a proposé de viser la Résolution 67/200 de l'AGNU, ce qui élimine le besoin de définir le rôle du Secrétariat dans l'organisation de la célébration.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté en séance plénière la « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » (résumée à partir de la page 11), comprenant une section sur le renforcement de la coopération. La résolution appelle à un plus grand partage de

l'information; à l'intégration des directives pour l'établissement de rapports; à la promotion des synergies entre activités liées aux forêts menées par les organisations membres du PCF et à l'engagement tous les Grands groupes. La Résolution demande également aux États membres, entre autres, de faciliter et d'organiser des activités pour célébrer chaque année une Journée internationale des forêts le 21 mars, ou au moment le plus approprié pour chaque État membre.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE D'UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

La Directrice du FNUF McAlpine a présenté lundi 8 avril le « Rapport du Secrétaire-général sur les MMO d'une GDF » et le « Rapport de la deuxième réunion de l'AHEG intergouvernemental à composition non limitée » (E/CN.18/2013/11 et 12), en signalant que les MMO comprennent le financement des forêts et l'échange de technologies. Dans sa présentation en plénière, McAlpine a indiqué que le rapport reconnaît qu'établir un fonds demandera des efforts à long terme pour examiner les modalités, mais que des décisions doivent être prises dans l'immédiat pour assurer un soutien financier aux pays qui en ont le plus besoin.

Au cours des deux semaines de réunion, les délégués ont débattu des questions de l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts et d'un guichet indépendant pour le financement des forêts par le FEM. Les autres sujets abordés comprenaient la promotion de l'investissement du secteur privé, le renforcement du transfert de Technologies écologiquement rationnelles (TER), la création de conditions propices aux investissements et la garantie d'une utilisation efficace du financement pour une GDF.

Le co-Président du GT2 Juričić a ouvert vendredi 12 avril la discussion sur les MMO. Les co-Présidents de la deuxième réunion de l'AHEG sur le financement des forêts, Jan Heino (Finlande) et Paulino Franco de Carvalho Neto (Brésil), ont évoqué les principales questions nouvelles issues des réunions intersessions et ont émis des recommandations, notamment: l'importance de promouvoir la collaboration intersectorielle; assurer des efforts nationaux continus dans le financement des forêts; encourager les investissements du secteur privé; et renforcer la collecte de données nationales sur le financement des forêts.

Concernant le financement de la GDF, Cuba a souligné que les mécanismes actuels de financement posent encore des difficultés à l'heure d'accéder aux financements. Le Maroc a noté le besoin d'un paquet de mécanismes de financement, y compris à travers la collaboration Sud-Sud, régionale et interrégionale. La Suisse a souligné le rôle des organisations forestières régionales dans le financement des forêts, en indiquant que ces organisations devraient travailler avec le FNUF pour combler les vides de financement. La Turquie a souligné le rôle des marchés de carbone dans la génération d'opportunités financières pour la GDF. L'UE a proposé, avec le soutien des États-Unis, du Japon et de la Suisse, un libellé signalant une notable augmentation de l'Aide publique au développement (APD) pour la GDF. Le Ghana s'y est opposé, au nom du G-77/Chine, en arguant que cette augmentation est due à l'augmentation du financement pour lutter contre les changements climatiques.

Concernant les approches au financement des forêts, le G-77/Chine a proposé de faire référence aux principes de RCD. L'UE a proposé d'inclure un libellé sur la mobilisation du potentiel

du secteur privée pour financer la GDF, et a souligné qu'il est important d'avoir une large variété de sources de financement, comprenant des approches de marché, l'utilisation efficace des opportunités commerciales et des investissements, et les financements nationaux.

Concernant le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le renforcement des données, la Suisse, avec le soutien des États-Unis, a appelé les États membres à fournir des données pour financer et élaborer des stratégies nationales en faveur de la GDF. Le Sénégal a appelé au renforcement des mécanismes de collecte des données. L'UE a recommandé que le Secrétariat du FNUF lance des discussions avec l'Organisation pour la coopération et le développement économique sur cette question. Concernant le transfert de TER, les États-Unis et l'UE ont plaidé pour un libellé sur le renforcement du transfert de TER « selon les termes et conditions mutuellement convenus ».

Concernant la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts, le Ghana, au nom du Groupe Africain, le G-77/Chine, la Bolivie, le Cameroun, la Chine, Cuba, le Gabon, le Guatemala, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud et la Turquie ont soutenu l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts. Le Canada, l'UE, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suisse et les États-Unis s'y sont opposés. Le Groupe africain a par ailleurs demandé la création de fonds régionaux, par exemple un fonds africain pour les forêts, avec des modalités d'accès simplifiées.

La Suisse s'est dite disposée à envisager un fonds mondial pour les forêts, mais uniquement dans le cadre d'un instrument juridiquement contraignant comprenant des engagements. L'UE a noté, avec la Nouvelle-Zélande, que les discussions à ce stade n'ont pas établi la nécessité d'un fonds mondial pour les forêts. Le Japon a affirmé qu'un nouveau fonds aurait des coûts administratifs et opérationnels, en évoquant des alternatives comme l'amélioration de l'accès aux mécanismes de financement existants.

Au cours des consultations informelles, les délégués ont reconnu que leurs positions actuelles étaient diamétralement opposées, certaines délégations étant pour et d'autres contre la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts. Certains ont suggéré la mise en place immédiate du fonds en laissant pour plus tard la définition de ses modalités, et d'autres ont instamment demandé d'attendre les résultats de l'examen 2015 d'efficacité de l'AIF avant d'envisager la mise en place d'un tel fonds. Le groupe informel a décidé de transmettre cette question aux co-Présidents.

Les co-Présidents ont proposé un texte de compromis pour envisager un fonds mondial volontaire sur les forêts, qui ferait partie de l'examen 2015 d'efficacité de l'AIF, comme un moyen de renforcer le financement de la GDF. Cuba a instamment demandé que les modalités d'un tel fonds soient examinées par l'AHEG. Suite à de très longues discussions, les participants ont approuvé un texte de compromis pour examiner, comme partie intégrante de l'examen 2015 d'efficacité de l'AIF, une gamme complète d'options et de stratégies de financement, y compris la mise en place d'un fonds mondial volontaire sur les forêts.

Concernant la mise en place d'un guichet indépendant au FEM pour le financement des forêts, la Chine a suggéré, avec le Groupe africain, d'utiliser une combinaison de mécanismes, y compris un point focal du FEM spécialement dédié à la GDF. Le G-77/Chine a préféré « appeler le FEM à mettre en place un nouveau point focal dédié à la GDF » dans le cadre de sa

sixième reconstitution. La Suisse, contrée par l'Arabie Saoudite, a souligné que la mise en place d'un tel guichet ne devrait se produire qu'une fois établi un instrument juridiquement contraignant.

Au cours des discussions informelles, il y eut un large consensus sur l'intensification du rôle du FEM dans le financement de la GDF, avec de nombreux délégués plaidant pour que le FEM mette en place un nouveau point focal sur les forêts et augmente l'allocation de fonds à la GDF lors de ses futures reconstitutions. Quelques délégués ont noté que, le FEM n'étant pas un mécanisme financier du FNUF, le Forum ne devrait pas « appeler » le FEM à entreprendre des actions. Les délégués ont convenu d'un texte invitant le FEM à explorer les moyens de renforcer le soutien à la GDF.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté en séance plénière la « Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum » (résumée à partir de la page 13), comprenant une section sur les MMO. La résolution aborde, entre autres: l'évolution de l'architecture du financement des forêts; les actions à entreprendre par les États membres et aux niveaux national, régional et international; les ressources disponibles dans l'actuel Mécanisme incitatif GDF/REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et la conservation des forêts, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier) du FEM-5; la collecte de données sur les flux de financement des forêts et sur les flux d'investissements du secteur privé en faveur de la GDF; et l'examen de l'éventuelle mise en place d'un fonds mondial volontaire pour les forêts, comme partie intégrante d'une gamme complète d'options et de stratégies de financement à examiner dans le cadre de l'examen global d'efficacité de l'AIF.

FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE DU FORUM

Le Président de la FNUF10 Carranza a présenté mardi 16 avril ce point de l'ordre du jour. La Directrice du FNUF McAlpine a présenté un résumé de la « Note du Secrétariat sur les Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui le FNUF » (E/CN.18/2013/13). Elle a énuméré les contributions volontaires reçues des États membres pour la période biennale 2011-2012, en décrivant la façon dont les fonds ont été dépensés. La Directrice du FNUF McAlpine a qualifié de « précaire » la situation du Secrétariat en termes de personnel, du fait des déficits budgétaires, et a appelé à des plus amples contributions de la part des États membres.

Ivan Koulov, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), a décrit, entre autres, les coûts de la tenue des réunions à New York, Nairobi et Vienne, incluant les déplacements du personnel des Nations Unies, les services de conférence et le soutien à la participation des experts provenant des pays en développement. Il a conclu que les réunions coûteraient environ 100 000 dollars US de moins à New York qu'à Vienne, et 150 000 dollars US de moins qu'à Nairobi.

Stadler Trengove, du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, a expliqué la signification d'un AHEG à composition non limitée, en indiquant que la participation serait ouverte à tous les États et aux Grands groupes. Il a signalé qu'il appartient au FNUF de décider des modalités et

des mandats de l'AHEG. Concernant les options d'études par des experts indépendants des entités des Nations Unies, il a présenté quelques possibilités, notamment: le Corps commun d'inspection; le Conseil d'auditeurs; et le Comité consultatif indépendant sur les questions d'audit.

Dans les discussions qui ont suivi, les délégués ont réagi sur certaines questions, notamment: le coût des réunions à New York par rapport à Nairobi; le besoin de répercuter officiellement les fonds dépensés par les pays dans les ICP; le besoin d'indiquer des priorités claires pour le travail du Secrétariat dans la prochaine période biennale; la définition du terme « intergouvernemental » dans le contexte de l'AHEG; les effets juridiques de commanditer une étude indépendante de l'AIF; et l'appel à des contributions supplémentaires pour le Fonds d'affectation spéciale, ainsi que le besoin d'un équilibre entre les ressources financières disponibles et les perspectives de travail.

Document final: Dans la matinée du samedi 20 avril, les délégués ont adopté en séance plénière la « Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum » (résumée à partir de la page 13), comprenant une section sur le Fonds d'affectation spéciale du Forum. La Résolution appelle les bailleurs de fonds se trouvant en mesure de le faire à contribuer au Fonds de façon à soutenir la participation des pays en développement à l'AHEG et pour permettre au Secrétariat du FNUF de mener à bien son mandat intersessions.

RÉSOLUTION SUR L'ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'IJNC ET DANS LA RÉALISATION DES QUATRE OEF, SUR LES CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES, SUR LES FORÊTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ET SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

Dans la matinée de lundi 15 avril, les délégués du GT1 ont reçu l'avant-projet d'un « Projet de résolution des vice-Présidents du GT1 sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour ». Le détail des débats du GT1 au cours de la première semaine sur les sujets inclus ultérieurement dans le projet de résolution est reproduit ci-dessus suivant les points de l'ordre du jour. L'avant-projet a été préparé sur la base des interventions faites par les délégués au cours de ces débats durant la première semaine de la FNUF10. Le GT1 a proposé des amendements à l'avant-projet lundi et mardi au cours de la première lecture du texte. La deuxième lecture du projet de texte corrigé s'est déroulée mercredi et jeudi, et la troisième lecture a commencé jeudi.

Les questions pendantes ont été transmises à un groupe de contact, qui a examiné le texte en suspens jeudi et vendredi. Le GT1 a repris brièvement vendredi à 18h pour entendre le rapport sur le texte approuvé par le groupe de contact, et a ensuite ajourné sa réunion dans l'attente du texte approuvé par le GT2 sur les MMO et les questions nouvelles, pour poursuivre des discussions informelles sur les questions non résolues. Dans la soirée de vendredi, une réunion du Bureau a été convoquée pour résoudre les différences de formulation entre le GT1 et le GT2, notamment pour supprimer les références aux MMO dans la section opérationnelle du texte du GT1 et garantir la cohérence des points mentionnés dans les paragraphes de préambule du texte du GT2.

Concernant les **paragraphes du préambule**, les discussions se sont centrées sur: la question de faire référence aux RCD lors du rappel des Principes forestiers; la façon de traiter les MMO pour la mise en œuvre de l'IJNC, les délégués ayant décidé de souligner le besoin de mobiliser davantage de ressources toutes sources confondues; et la façon de viser le Programme de développement post-2015, qui a été résolue en l'appelant « Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015 » dans le texte.

Concernant les **forêts et le développement économique**, les discussions se sont centrées, entre autres, sur: comment tenir compte des circonstances nationales (ce qui a été résolu en incluant le libellé « conformément aux législations et politiques nationales » à plusieurs endroits du texte); la question de faire ou non référence aux approches marchandes ou non marchandes, ou aux deux, ce que les Parties ont approuvé; la question d'inclure ou non un libellé sur les approches paysagères, avec la précision qu'elles s'appliquent dans les pays qui les reconnaissent; la question d'utiliser l'expression « biens forestiers » ou « produits forestiers », qui a été clarifiée en « bien, produits et services forestiers »; la question de mettre en avant les peuples autochtones en tant que parties prenantes concernées, ce qui a été approuvé; et la question d'établir et/ou renforcer des cadres juridiques, avec un accord final sur la formulation « établir ou renforcer ».

Concernant les **contributions régionales et sous-régionales**, les discussions se sont centrées, entre autres, sur: les rôles et responsabilités du Secrétariat du Forum; la prise en compte de différentes visions, approches et modèles pour parvenir à un développement durable, notamment la façon de faire référence à l'économie verte et aux droits de la nature; et la prise en compte d'une large gamme de valeurs forestières, y compris la comptabilisation du capital naturel.

Concernant les **progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'IJNC et dans la réalisation des OEF**, les discussions ont abordé l'intégration des directives et des formats pour l'établissement volontaire de rapports nationaux.

Concernant le **renforcement de la coopération**, les discussions ont porté, entre autres, sur: l'intégration et l'harmonisation des directives pour l'établissement de rapports nationaux sur les forêts à l'intention des organisations membres du PCF, afin de réduire la charge de ces rapports; le rôle du Secrétariat du Forum; et la question d'inclure une référence spécifique aux peuples autochtones dans le texte portant sur l'engagement effectif de tous les Grands groupes.

Concernant la **Journée internationale des forêts**, les délégués se sont demandé si le Secrétariat du FNUF devrait être responsable de l'organisation de cette Journée, et s'il faudrait inclure un libellé reconnaissant que certains pays ont déjà désigné des dates autres que le 21 mars pour les célébrations sur les forêts.

Document final: Dans la matinée de samedi 20 avril, la vice-Présidente du FNUF et co-Présidente du GT1 Masinja, a présenté le « Projet de Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » du GT1 à la plénière. Le Président de la FNUF10 Carranza a noté que le document ne comprenait pas de considérations relatives au budget de programmation. La Résolution a été adoptée par acclamation.

La Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour prévoit que le FNUF, entre autres:

- rappelle les Principes forestiers, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement établissant des principes notamment le principe 7 sur les RCD, le chapitre 11 de l'Action 21, la Déclaration de Johannesburg et le PMOJ, l'IJNC et le document final de Rio+20;
- rappelle la Déclaration ministérielle de la FNUF9;
- rappelle la Résolution 61/93 de l'AGNU qui proclamait 2011 Année internationale des forêts et la Résolution 67/200 de l'AGNU qui proclame le 21 mars de chaque année Journée internationale des forêts;
- salue les progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre de l'IJNC, tout en soulignant que des lacunes subsistent dans de nombreux pays concernant les MMO, notamment dans les PFCF, les pays les moins avancés, les PEID et les pays africains;
- salue les efforts déployés par le Secrétariat du FNUF et les activités de collaboration menées par le PCF en soutien au Forum et dans la mise en œuvre de l'IJNC, ainsi que les apports et contributions des organisations et processus régionaux et sous-régionaux, et des Grands groupes;
- rappelle le PTPA et le thème de la FNUF10, « Forêts et développement économique », ainsi que les ICP, les Initiatives conduites par les régions et celles conduites par les organisations pendant la période intersessions;
- reconnaît la contribution positive de la GDF pour parvenir au développement durable;
- souligne les avantages sociaux, économiques et environnementaux que les forêts offrent aux personnes;
- souligne que les forêts, les arbres en dehors des forêts et la GDF offrent des avantages sociaux, économiques, environnementaux et culturels directs et indirects à tous les niveaux;
- reconnaît l'importance du renforcement du rôle de la GDF pour améliorer la résilience face aux risques et impacts de désastres, et aux effets adverses des changements climatiques, notamment dans les pays en développement, comme les PEID et les PFCF;
- souligne la pertinence des discussions sur le document final de Rio+20, sur le Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015, et sur l'examen d'efficacité de l'AIF; et
- reconnaît les défis que pose la croissance de la population urbaine à la Gestion durable des forêts et des arbres en dehors des forêts.

Concernant les **forêts et le développement économique**, le FNUF invite les États membres, entre autres, à:

- reconnaître les contributions des biens, produits et services forestiers aux économies nationales et locales, ainsi que les impacts sociaux, culturels et environnementaux des forêts sur les communautés rurales et urbaines, ainsi qu'à l'intégration de ces valeurs dans les systèmes de comptabilisation nationaux;
- améliorer la collecte, l'analyse, la communication et la diffusion de l'information et des données;
- intégrer la GDF dans les stratégies nationales de développement, et utiliser l'IJNC comme plateforme pour développer et renforcer les liens avec d'autres secteurs concernés;

- prendre des mesures pour traiter les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts en adoptant des stratégies de développement économique qui évitent la dégradation et la destruction des forêts, et qui réduisent les impacts négatifs sur les forêts;
- créer, renforcer et mettre en œuvre des politiques et stratégies holistiques, équilibrées, intégrales et cohérentes, mettant l'accent sur l'amélioration et la promotion des aspects environnementaux, sociaux, culturels et économiques de la GDF en tant qu'approche intersectorielle aux niveaux local, national et sous-régional, ainsi qu'au niveau du paysage dans les pays qui reconnaissent ce concept;
- reconnaître le rôle que jouent les services écosystémiques forestiers dans le développement économique et renforcer les environnements propices conformément aux priorités et aux législations nationales, pour attirer davantage d'investissements publics et privés à long terme pour la GDF;
- améliorer le rôle et la pleine participation à la GDF de toutes les parties prenantes concernées du secteur forestier, y compris les peuples autochtones et les communautés locales;
- établir et/ou renforcer les cadres juridiques, ainsi que la gouvernance et les cadres et politiques institutionnels nécessaires pour profiter pleinement du potentiel des contributions des forêts au développement économique;
- examiner et, au besoin, améliorer la législation forestière, renforcer l'application des lois forestières, et promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux pour, entre autres, soutenir la GDF et créer des environnements propices pour l'investissement forestier;
- promouvoir les investissements publics et privés dans la GDF, conformément à la législation nationale;
- reconnaître l'importance des forêts et des arbres en zones urbaines, et le besoin de les intégrer à la planification de l'aménagement urbain; et
- élaborer des politiques intégrées, intégrales, équilibrées et cohérentes pour réduire les risques et impacts de désastres naturels, ainsi que les effets adverses et impacts des changements climatiques, et pour promouvoir la résilience des écosystèmes forestiers.

Concernant les contributions régionales et sous-régionales, le FNUF, entre autres:

- salue les efforts des processus régionaux et sous-régionaux pour fournir des contributions au FNUF et pour renforcer la collaboration avec les organisations membres du PCF pour avancer sur la GDF;
- prie le Secrétariat du FNUF et invite les autres membres du PCF, en lien avec les processus régionaux et sous-régionaux, à poursuivre leur collaboration sur les questions relatives à la GDF, et à promouvoir la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire;
- invite les États membres, les organisations membres du PCF et d'autres organisations à renforcer le rôle des forêts et de la GDF dans le développement durable, en tenant compte des diverses visions, approches, modèles et outils disponibles pour parvenir à un développement durable, comprenant une économie verte, et du fait que certains pays reconnaissent les droits de la nature;
- encourage les États membres et invite les organisations membres du PCF, la communauté scientifique, les organisations de la société civile et le secteur privé à renforcer

la coopération, à élargir la recherche nationale et locale, et à élaborer et consolider les bases de données et les réseaux de gestion des connaissances;

- invite les organisations membres du PCF à prêter assistance dans l'évaluation des valeurs non marchandes des produits, biens et services forestiers, y compris les PFHB, et à partager les enseignements tirés;
- encourage le Secrétariat du FNUF et les organisations membres du PCF à prêter assistance aux États membres, sur leur demande, pour l'élaboration d'approches non marchandes holistiques et intégrées à la GDF;
- invite les organisations membres du PCF à poursuivre les initiatives internationales en cours pour la reconnaissance et l'estimation d'une large gamme de valeurs forestières; et
- prie le FNUF de collaborer avec les organes des Nations Unies et les organisations membres du PCF, les organisations et processus régionaux et autres concernés, y compris les institutions financières internationales, sur les moyens de combler les lacunes d'information et de données concernant les valeurs et les contributions des produits, biens et services forestiers.

Concernant les **progrès dans la mise en œuvre de l'IJNC et la réalisation des OEF**, le FNUF entre autres:

- encourage les États membres à mettre en exergue dans leurs rapports à la FNUF11 les expériences réussies et les meilleures pratiques concernant tous les aspects des quatre OEF;
- invite les organisations membres du PCF, notamment la FAO, à renforcer la collaboration entre les États membres sur les projets pilotes de mise en œuvre de l'IJNC; et
- prie le Secrétariat du FNUF d'intégrer davantage les directives et formats pour l'établissement des rapports volontaires nationaux à l'intention de la FNUF11.

Concernant le **renforcement de la coopération**, le FNUF, entre autres:

- encourage les États membres, les organisations membres du PCF, les organisations régionales et sous-régionales, et les parties prenantes concernées à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les meilleures pratiques concernant la GDF;
- encourage les organisations et les processus régionaux et sous-régionaux, et les Grands groupes, à fournir de manière continue des contributions coordonnées au FNUF;
- invite le PCF à poursuivre et élargir ses efforts pour intégrer et harmoniser les directives pour l'établissement de rapports sur les forêts à l'intention des organisations membres du PCF, afin de réduire la charge des rapports et de promouvoir la cohérence dans leur établissement; et
- prie le Secrétariat du FNUF de continuer à renforcer ses activités pour engager effectivement tous les Grands groupes, en notant l'importance des forêts pour les peuples autochtones et les communautés locales.

Concernant la **Journée internationale des forêts**, le FNUF, entre autres:

- note avec satisfaction l'adoption de la Résolution 67/200 de l'AGNU concernant l'établissement de la Journée internationale des forêts, et invite les États membres, le Secrétariat du FNUF, les organisations membres du PCF, les organisations régionales et sous-régionales, et les Grands groupes à organiser des activités pour célébrer cette journée; et

- encourage les États membres à organiser chaque année des activités pour célébrer la Journée internationale des forêts le 21 mars ou à la date la plus appropriée pour chaque pays.

RÉSOLUTION SUR LES QUESTIONS NOUVELLES, LES MMO ET LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU FORUM

Dans la matinée du lundi 15 avril, les délégués du GT2 ont reçu pour examen, l'avant-projet du « Texte des co-Présidents sur les questions nouvelles et les MMO d'une GDF ». L'avant-projet a été préparé sur la base des interventions faites par les délégués au cours de la première semaine de la FNUF10. Le détail des débats du GT2 au cours de la première semaine sur les sujets inclus ultérieurement dans le projet de résolution est reproduit ci-dessus suivant les points de l'ordre du jour.

Lundi, mardi et vendredi, les délégués ont entrepris une première lecture de l'avant-projet. Un groupe informel a été mis en place mardi 16 avril pour aborder les questions nouvelles, notamment l'examen d'efficacité de l'AIF en 2015. Un groupe informel a également été mis en place mercredi 17 avril pour examiner les MMO. La deuxième lecture du projet de texte corrigé a été entamée mercredi après-midi, pendant que les travaux des groupes informels se poursuivaient. Le groupe informel sur les questions nouvelles a conclu ses travaux jeudi 18 avril, et celui sur les MMO vendredi 19 avril en fin de journée. Une réunion du Bureau a été convoquée vendredi en fin de journée pour résoudre les dernières questions pendantes et concilier les formulations des textes du GT1 et du GT2. La Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale a été adoptée par la plénière de la FNUF10 dans la matinée du samedi 20 avril.

Concernant les **paragraphes du préambule**, les discussions se sont centrées, entre autres, sur la question de viser ou non le principe des RCD et l'importance de l'efficacité des aides, ainsi que sur la façon de viser le Programme de développement post-2015, qui a été résolue en l'appelant « Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015 » dans le texte.

Concernant le **document final de Rio+20 et le Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015**, les délégués ont débattu de la manière de faire référence à ces questions, certains mettant en garde contre toute préemption des résultats de ces processus.

Concernant l'**examen de l'efficacité de l'AIF**, les discussions du groupe informel se sont centrées sur les éléments qui devraient être inclus dans l'examen, comme les MMO de l'IJNC et le FNUF dans le contexte du Programme de développement des Nations Unies post-2015. Les discussions ont aussi porté sur les possibles composantes de l'examen, sur la question d'établir ou non un AHEG intergouvernemental à composition non limitée sur l'examen de l'AIF, sur le nombre de réunions de l'AHEG et ses modalités de fonctionnement, et sur la manière de financer ses travaux.

Concernant le **Fonds d'affectation spéciale du Forum**, les discussions ont porté, entre autres, sur la question de confier au FNUF les « activités intersessions comprises dans son mandat » ou uniquement les « activités demandées par la FNUF10 ». Le débat a aussi porté sur la question de savoir s'il fallait décrire avec précision la façon dont les fonds devraient être dépensés

ou bien demander qu'ils soient dépensés de la « façon la plus efficace et rentable » – la dernière option l'ayant finalement emporté.

Concernant les **MMO**, les questions conflictuelles étaient entre autres: celle d'établir ou non un point focal sur les forêts dans le cadre du FEM, les délégués ayant finalement décidé d'inviter le FEM à examiner l'option d'établir un nouveau point focal sur les forêts, et de poursuivre et continuer d'améliorer les modalités existantes de financement des forêts; et celle d'établir un fonds mondial pour les forêts, les délégués décidant finalement, au vu de l'examen d'efficacité de l'AIF, d'envisager une large gamme d'options et de stratégies de financement, y compris la mise en place d'un fonds mondial volontaire pour les forêts.

D'autres sujets de discussions portaient sur la question d'inclure des références: à l'économie verte dans le contexte des ICP; à l'examen et l'amélioration des législations relatives aux forêts pour créer des environnements propices à l'investissement forestier; au renforcement des ressources pour combler les lacunes thématiques, géographiques et de données dans le financement des forêts; aux approches marchandes et non marchandes de la GDF et à la « vie en harmonie avec la nature »; et au financement du secteur privé.

Décision finale: Dans la matinée de samedi 20 avril, le co-Président du GT2 *Juričić*, a présenté le « Projet de Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum ». Le Président Carranza de la FNUF10 a noté que la résolution ne comprenait pas de considérations relatives au budget de programmation. Le représentant des États-Unis, en tant que facilitateur du groupe de contact sur les MMO dans le GT2, a averti qu'il manquait un paragraphe de préambule visant les RCD dans le texte, en expliquant que l'accord du G-77/Chine sur certains paragraphes avait été subordonné à cet ajout. Le co-Président Abdullah du GT2 a pris note de cette modification et la Résolution a été adoptée par acclamation, avec cet amendement oral.

Dans la Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum, le FNUF, entre autres:

- rappelle la Résolution E/2006/49 de l'ECOSOC et son paragraphe 32, dans lequel l'ECOSOC décide que l'efficacité de l'AIF sera examinée en 2015;
- rappelle également le PTPA, dans lequel la FNUF11 est chargée de discuter le thème global: « Forêts: progrès accomplis, défis et marche à suivre pour l'Accord international », ainsi que les trois sous-thèmes, et reconnaît le besoin d'entreprendre les préparatifs nécessaires pour permettre une décision éclairée sur l'AIF lors de la FNUF11;
- rappelle par ailleurs les dispositions de la Résolution de la Session spéciale de la FNUF9, ayant chargé la FNUF10 de prendre une décision sur le financement de la GDF, ainsi que la Déclaration ministérielle de la FNUF9, dans laquelle les ministres s'engageaient à prendre une décision significative sur le financement à la FNUF10;
- souligne l'importance de l'efficacité des aides;
- souligne l'importance des discussions sur le document final de Rio+20, sur le Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015, et sur l'examen de l'efficacité de l'AIF; et

- souligne que, malgré les efforts concertés, les forêts continuent d'être détruites et dégradées à un rythme alarmant, ce qui menace la réalisation d'un développement durable.

Concernant le document final de Rio+20, et le Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015, le FNUF, entre autres:

- réitère le rôle primordial et la contribution significative de tous les types de forêts et des arbres en dehors des forêts à la réalisation d'un développement durable;
- reconnaît l'importance d'atteindre les quatre OEF, et que l'échec d'une meilleure conservation et d'une gestion durable de tous les types de forêts pourrait mettre en péril la réalisation d'autres objectifs de développement établis au niveau international;
- prie le Secrétariat du FNUF et invite les organisations membres du PCF à transmettre le message de l'importance des forêts dans la mise en œuvre des résultats de Rio+20 et du Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015; et
- encourage les États membres à intégrer pleinement les forêts dans les discussions sur les résultats de Rio+20 et sur le Programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015/Programme de développement post-2015.

Concernant l'**examen de l'efficacité de l'AIF**, le FNUF décide qu'il aura lieu en 2015 et qu'une large gamme d'options sera examinée à cette occasion, notamment un accord juridiquement contraignant ou un renforcement ou la poursuite de l'arrangement existant. Le texte énumère les éléments devant être inclus dans l'examen et décide que l'examen devra comporter les éléments suivants: des soumissions par les pays, le PCF, les membres du PCF et toute autre organisation ou partie prenante concernée; une évaluation indépendante de l'AIF; et un AHEG intergouvernemental à composition non limitée sur l'examen d'efficacité de l'AIF de 2015.

Par ailleurs, le FNUF:

- établit l'AHEG qui tiendra un maximum de deux réunions avant la FNUF11, pour évaluer la performance et l'efficacité de l'AIF;
- exprime sa gratitude pour les contributions aux travaux du FNUF et demande instamment des contributions volontaires pour soutenir le processus d'examen de l'AIF; et
- invite les pays, les organisations et les Grands groupes à organiser des ICP, des initiatives conduites par les régions et par les organisations, pour fournir de l'information au Secrétariat du FNUF concernant leurs contributions.

Concernant le **Fonds d'affectation spéciale du Forum**, le FNUF appelle les bailleurs de fonds et autres pays se trouvant en mesure de le faire à fournir un soutien financier au Fonds d'affectation spéciale du Forum, afin de soutenir la participation des pays en développement à l'AHEG et de permettre au Secrétariat du FNUF de conduire les activités intersessions prévues dans son mandat.

Concernant les, le FNUF, entre autres:

- prend note du rapport du Groupe consultatif sur le financement du PCF, reconnaissant les grands progrès accomplis dans la réalisation des quatre OEF, les contraintes de la collecte de données, et les lacunes thématiques et géographiques en rapport aux flux financiers pour la GDF et au montant financier distribué;

- reconnaît l'évolution du financement des forêts et l'apparition d'une série de nouveaux instruments et mécanismes de financement pour couvrir les éléments thématiques de la GDF; et
- réitère qu'il n'existe pas de solution unique pour satisfaire tous les besoins de financement des forêts et qu'il est nécessaire de combiner des actions à tous les niveaux, par toutes les parties prenantes et provenant de toutes les sources.

Le FNUF invite également les États membres, la communauté de donateurs et les autres parties prenantes concernées, à:

- examiner et, au besoin, améliorer les législations relatives aux forêts, renforcer l'application des lois forestières et promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux pour soutenir une GDF, afin de créer un environnement propice aux investissements forestiers, de lutter contre les pratiques illégales et les éradiquer, et de promouvoir une tenure foncière sûre, conformément aux législations, aux politiques et aux priorités nationales;
- fournir davantage de ressources pour combler les lacunes thématiques, géographiques et de données concernant le financement des forêts, et accroître le financement des forêts pour la mise en œuvre de l'IJNC; et
- envisager l'utilisation d'une variété d'approches, notamment des approches marchandes, pour développer et promouvoir la production et la consommation de produits forestiers issus d'une GDF et pour renforcer la coopération internationale.

Il invite les États membres à:

- intégrer la GDF dans les plans et stratégies de développement national, dans les politiques sectorielles, dans les programmes et investissements, et dans les processus de prise de décision, en tenant compte de l'IJNC;
- intégrer une combinaison d'approches de financement dans les programmes forestiers nationaux ou leur équivalent;
- renforcer les efforts pour identifier les valeurs monétaires et non monétaires des biens et services forestiers, y compris l'intégration de ces valeurs dans les budgets et comptes nationaux, conformément aux politiques, aux priorités et aux législations nationales;
- promouvoir l'élaboration d'approches marchandes et non marchandes pour aborder la GDF de façon holistique, intégrale et intégrée pour guider l'humanité vers une vie en harmonie avec la nature;
- mobiliser le financement toutes sources confondues pour les forêts et pour les arbres en dehors des forêts; et
- mobiliser le potentiel du secteur privé pour financer la GDF.

Par ailleurs, le FNUF:

- appelle les processus, réseaux et organisations régionaux et sous-régionaux concernés à développer et soutenir le financement de la GDF, le transfert de technologies et les initiatives de renforcement des capacités, et invite les donateurs, les institutions financières multilatérales et régionales, et les autres parties prenantes à soutenir ses efforts;
- invite les pays et les organisations membres du PCF concernées à continuer à faciliter les processus régionaux et autres, notamment dans les PFCF, les PEID, les pays les moins avancés et les pays africains, pour soutenir la mise en œuvre de l'IJNC et du thème global de la FNUF11;
- invite les institutions financières internationales ayant des programmes de financement des forêts à envisager de nouvelles formes pour simplifier et intégrer les procédures, conformément à leurs mandats, de façon à améliorer l'accès à leurs financements et l'efficacité de leur utilisation;

- salue l'élaboration d'une Stratégie de GDF pour le FEM-6 et, dans ce contexte, invite le FEM à envisager des façons de renforcer son soutien à la GDF à travers, entre autres, le renforcement de la mobilisation de ressources financières pour la stratégie de GDF dans le cadre du FEM-6 et des reconstitutions suivantes, et l'examen d'options pour la mise en place d'un nouveau point focal sur les forêts et pour améliorer les modalités de financement des forêts, en tenant compte de l'évaluation en cours du Mécanisme incitatif GDF/REDD+ du FEM-5;
- invite le FEM à améliorer et à simplifier l'accès au financement pour la GDF, à poursuivre et intensifier la diffusion d'informations concernant le financement de la GDF, et à fournir des informations aux sessions du FNUF sur la mobilisation de ressources financières et de fonds dédiés à la GDF;
- encourage les États membres à tirer profit des considérables ressources toujours disponibles dans le Mécanisme incitatif GDF/REDD+ du FEM-5, et le FEM à simplifier l'accès pendant le cycle actuel;
- invite les institutions financières multilatérales à réserver un traitement spécial aux pays en développement pour l'accès aux financements;
- invite les bailleurs de fonds à continuer à fournir des ressources au Processus facilitateur pour lui permettre de s'acquitter de toutes ses fonctions;
- invite les organisations membres du PCF à envisager le renforcement de leurs efforts pour collecter des données sur les flux financiers forestiers, et faciliter l'accès à celles-ci;
- invite les organisations membres du PCF, en coopération avec le secteur privé, à rassembler des informations concernant l'échelle des flux d'investissements du secteur privé pour la GDF et à les mettre à la disposition du FNUF;
- salue le travail de la FAO dans la collecte de données concernant le financement public national de la GDF;
- invite les conventions et mécanismes relatifs aux forêts, ainsi que les institutions financières multilatérales et régionales, les bailleurs de fonds et les États membres en mesure de le faire, à accroître le financement de la GDF; et
- décide d'examiner une gamme complète d'options et de stratégies de financement, y compris l'établissement d'un fonds mondial volontaire pour les forêts, afin de mobiliser des ressources toutes sources confondues pour soutenir la GDF.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Les délégués se sont rassemblés tôt dans la matinée du samedi 20 avril pour la plénière de clôture de la FNUF10. Après l'adoption de la « Résolution sur les points 3, 4, 5 et 8 de l'ordre du jour » et de la « Résolution sur les questions nouvelles, les MMO et le Fonds d'affectation spéciale du Forum », la plénière a adopté par acclamation une décision exprimant sa gratitude envers le gouvernement turc pour son accueil de la FNUF10. La plénière a également adopté par acclamation une décision pour tenir la FNUF11 en 2015 et pour inviter l'ECOSOC à définir la date et le lieu de cette réunion. Les délégués ont ensuite adopté l'ordre du jour provisoire pour la FNUF11 (E/CN.18/2013/L1). Le Rapporteur de la FNUF10 Abdullah a présenté le compte-rendu de la réunion (E/CN.18/2013/L2), que les délégués ont adopté.

Dans les déclarations de clôture, l'UE a salué les résultats de la FNUF10, comprenant la résolution sur l'importance des forêts pour le développement économique, et l'accord sur les MMO d'une GDF. Le représentant européen a instamment demandé l'amélioration de l'interaction avec les Grands groupes.

Les îles Fidji ont demandé, au nom du G-77/Chine, l'intégration de la contribution et de l'importance des forêts pour le développement durable dans le Programme de développement post-2015 des Nations Unies. Les États-Unis ont souligné que la décision sur les MMO constitue une composante à part entière du futur AIF.

Mahir Küçük, Sous-secrétaire adjoint du Ministère turc des forêts et des affaires relatives à l'eau, a félicité la FNUF10 d'avoir souligné le rôle des forêts dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Il a noté que les résultats de la session devraient avoir un impact significatif sur la garantie d'un financement durable pour les forêts.

La Directrice de la FNUF McAlpine a signalé que la participation de haut-niveau au début de la FNUF10 révèle l'importance croissante des forêts. Elle a salué les délégués pour leurs efforts en vue d'atteindre un accord sur la feuille de route de l'examen 2015 d'efficacité de l'AIF et sur les MMO d'une GDF.

Le Président de la FNUF10 Carranza a noté que les résultats de la FNUF10 vont renforcer la mise en œuvre de la GDF à tous les niveaux. Avec toutes les délégations, Carranza a remercié la Directrice McAlpine pour son leadership lors de cette FNUF10, qui était sa dernière session avant la retraite.

La clôture de la FNUF10 a été prononcée à 14h46.

COMPTE-RENDU DE LA FNUF11

Après la clôture de la FNUF10 samedi 20 avril, le Président Carranza a ouvert la onzième session de la FNUF pour l'élection des représentants. Les délégués ont nommé au Bureau de la FNUF11: Macharia Kamau (Kenya) pour le Groupe africain; Srećko Juričić (Croatie) pour le Groupe d'Europe de l'Est; et Heikki Granholm (Finlande) pour l'Europe de l'Ouest et les autres groupes. Le Président Carranza a instamment prié le Groupe Asie et le Groupe Amérique Latine et Caraïbes de nommer promptement leurs membres du Bureau. La première réunion de la FNUF11 a été suspendue à 14h51.

BRÈVE ANALYSE DE LA FNUF10

À l'arrivée des délégués et participants à Istanbul, l'activité dans les célèbres ruelles et courettes des vieux souks et marchés aux épices de la ville figurait une parfaite métaphore des négociations de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF10). Tout comme les acheteurs et les vendeurs des marchés, les délégués modifiaient, parfois à contre-cœur, leurs positions initiales dans un marchandage à la convergence, pour atteindre un accord acceptable pour tous. Et en fin de comptes, malgré les offres de thé, de café et des vues imprenables, l'accord dépendait en premier lieu de l'argent.

La FNUF10, rassemblée sous le thème « Forêts et développement économique », a atteint un point crucial pour l'Arrangement international sur les forêts (AIF). Le FNUF était certes motivé à placer les forêts comme sujet essentiel de l'agenda de développement dans le cadre des actuelles en cours sur le Programme de développement post-2015. Mais la FNUF10

était surtout chargée de décider des Moyens de mise en œuvre (MMO) d'une Gestion durable des forêts (GDF) et d'assurer une préparation adéquate de l'examen d'efficacité de l'AIF prévu pour 2015.

La présente analyse évalue brièvement les progrès accomplis à la FNUF10 dans la réalisation de ces objectifs et examine la manière dont les résultats sur ces questions ont été atteints dans le contexte plus large d'évolution du FNUF et de ses instruments, et de l'examen imminent de 2015.

UN DUR MARCHANDAGE

Les pays en développement appellent continuellement à la mise en place d'un fonds mondial pour les forêts, qui fournirait un financement dédié à la GDF, et soulignent que les niveaux actuels de financement sont insuffisants ou bien ensevelis sous de très lourdes procédures d'accès. Ce sentiment a été relayé par l'Étude 2012 sur le financement des forêts, menée par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), qui a estimé que le financement mondial requis pour la GDF varie entre 70 et 160 milliards de dollars US par an. Cependant, l'étude défend aussi l'idée, maintes fois exprimée par les pays donateurs, que nul instrument ne peut à lui seul couvrir effectivement tous les besoins de financement de la GDF.

À l'approche de l'examen d'efficacité de l'AIF en 2015, l'établissement d'un fonds mondial pour les forêts à la FNUF10 a été jugé prématuré par de nombreux délégués, étant donné que les résultats du processus d'examen détermineront l'avenir du FNUF. En fait, quelques pays donateurs se sont montrés disposés à discuter d'un fonds mondial pour les forêts uniquement dans le contexte d'une négociation pour un accord juridiquement contraignant sur les forêts, ce qui ne sera décidé qu'après l'examen 2015 de l'AIF. L'idée de relier le financement des forêts au résultat de l'examen 2015 de l'AIF a été reprise par les pays donateurs lorsque les délégués des pays en développement proposèrent d'établir un guichet dédié au financement de la GDF à compter de la sixième reconstitution du FEM. Ceci est d'ailleurs confirmé dans la décision finale, qui envisage l'établissement d'un fonds mondial volontaire pour les forêts comme partie intégrante de l'examen global de l'AIF.

De longs débats au sujet d'une augmentation du soutien du FEM à la GDF ont eu lieu dans le courant de la deuxième semaine. Certains ont appelé à la prudence au moment de décider de la formulation pour appeler le FEM à renforcer son soutien à la GDF, même s'ils soutenaient l'idée qu'un financement accru de la GDF à travers le FEM devrait être envisagé. Ils expliquaient que, le FEM n'étant pas un mécanisme financier du FNUF, le FNUF ne saurait diriger ses activités, et qu'une formulation trop catégorique pourrait avoir l'effet politique inverse, à savoir que le FEM soit moins enclin à examiner la demande. Tout ceci a conduit à un autre débat sur les motifs de cette demande d'un plus grand soutien financier pour la GDF alors que le financement actuellement disponible n'a pas encore été utilisé.

La FNUF10 a vite compris que la discussion sur les MMO d'une GDF ne concerne pas uniquement l'argent, mais qu'elle comprend également le transfert de technologies et le renforcement des capacités. La discussion sur ces aspects semblait faire défaut, ce que certains ont déploré en disant qu'une plus grande capacité des pays à accéder aux financements et à les utiliser de façon efficace pourrait aider, précisément, à

dissiper les inquiétudes liées au financement. Quelques délégués chevronnés ont souligné que, si le financement actuel n'est pas utilisé de façon efficace, avec des mécanismes de planification, de suivi et d'évaluation, les bailleurs de fonds se montreront réticents à augmenter les financements par la suite.

Ainsi, plusieurs délégués ont souligné que la garantie d'une bonne gouvernance nationale et d'une bonne gestion des financements alloués par les bailleurs de fonds devrait être une condition préalable à l'augmentation du financement. D'autres ont rétorqué, étant donné que la proportion des fonds pour la GDF qui vont à ceux qui en ont le plus besoin est relativement faible (les pays à faibles revenus reçoivent environ 17% de l'aide publique au développement destinée aux forêts, selon l'Étude 2012 sur le financement des forêts), les lacunes pourraient être mieux traitées au moyen d'un « paquet tout inclus », comprenant le renforcement des capacités, le transfert de technologies, un fonds mondial pour les forêts et un accès intégré et simplifié au financement des forêts.

UN ARRÊT OBLIGÉ SUR LA ROUTE DE LA SOIE

Le Programme de travail pluriannuel (PTPA) du FNUF pour 2007-2015 a chargé le Forum d'examiner l'efficacité de l'AIF, y compris le FNUF et le PCF, et de décider de son avenir en 2015. Il était donc essentiel que les délégués à la FNUF10 décident d'une feuille de route pour permettre à la FNUF11 de prendre en 2015 une décision éclairée sur l'avenir de l'AIF.

Cet examen tombe au même moment que les discussions sur le Programme de développement post-2015. La feuille de route doit par conséquent garantir que les forêts restent parmi les sujets d'importance dans l'agenda du développement. Même s'il y a une reconnaissance croissante de l'importance des forêts, il y a aussi un besoin évident de fournir aux dirigeants politiques un dossier d'affaires sur les forêts, car certains sont déjà préoccupés de voir les forêts s'effacer de l'ordre du jour. C'est pourquoi de nombreux délégués chevronnés pensaient qu'il était nécessaire de transformer et de réorganiser le FNUF afin qu'il continue à apporter une contribution significative à la politique et à la gouvernance des forêts. Un examen bien conçu, qui aide à identifier un futur cadre qui documente systématiquement la nature et le degré de dépendance des êtres humains vis-à-vis des forêts, pourrait dissiper ces inquiétudes. Deux options seront étudiées durant l'examen d'efficacité: l'établissement d'un traité juridiquement contraignant sur les forêts, et l'assignation d'un rôle de coordination au FNUF dans le cadre de l'AIF, avec, par exemple, des accords juridiquement contraignants au niveau régional.

Ces alternatives sont en discussion depuis des années. Bien que certains soulevèrent la question pendant les débats, d'autres ont rappelé aux délégués que la FNUF10 ne devait pas préjuger des résultats du processus d'examen, mais au contraire parvenir à un accord sur la feuille de route pour décider de l'avenir de l'AIF.

Quitter Istanbul en ayant fixé une feuille de route solide jette les bases d'une approche transparente et crédible à l'évaluation de l'actuel AIF, ce qui constitue pour certains délégués la base d'une décision saine à la FNUF11. Malgré quelques doutes sur les menus détails des modalités de l'examen, les Parties se sont vite accordées sur la nécessité d'une feuille de route solide permettant d'assurer les meilleurs résultats possibles pour l'avenir des forêts.

UN CAFÉ TURC POUR LA ROUTE VERS L'AVENIR

Le FNUF, et plus généralement l'AIF, se trouvent à un point critique. Ils vont être examinés rigoureusement et leur avenir restera incertain jusqu'à l'examen d'efficacité de l'AIF en 2015. En organisant un examen indépendant et crédible, enrichi des apports des parties prenantes, par l'adoption d'une feuille de route pour l'examen de l'AIF, la FNUF10 a fait de son mieux pour faciliter la prise en 2015 d'une décision saine et éclairée sur l'avenir du FNUF, ont estimé quelques délégués.

Et bien que la FNUF10 mérite toutes les félicitations exprimées par les délégués pour avoir adopté la résolution sur les MMO d'une GDF –accord qui avait été maintes fois reporté–, les résultats de la FNUF10 reconnaissent qu'à cet instant charnière il est impensable d'établir un mécanisme de financement spécifique aux forêts, à cause de l'incertitude qui pèse sur les résultats de l'examen de l'AIF. Si les résultats de la FNUF10 ont sorti le financement des forêts du *statu quo*, comme l'ont noté les délégués, la FNUF10 laisse en suspens d'importantes questions sur l'éventuel fonds mondial pour les forêts, qui sont étroitement imbriquées avec l'avenir de l'AIF et du FNUF qui se décidera à la FNUF11.

À la fin des deux semaines, après avoir parcouru les marchés bondés au rythme de marchandages, les délégués exténués ont atteint les rives du Bosphore, prêts à aborder le navire de la FNUF11. Ils ont en main une carte précise du chemin complexe à parcourir pour arriver à destination, et gardent bien en tête les durs marchandages qui devront être faits à l'arrivée.

RÉUNIONS À VENIR

Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition: La FAO présente, avec le Centre international de recherche forestière (CIFOR), l'ICRAF et Biodiversity International, cette conférence visant à accroître la compréhension du rôle primordial que les forêts, les arbres de culture et les systèmes agro-forestiers peuvent jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations rurales, notamment dans les pays en développement. La conférence proposera des moyens d'intégrer ces connaissances dans les décisions politiques aux niveaux national et international. **dates:** 13-15 mai 2013 **lieu:** Siège de la FAO, Rome, Italie **contact:** FAO **fax:** +39 0657055514 **email:** forests-foodsecurity@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/food-security/en/>

Forum mondial sur le bois: La direction forestière de la FAO convoquera, avec la Fédération européenne du commerce du bois et le Forest Trust, le premier Forum mondial sur le bois pour fournir une plateforme de partage d'expériences ayant modifié les conditions du commerce du bois au quatre coins du monde, pour entamer des actions de collaboration pour promouvoir le commerce responsable en temps utile. **dates:** 22-23 mai 2013 **lieu:** Siège de la FAO, Rome, Italie **contact:** Jukka Tissari **email:** jukka.tissari@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/trade/82078/en/>

CNI-Forêts 4: La quatrième et dernière session du Comité de négociation intergouvernemental pour un accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe (CNI-Forêts 4) doit conclure les négociations en vue d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts. **dates:** 10-14 juin 2013 **lieu:** Varsovie,

Pologne **contact:** Secrétariat du CNI-Forêts **email:** INC-Forests@foresteurope.org **www:** <http://www.forestnegotiations.org>

Session spéciale du Comité sur le bois de la CEE: Le Comité sur le bois de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) convoque avec la Commission européenne de la foresterie (CEF) une session spéciale pour examiner: le projet de Plan d'action pour le secteur forestier dans une économie verte; le projet de Programme de travail conjoint pour la période 2014-2017 pour le Comité sur le bois et la CEF; les résultats de l'examen de la CEE et ses implications pour le programme de travail de la Section de la CEE-FAO sur la foresterie et le bois; et le résultat de la 35^{ème} session du Groupe de travail mixte sur les statistiques, l'économie et la gestion forestière. **dates:** 17-18 juin 2013 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Paola Deda **téléphone:** +41-22-917 1379 **fax:** +41-22-917 0041 **email:** Paola.deda@unece.org **www:** <http://www.unece.org/forests/extraordinarytc-efcmeeting.html>

Symposium mondial: REDD+ dans une économie verte: Organisé conjointement par la FAO, le PNUD et le PNUE, le Symposium mondial vise à faire le bilan des enseignements tirés dans le but de fournir une argumentation solide aux principaux décideurs pour relier la planification et l'investissement de REDD+ aux efforts liés à l'économie verte. Le symposium portera sur le rôle d'un aménagement global du territoire dans l'intégration des avantages environnementaux, économiques et sociaux des investissements de REDD+. **dates:** 19-21 juin 2013 **lieu:** Indonésie **contact:** John Prydz **email:** John.Prydz@unep.org **www:** http://un-redd.org/REDD_in_Green_Economy_Global_Symposium/tabid/105931/Default.aspx

Forêts d'Afrique: Opportunités pour une conférence sur l'économie verte: Le PNUE et le CIFOR accueilleront cette conférence visant à établir le rôle primordial des ressources forestières dans le bien-être national et les progrès économiques en Afrique sub-saharienne et à exposer les solutions politiques connexes. Les principales parties prenantes forestières seront invitées à partager leurs connaissances et leurs expériences concernant la façon dont les politiques renforcées et les incitations fiscales attirent plus d'investissements et stimulent la croissance verte, et concernant la façon dont la planification au niveau du paysage peut être améliorée pour produire des scénarios gagnants-gagnants à partir des diverses demandes d'utilisation des territoires. Un événement TED sera organisé dans la deuxième soirée pour la communauté internationale. **dates:** 17-19 septembre 2013 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** John Prydz **email:** John.Prydz@unep.org **www:** http://un-redd.org/Opportunities_for_a_GreenEconomy_Conference/tabid/106056/Default.aspx

ITTC49: La 49^{ème} Session du Conseil international des Bois tropicaux (ITTC) et les sessions associées des quatre comités (Finance et Administration, Information économique et Intelligence de marché, Industrie forestière et, Reboisement et gestion des forêts) sont prévues à Libreville, au Gabon. **dates:** 25-30 novembre 2013 **lieu:** Libreville, Gabon **contact:** Secrétariat de l'ITTO **téléphone:** +81-45-223-1110 **fax:** +81-45-223-1111 **email:** itto@itto.or.jp **www:** <http://www.itto.int>

Congres mondial sur l'agroforesterie: Organisé autour du thème « des Arbres pour la vie: accélérer les impacts de l'agroforesterie », ce congrès a pour but de sensibiliser et de

partager les connaissances et l'information sur l'agroforesterie et les recherches associées. Ce congrès a également pour objectif d'augmenter le soutien à l'agroforesterie sur tous les fronts, notamment à travers la collaboration avec le secteur privé. Il est organisé par l'ICRAF, en collaboration avec le Conseil indien de recherche agricole (ICAR), la Société indienne d'agroforesterie et des initiatives mondiales. **dates:** 10-14 février 2014 **lieu:** New Delhi, Inde **contact:** Patrick Schulze **téléphone:** +65 6411 6610 **email:** patrick.schulze@globalinitiatives.com ou info@wca2014.org **www:** <http://www.wca2014.org/index.html>

FNUF11: Organisée autour du thème global « Forêts: progrès, défis et marche à suivre en vue de l'accord international », la réunion doit aborder en particulier les résultats de l'examen d'efficacité de l'AIF. **dates:** 2015 **lieu:** à confirmer **contact:** Secrétariat du FNUF **téléphone:** +1-212-936-3401 **fax:** +1-917-367-3186 **www:** <http://www.un.org/esa/forests/>

GLOSSAIRE

AHEG	Groupe spécial d'experts
AIF	Arrangement international sur les forêts
APD	Aide publique au développement
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou Rio+20)
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
GDF	Gestion durable des forêts
ICP	Initiatives conduites par les pays
IJNC	Instrument juridique non contraignant sur tous les types de forêts (ou Instrument concernant les forêts)
MMO	Moyens de mise en œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
OEF	Objectifs d'ensemble sur les forêts
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PFCF	Pays à faible couvert forestier
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PTPA	Programme de travail pluriannuel
RCD	Responsabilités communes mais différenciées
REDD+	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et la conservation des forêts, la gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier
TER	Technologies écologiquement rationnelles